

COMPTE RENDU DES SEANCES

Résumés de François Leimdorfer et des auteurs

2/1990

L'histoire du groupe *Analyse de Discours* de 1976 à 1984 peut se résumer en deux étapes principales : entre 1976 et 1981, le séminaire a fonctionné comme groupe de lecture et de discussions relativement informelles. A partir de 81, le groupe s'est centré sur des thèmes précis, en vue d'interventions dans des colloques, suivies de publications :

- le discours public de l'économie à la radio ;
- Orwell et la question du langage ;
- la colonisation dans les manuels scolaires (histoire et linguistique) ;
- le projet d'étude du discours sur la francophonie (projet de RCP).

Le groupe d'analyse de discours peut actuellement avoir deux visées principales : une sociologie des langues et de la variation d'une part (une sociologie "régionale"), et une approche des rapports sociaux par les discours d'autre part (une partie de la sociologie générale). Jusqu'à présent les recherches d'analyse de discours se sont situées plutôt du côté de la linguistique, que ce soit à propos de l'histoire de la langue ou de l'analyse formelle de l'énonciation. Une analyse de discours qui se voudrait plus ancrée dans la sociologie aurait à préciser sa méthodologie (et en particulier ses rapports avec les sciences du langage) et ses objets propres.

A terme, le travail effectué en commun pourrait aboutir à une institutionnalisation du groupe (SLADE ? : Sociologie du Langage, Analyse de Discours et Énonciation). A plus court terme, le groupe devra définir ses points d'application : doit-on choisir un objet précis (par exemple la francophonie ou les enquêtes-questionnaires sur le Sida) et élaborer à son propos les points de vue méthodologiques et conceptuels, ou doit-on aborder des thèmes généraux (les problèmes de la "représentation", des "registres discursifs", par exemple), ou encore doit-on combiner les deux, par exemple : francophonie / représentations ou enquêtes et questionnaires / registres discursifs ?

3/1990

Le style de ces réunions devra être le moins académique possible, à savoir qu'il s'agit d'exposés-discussions, de présenter des recherches en cours et des questions et non des communications sur des recherches achevées.

Le tour de table de la réunion du 8 mars a permis d'éclaircir les intérêts des participants et de dégager une première orientation pour cette année. Tout d'abord l'intérêt pour le problème de la mémoire, de l'oubli et des non dits (le travail domestique) ; pour les problèmes d'identité, de représentation et des rapports sociaux de sexe dans le discours ; les questions de bilinguisme ensuite, bilinguisme à l'intérieur d'une société et à l'intérieur de la famille et le problème de la "francophonie" (francophonie vécue et discours sur la francophonie) et les questions "d'alternance codique" ("code switching") ; les problèmes des relations de pouvoir et des rapports de force langagiers (enfants non francophones des écoles françaises) et enfin des questions portant sur la manière dont les acteurs expriment ou construisent un discours social global, une "description" des rapports sociaux ou comment ils élaborent un "savoir".

S'est posée par ailleurs la question des méthodes de l'analyse de discours et de la position de la plupart des participants comme "consommateurs" de méthodes, versus une position de production ou de fourniture de méthodes. Si dans un premier temps la relation fourniture-consommation est inévitable, il faut très vite dépasser ces positions et produire une élaboration collective. La méthode doit céder le pas aux considérations théoriques, d'autant que le champ sociologique de l'analyse de discours est à construire. Ce travail de production peut déjà se faire par un effort d'explicitation de "la demande".

Le problème du rapport entre méthode et interprétation (entre "marques" et interprétation) est également au centre de la discussion : y a-t-il des cohérences observables ou non, une interprétation est-elle complètement objectivable ? Autre point d'intérêt : la différence entre "genre discursif" (que l'on pourrait caractériser par une certaine énonciation) et "registre discursif" (un domaine avec un bornage, un horizon, une "frontière" même imaginaire, nécessaire pour que la production de sens se fasse).

4/1990

Anne Marie DEVREUX

Les rapports sociaux de sexe, la paternité et la maternité.

Au cours de la réunion du 9 avril, Anne Marie Devreux a exposé un certain nombre de problèmes issus des travaux sur *les rapports sociaux de sexe, la paternité et la maternité*. D'un point de vue général, comment l'analyse de discours aborde-t-elle l'histoire orale ? Quel statut donner à "la mémoire", aux reconstructions a posteriori ? Plus particulièrement : comment les discours de mémorisation se font-ils dans les discours des acteurs ? Les oublis et les silences de la mémoire ? Le jeu dynamique entre pratiques et représentations (doit-on en faire une analyse conjointe ?). Le rapport pratique / représentation reste une question centrale à creuser.

Comment appuyer l'analyse des rapports sociaux sur l'analyse des discours et du langage ? Et comment une sociologie du langage peut-elle s'appuyer sur une analyse des rapports sociaux ?

Pour AMD, un rapport social "un rapport social constitue une logique d'organisation du social qui fait système à travers l'ensemble des champs du social". Cette logique construit les individus en groupes opposés et hiérarchisés. Mais elle connaît un mouvement permanent par le jeu des pratiques et des représentations des acteurs. Ceux-ci vont chercher à maintenir, reproduire, renforcer ou au contraire alléger ou faire disparaître le rapport de dominance. Premier groupe d'exemples (enquêtes de 1980) : apparition des figures masculines et féminines dans les discours d'hommes et consistance de ces figures. Pratiques paternelles et vécu de la paternité, figures masculines et féminines différentes selon la position actuelle des interviewés :

- Claude N. : ouvrier plombier, 27 ans, marié, père de 2 enfants ; modèle de paternité très traditionnel ; travaille beaucoup, milite et est peu présent à la maison ; assume économiquement ses enfants, mais pas leur "élevage" (la notion "d'élevage des enfants" et le problème de la séparation des champs discursifs -à propos du terme "élevage"- suscite une importante discussion). Il parle longuement de son propre père comme d'un "chef de meute", "à la façon corse", "un arbre", "une petite flamme qui brûle au milieu du cercle familial". "La mère c'est quelqu'un aussi", mais "elle est ma mère quoi". La place du père dans son discours est inversement proportionnelle à sa présence dans son espace, la mère est tellement là qu'on n'a plus rien à en dire. "Ma mère je ne lui reproche rien" : dans quelle mesure la négation introduit-elle quelque chose qui n'est pas dit ?

- Juan R. : d'origine espagnole, technicien, père de 3 enfants ; son propre père a été peu présent, sa mère a eu beaucoup d'enfants. Dans son discours, Juan se trouve devant une réalité, ses enfants ont besoin de vivre, il prend en charge le poids du quotidien, évoque avec précision le travail domestique.

Deuxième groupe d'exemples : des récits de pratiques autour de la grossesse. Problèmes de la gestation : les femmes dénie leur propre travail ("le corps travaille pour l'enfant", "pour la mère c'est une transformation", "finalement, lui il se fabrique dans son petit coin normalement ..."). L'action est du côté du bébé (et au besoin du père) et pas de la femme qui se pense comme dichotomisée (elle et la nature, ou Dieu). Le travail est conçu comme contrainte,

opposé au désir librement consenti. Le travail est inappropriable et inapproprié. A propos du nom donné par le père "on écrit et c'est l'autre qui signe".

Le débat porte sur des questions générales :

- Le rapport entre le dit des interviewés et leurs pratiques.
- Le problème de l'observation participante (essayer de saisir ce qui n'est pas produit par la relation formelle enquêteur-enquêté).
- Le problème de "ce qui est caché", le "non dit", ou "ce qui aurait du être dit et ne l'est pas";
- Les rapports sociaux de sexe ont un effet sur la mémoire, même en dehors des pratiques effectives saisies.
- Parler de groupes opposés antagonistes dans l'ensemble des champs de la société pose des problèmes : la société n'existe pas comme objet, mais comme horizon, et l'antagonisme et la domination sont plutôt un aboutissement de la réflexion qu'un préalable.
- Doit-on accepter les élaborations conceptuelles sociologiques et utiliser l'analyse de discours comme méthode de validation ? Mais l'AD ne doit pas être purement instrumentale et doit permettre un retour sur les concepts sociologiques. Il faut faire des hypothèses sur la place du langagier dans le social. Les discours font partie d'une pratique, ils existent matériellement, mais l'AD se fait à partir d'un point de vue, toujours réducteur, et l'on ne peut pas épuiser le discours. Mais lorsqu'on a affaire à une perspective forte, l'AD devient une technique.
- Peut-on reconstituer la société à partir des représentations, tout individu rend-il compte de la société ? Les représentations ne sont qu'une partie du discours, et il faut étudier la façon dont est mobilisée la mémoire plutôt que la description des rôles sociaux.
- La position de l'intervieweur n'est pas neutre, on ne peut pas faire comme si l'on "recueillait" des discours. Les interviewés nous aident à construire le sens de ce qu'ils disent. Quelle est la place de l'explicite et de l'implicite ? Les silences peuvent avoir différents statuts : censure, présupposé, méconnaissance (de la domination-relations concrètes / de la dominance-formes symboliques de cette domination).

5/1990

François LEIMDORFER

Une paraphrase naturelle entre un texte "scientifique" et un texte "journalistique"

Au cours de la réunion du 7 mai François Leimdorfer a exposé sur une paraphrase naturelle entre un texte "scientifique" et un texte "journalistique" à propos des "maquis", petits restaurants populaires en Côte d'Ivoire, et sur le problème de la construction d'une identité sociale dans le discours. Dans un corpus d'une douzaine d'articles de *Fraternité Matin* et *Ivoire Dimanche*, on trouve des éléments de l'énonciation journalistique intéressants : un discours "métalinguistique" (redéfinition de ce que sont les "maquis"), un discours de représentation (description des maquis par les rapports sociaux et de sociabilité qu'on y observe). Comment interpréter cette activité énonciative ? On peut penser qu'il s'agit d'une manière de "donner à voir" la société ivoirienne urbaine et de donner un sens sociologique à cette société. D'autre part, on peut se demander s'il ne s'agit pas là de la construction d'une "identité sociale", dans la mesure où l'on trouve des oppositions entre lieux ("maquis" versus "restaurants huppés", "modernes"), une "sémantisation" sociale de ces lieux, le renvoi à un troisième lieu de référence ("au maquis, comme au village..."), l'annulation de certaines oppositions sociales. La notion "d'identité sociale" pose problème : plus généralement, que penser du glissement entre les notions de "représentation" et "d'identité" en analyse de discours et en sociologie ?

La comparaison entre deux textes dont l'un ("Pourquoi choisissent-ils les maquis", in *Fraternité Matin*) a recopié des passages d'un autre ("Les 'maquis' d'Abidjan", *Cahiers de l'ORSTOM*) pose les problèmes des rapports et des limites entre registre journalistique et registre scientifique (un rapport de mise à distance ?). Par ailleurs, le texte de *Fraternité Matin* oppose "maquis" et "restaurants modernes", ce que ne fait pas le texte des *Cahiers*. La production d'identité est-elle une production de normes et de catégories et un choix de hiérarchisation de celles-ci ?

6/1990

Paul RENDU, Jacques JENNY, Pierre ACHARD

Les appelés de la guerre d'Algérie, enquête organisée par le GEROJEP

Il s'agissait d'une reprise, par une équipe de l'IRESO (dont Paul Rendu, Jacques Jenny, Pierre Achard), de l'enquête organisée par le GEROJEP (Groupe d'études et de rencontres des organisations de jeunesse et d'éducation populaire) sur *les appelés de la guerre d'Algérie*, militants d'organisations de jeunesse. Cette enquête à laquelle Paul Rendu a participé, a été lancée en novembre 1959. Il s'agissait de savoir comment l'éducation reçue dans les mouvements pouvaient se trouver remise en cause par les opérations en Algérie. A l'époque les mouvements de jeunesse s'interrogeaient sur leurs valeurs et il n'y avait pas d'informations sur la manière dont les jeunes se situaient par rapport à la guerre d'Algérie ou l'indépendance.

Le questionnaire avait été construit avec l'aide du groupe de Chombart de Lauwe. Il a été reçu 533 réponses (sur 27 000 envois). Certaines questions, jugées "stratégiques" par l'armée ont dû être supprimées, d'autres par contre risquaient d'être utilisées par le service psychologique de l'armée. Les dépouillements et analyses n'ont donné lieu à aucune publication. Les archives ont été reprises 30 ans plus tard par des anciens du CRIT et du CSU et une communication a été faite au colloque de l'IHTP sur la guerre d'Algérie en décembre 1988.

Des analyses factorielles de correspondance ont été effectuées, et un travail d'analyse de discours avec Pierre Achard. Le "décorticage" du questionnaire a montré que l'on ne peut pas analyser les réponses en faisant abstraction de la position d'allocutaire qu'induisent les questions : ainsi la façon de s'adresser constituait les enquêtés en porte-parole du mouvement. Ont été principalement analysées les réponses aux questions 32 A et B : "quel est votre plus mauvais souvenir ?", "d'une façon générale, de quoi avez vous le plus souffert en Algérie ?". Ces réponses ont été passées dans le programme *Lexicloud* (ENS St Cloud, laboratoire de lexicologie politique). Les regroupements intuitifs faits en analyse de contenu ("Algérien", "Musulman", "Arabe" etc.) ont été invalidés, car ces termes désignaient des acteurs dans des contextes différents (travail analogue sur "amis" : parents, famille et sur "copain" au singulier : camarade tué etc.). Par contre la mise en relation de l'utilisation de déterminants dans les réponses et l'implication des appelés dans les opérations n'a rien donné. D'autres questions devraient être analysées, et Brigitte YVON-DEYME fera un travail analogue sur les préenquêtes et tout particulièrement sur la "préenquête fille" qui n'a pas abouti à un questionnaire extensif.

Les réponses aux questions 32 étaient pour la plupart des phrases nominales (dans quelle mesure la forme est-elle contrainte par le couple question-réponse ?). Une forme de "réponse naturelle" a été dégagée (reprise de la question comme ensemble, regroupement par un nominal avec un déterminant, un verbal avec "de") et de réponse "non naturelle" (par écart avec la "naturelle" : pas de déterminant, de "de", reprise formulée de la question, "c'est"). Mais l'opposition réponses "naturelles"/"non naturelles" n'est pas pertinente, et l'analyse des thématiques montre trois positions énonciatives différentes : une remémoration de quelque chose qu'on a fait, qu'on a subi (plus rare), qu'on a vu (le plus fréquent) (acteur/patient/témoin). Du fait des questions posées (cf. intitulés), les réponses en tant qu'acteur sont des réponses "marquées".

Pour l'analyse on est obligé de choisir entre l'interdiscours formé par toutes les autres réponses à la même question, ou l'interdiscours formé par l'ensemble des réponses d'un seul questionnaire. A remarquer que dans le questionnaire les questions négatives précédaient et étaient doublées systématiquement de questions positives, générant ainsi une norme particulière. L'AD se prête paradoxalement bien à la mise à distance et à l'objectivation nécessaire dans des recherches sur des sujets difficiles et douloureux.

Ce travail a donc porté sur un questionnaire écrit, auto-administré, mais il est jugé nécessaire que la réflexion se poursuive également sur l'analyse des entretiens et des interactions orales, ainsi que sur la notion de "contenu" et son rapport à "l'imaginaire".

Cf. article paru dans *Langage et Société* N° 55, mars 1991 : Pierre ACHARD "une approche discursive des questionnaires : l'exemple d'une enquête pendant la guerre d'Algérie".

6/1990

Cette réunion était destinée à faire le point des discussions et à envisager l'organisation des rencontres de l'année 90-91. Jusqu'à présent, on a pris "les bonnes volontés disponibles" sans véritablement programmer un travail sur une approche et des méthodes. Il s'agit à présent d'en tirer les enseignements, en évitant la redondance et la dispersion. Doit-on faire un groupe théorique ? Plusieurs points paraissent importants à traiter : les rapports entre l'interprétation, l'analyse du discours et l'objectivation des "variables indépendantes" ; une typologie des instances discursives et des pratiques sociales : en différenciant les typologies que les acteurs manipulent et les typologies construites par l'analyse et en différenciant les instances "objectives" et les instances "performatives" (un tribunal par exemple), en différenciant enfin *genre* discursif (mise en évidence de formes récurrentes d'énonciation) et *registre* (un domaine discursif). Le traitement de corpus oraux paraît également une priorité. On peut envisager, parallèlement aux réunions mensuelles, la tenue de sous groupes : francophonie, GEROJEP et les problèmes des questionnaires, corpus oraux, topologie et discours. L'analyse d'un corpus de discours sur "la pauvreté" (rapports d'activité d'institutions sociales) à propos de la question de "la dette" (analogie entre dette religieuse et dette économique) a été également évoqué : y a-t-il un modèle du discours du débiteur ? Autre point important : les rapports entre le discours et "le corporel" : les études sur la proxémie, le langage des signes (Bernard MOTTEZ), les gestes à valeur énonciative, les représentations culturelles liées aux gestes, la remise en cause des analogies entre gestes et mots, entre intonation et gestuelle. On peut relier cette problématique à la construction du sens par rapport à des discours de "non-sens" (glossolalie des Pentecôtistes brésiliens, faux lapsus, construction d'un sens à partir de phrases "sans sens").

Il serait souhaitable qu'un petit corpus de textes soit envoyé au préalable de chacune de nos futures réunions, pour permettre de rentrer directement dans les questions théoriques. Du point de vue institutionnel, il faudrait se constituer en "réseau", et envisager des "journées" à la fin de 1991.

9/1990

Groupe "Topologie" : Pierre ACHARD, Marc DERYCKE, Jacques JENNY, Paul WALD
Formalisation spatiale et analyse de discours

Pierre ACHARD : *Réflexions méthodologiques sur quelques domaines mathématiques susceptibles d'être de quelque intérêt pour une sémantique discursive*

L'idée d'introduire la topologie dans la linguistique, la sémantique et l'analyse du discours n'est pas une idée nouvelle. Il y a de nombreux cas où on se trouve face à l'observation de l'instabilité relative du sens d'un mot, où certaines extensions semblent possibles, sans qu'on puisse en fixer les limites précises. D'autre part, la tentation de traiter ces variations en termes statistiques ne semblent pas non plus satisfaisants dans la mesure où les quantifications semblent hasardeuses : soit on fixe très rigoureusement un corpus, et on observe des distributions, soit on veut généraliser et on constate l'instabilité desdites distributions.

Par ailleurs, la collection des points où les notions de topologie semblent être utiles en linguistique est assez hétérogène.

I - TOPOLOGIE

Je ferai tout d'abord un exposé succinct des notions de topologie, puis un bref recensement de points où ils semblent utiles en linguistique.

Ia - La notion de "topologie" en mathématiques

La topologie est une branche des mathématiques qui traite des notions de voisinage et de proximité, d'une façon qui se veut générale, c'est-à-dire qui ne dépende pas de notions métriques telles que la distance. Il y a en fait trois domaines assez différents qui relèvent de la topologie :

- Étude des objets dans l'espace. Pour des raisons que je ne développerai pas ici, on parle en général de topologie algébrique dans ce cas ;
- Étude formelle ensembliste des fonctions et de la continuité. Une partie des notions utilisées fait en fait référence à une structure topologique particulière, qui est la topologie usuelle des nombres réels ;
- Étude formelle ensembliste des topologies dans leur plus grande généralité. Elle nous intéressera plus particulièrement car il me semble qu'elle seule peut éclairer certains problèmes qui intéressent le langage.

Je repartirai ici d'une présentation pseudo-historique des notions en essayant de réfléchir sur la signification des axiomes.

Voisinage

On se centre sur un objet central, qu'on appellera un "point". On se situe dans un cadre ensembliste, mais on ne distingue pas en général entre les points et les ensembles réduits à un point. Ceci est possible parce que $A \ni x \iff A \ni \{x\}$. On peut dire alors que A est un ensemble contenant x. On raisonne toujours dans le cadre d'un ensemble E qu'on appelle un espace.

1 Il est clair que l'espace est un voisinage du point p considéré, quel qu'il soit. Il est aussi clair qu'un voisinage, de p doit contenir p.

2 Si V est un voisinage de p, on admet que toute partie de E qui contient (\supset) V est aussi un voisinage de p. Il en résulte qu'une réunion quelconque de voisinage est un voisinage.

3 On admet que l'intersection de deux voisinages est un voisinage. Mais on n'admet pas que l'intersection d'une famille infinie de voisinages soit nécessairement un voisinage. Par contre, par récurrence, on est amené à l'admettre pour toute famille *finie* de voisinages.

4 Nous n'avons rien dit sur le caractère réciproque de la notion de voisinage. En général, si l'on prend un voisinage quelconque de p, et un point x de ce voisinage, V n'est pas un voisinage de x. On impose cependant que tout voisinage V_p contienne un sous-ensemble O, qu'on appellera un ouvert, et tel que si $x \in O$, O est un voisinage de x.

Arrivé à ce point du raisonnement, on trouve plus simple de définir les ouverts que les voisinages. En effet on n'a pas à spécifier *duquel* de leurs points ils sont voisinages, et on n'a plus que deux propriétés à retenir :

- A - stabilité à la réunion quelconque
- B - stabilité à l'intersection 2 à 2 (ou, ce qui revient au même, finie).

Cependant, alors que l'intersection de 2 voisinages ne saurait être vide (elle contient au moins p), l'intersection de 2 ouverts peut l'être. On retient alors que \emptyset est un ouvert (pour généraliser le calcul). Il y a par ailleurs équivalence entre les 2 propositions :

- tout point a un voisinage
- E est un ouvert

Soit A une partie quelconque de E. On appelle intérieur de A le plus grand ouvert contenu dans A. C'est la réunion (quelconque) de tous les ouverts contenus dans A. Il peut bien entendu être vide. On le note $\overset{\circ}{A}$ ou $^\circ A$.

Considérons le complémentaire de A (dans E), qu'on notera $\overset{c}{A}$. Il a un intérieur $^\circ \overset{c}{A}$ qui a lui-même un complémentaire $\overset{c}{\overset{\circ}{A}}$. Le complémentaire d'un ouvert est appelé fermé. On note $\overset{c}{\overset{c}{A}} = A$ et on l'appelle l'adhérence de A. On appelle frontière de A la différence entre son intérieur et son adhérence.

Ib - Les notions topologiques en linguistique

Voyons maintenant quelques cas où ces notions sont utiles en linguistique, ou du moins équivoques à titre métaphorique.

1/ Les temps des verbes. Employer un verbe au présent, c'est supposer :
a) que le moment où je l'énoncé est compris dans l'extension du déroulement du procès référé
et b) que si je considère un moment où ce procès se déroule, il existe un voisinage de ce moment, où le procès se déroule également. Par contre un emploi au passé simple suppose au contraire que le procès a commencé et cessé, et est envisagé de l'extérieur. On peut parler de cela en termes d'ouvert et de fermé. Par contre, on peut substituer à la "droite du temps" un espace abstrait (et non nécessairement ordonné) de déploiement du procès.

2/ Les oppositions dites privatives. Ce qui permet d'opposer qualité et défaut, c'est que l'usage du terme "qualité" lorsqu'il n'est pas en opposition avec défaut ne considère pas sa frontière, et par conséquent tout ce qui est "voisin" d'une qualité en est toujours une. Un défaut par contre est quelque chose qui se définit comme une non-qualité. Le pôle non marqué peut donc être considéré comme ouvert, et le pôle marqué comme fermé.

3/ Pour qu'un phénomène soit considéré comme linguistique, il ne suffit pas qu'il soit psychologiquement régulier, encore faut-il qu'il soit socialement partagé. "Socialement" voudra dire ici que si une règle est pertinente pour un individu en situation (i), elle est également pertinente pour i' suffisamment voisin de i. Ceci peut s'appliquer aux règles structurales et génératives, mais aussi aux règles variables telles que les définit Labov.

4/ Dans le raisonnement naturel, en discours donc et non en langue, une proposition assertée à un moment donné, continue à fonctionner comme supposée vraie lorsqu'on en est assez près dans le fil du discours, mais sa pertinence s'affaiblit lorsqu'on s'en éloigne.

Dans ces quatre exemples, il y a bien sûr de nombreux problèmes pour construire les objets et les topologies pertinentes, mais à chaque fois, on se réfère à un espace et à une contrainte de stabilité. En 1, l'espace est l'espace abstrait de l'énonciation et du déroulement des énoncés (on peut l'appeler la "situation"), dans le second cas, ce serait plutôt un espace sémantique imaginaire, en 3 c'est ce qu'on pourrait appeler une formation langagière (Boutet-Fiala-Grumbach), et en 4 une formation discursive.

Dans ce dernier cas, on se rapproche de la logique. Ceci constituera la seconde partie.

II - TOPOLOGIE, LOGIQUE ET THEORIE DES CATEGORIES

I Ia - Topologie et logiques intuitionnistes

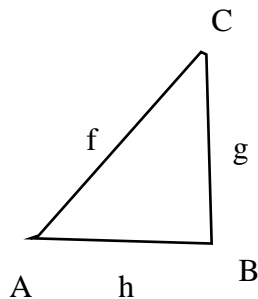
Il y a un rapport assez naturel entre la topologie et la logique. En effet, on admet en logique plusieurs connecteurs de base, l'intersection ou conjonction (et), la récursion ou disjonction (ou) et la négation, plus l'implication dont je ne parlerai pas ici. On passe des propositions aux prédicats du premier ordre en généralisant la conjonction ($\forall xP(x)$ qui se lit "quel que soit x, P de x" est équivalent à $P(x_1) \wedge P(x_2)$ etc.) et la disjonction ($\exists xP(x)$, qui se lit "il existe x, P de x" est équivalent à $P(x_1) \vee P(x_2) \vee$ etc). Si l'on admet que les propositions ne sont pas simplement vraies ou fausses, mais plus ou moins vraies, il est assez naturel de considérer que l'on peut les organiser en disant que si l'on connaît les valeurs de vérité d'une famille de propositions, on peut calculer la valeur de vérité d'une disjonction quelconque et d'une conjonction finie. En particulier, pour qu'une disjonction soit vraie, il suffit qu'elle soit vraie pour une proposition (je n'ai pas à m'occuper des autres). Par contre, une conjonction infinie de propositions vraies pourrait être fausse. La logique classique n'admet pas cette dernière possibilité, car elle ramène le raisonnement par complémentation à l'examen de la disjonction des négations. Les logiciens dits intuitionnistes n'admettent pas ce procédé de raisonnement (dit raisonnement par l'absurde). On montre que le passage de la logique classique aux logiques intuitionnistes revient à généraliser des logiques bivalentes où les valeurs de vérité sont vrai-faux avec %0 non-vrai ? faux (topologie où tous les fermés sont des ouverts) à des valeurs de vérité formant une topologie formelle (un "cadre") quelconque. La négation renvoie alors, non au complémentaire, mais à l'**intérieur** de celui-ci. Les univers d'objet sur lesquels on peut raisonner avec une logique intuitionniste s'appellent des topos. Pour travailler dans les topos, on utilise un langage plus général, qu'on appelle théorie des catégories.

I Ib - Brève présentation de la théorie des catégories

Une catégorie est une structure comportant :

- une collection d'objets
- une collection de flèches allant d'un objet dans un autre (il peut y avoir une infinité de flèches entre deux objets)
- une algèbre associative sur les flèches : une flèche se compose toujours avec une autre à condition que le but de la première soit la source de la seconde
- tout objet a au moins une flèche dont il est source et but, et qui se compose de façon neutre avec toute flèche qui arrive ou qui part de cet objet. Une telle flèche (dite "identité") est nécessairement unique. Il s'agit donc d'une vue "structuraliste" de la mathématique, puisque les objets ne sont pas étudiés *en eux-mêmes* (dans la catégorie des ensembles, les ensembles sont les objets et les fonctions sont les flèches), mais par leurs rapports. Quel est l'intérêt de la démarche?

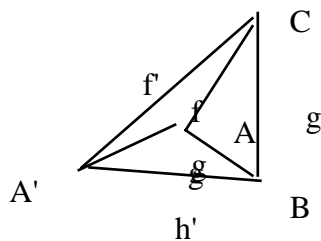
Plutôt que d'introduire les manipulations concrètes, il vaut mieux se centrer sur la notion de "propriété universelle". En matière de catégories (le terme prête à confusion. Il s'agit plutôt d'univers d'objets structurés si on veut parler en accord avec le vocabulaire commun) une propriété sera représentée par un schéma. Soit par exemple :



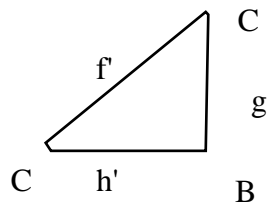
un schéma dont on a dénommé les nœuds et les flèches. Il représente la situation structurale dans laquelle $g \circ f = h$ (attention : la composition des flèches s'écrit à l'inverse de leur enchaînement sur le schéma). On dit que le diagramme commute.

Un diagramme tel que celui-ci qui est ci-dessus a une propriété universelle, si tout diagramme semblable est dans une relation univoque avec le diagramme considéré. C'est-à-dire, dire que le diagramme ci-dessus est universel (en A), c'est dire que si je considère un diagramme

alors il existe une et une seule flèche $A' \rightarrow A$ telle que



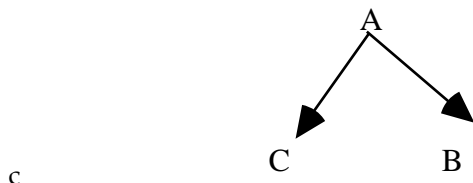
On dit alors que A est la limite du diagramme dans la catégorie. Dans le cas particulier, la propriété universelle n'est pas intéressante car la limite est



On voit que nous avons focalisé la propriété universelle sur le sommet A. En fait, c'est, dans ce diagramme, le seul sommet qui s'y prête. Voici comment on construit en fait ces propriétés. On part d'un diagramme quelconque, qui dans notre exemple est la flèche g.

Diagramme D : $C \xrightarrow{g} \emptyset \xrightarrow{h'} B$

On construit un "cône" en rajoutant un sommet toutes les flèches qui en partent. Cône A :



On dit alors que la limite du diagramme D est un cône de la catégorie qui est universel en A.

- On montre que pour qu'une catégorie soit un modèle d'une logique intuitionniste (un "topos"), il faut et il suffit que
- . tout diagramme fini ait une limite
 - . on sache associer des "objets" (des ensembles) aux "flèches" (aux fonctions). On dit alors (je n'entrerai pas dans le détail) que la catégorie a des exponentielles.
 - . il y ait un objet dans la catégorie qui joue le rôle d'ensemble des valeurs de vérité, et qui fonctionne de façon interne à la catégorie pour définir les sous-objets d'un objet.

IIc - Catégories et langage

Ces formalismes catégoriques sont à l'évidence mieux adaptés à la sémantique naturelle que la logique classique et par ailleurs fondent de façon plus satisfaisante que ces formulations antérieures les logiques non classiques la mathématique. Les modèles de Benabou, ou "ensembles empiriques" permettent d'interpréter la topologie des valeurs de vérité en termes d'observateurs d'ensembles, qui "voient" des relations d'une façon "stable", c'est-à-dire que si pour un "individu" i , une relation est vraie, elle l'est également dans un voisinage de i . Malgré l'importance de ces modèles, je passerai rapidement ici.

Beaucoup d'objets et de phénomènes linguistiques peuvent être envisagés sous l'angle des catégories. Il me semble que l'un des abords les plus naturels est de partir d'une notion assez large de paraphrase. Deux énoncés peuvent être considérés comme en relation de paraphrase dans la mesure où je sais spécifier comment passer de l'un à l'autre par application d'opérations linguistiquement définies. Par exemple :

il fait beau **négation** il ne fait pas beau
 je mange une pomme **délétion de l'objet** je mange

je mange une pomme **pronominalisation de l'objet** je la mange
 etc.

Il est clair que toute paraphrase modifie la signification.

Une possibilité intéressante consiste à considérer les énoncés comme les objets d'une catégorie dont les paraphrases sont des flèches. Ou, mieux, les énoncés en situation.

Une sémantique est alors un système d'interprétations compatible avec cette catégorie. Tout ceci reste, bien sûr, très allusif. Qu'il suffise ici de dire qu'à partir des catégories initiales des énoncés et des sémantiques, on peut en construire d'autres et leur imposer certaines propriétés naturelles exprimables en termes de propriétés universelles.

III - MODELES NON STANDARD

Il reste cependant un problème important à discuter. Si l'on ne veut pas forcer les processus discursifs dans un modèle logiciste, il faut s'interroger sur la validité des hypothèses sous-tendant les axiomes de la topologie par rapport au raisonnement naturel.

Le point essentiel me semble être celui de la récurrence. Nous avons vu qu'en topologie les ouverts sont stables à l'intersection finie, et que dans les topos, tous les diagrammes finis ont des limites.

En fait, cette formulation met en équivalence les propositions suivantes :

- O1 - l'intersection de deux ouverts (deux voisinages) est un ouvert
- O2 - l'intersection d'une famille finie quelconque d'ouverts (de voisinages) est un ouvert

Or, en sémantique naturelle, cette équivalence ne va pas de soi. Un exemple simple peut être trouvé dans le paralogisme lié à la grammaire générative (modèle standard), où Chomsky faisait le raisonnement suivant :

- Étant donnée une phrase quelconque, je peux toujours lui adjoindre par paraphrase une phrase plus longue,
- Donc l'ensemble des phrases de la langue est infini.

Chomsky résout ce paralogisme en opposant compétence et performance. Si on admet une hypothèse de sémantique discursive, c'est-à-dire que le sens s'élabore dans la performance, on ne peut plus se débarrasser aussi aisément du problème. En se restreignant à des considérations logiques, si quelqu'un énonce deux propositions, on peut admettre que les conséquences les plus proches sont à prendre en charge dans le fonctionnement du discours. Mais il est en général faux qu'on puisse imputer au discours ses conséquences ultimes, même si chaque pas déductif est valide, à partir du moment où le nombre des pas nécessaires est trop grand, même sans être infini.

Exemple "concret" : Si dans un même discours on me dit que Versailles est près de Paris, et que Dreux est près de Versailles, j'aurai le droit de prétendre qu'on m'a dit (par inférence) que Paris est près de Dreux. Il est clair que, disons, on peut traduire cela en disant que l'ordre de grandeur des distances envisagées est de l'ordre de la cinquantaine de kilomètres, et qu'un petit nombre de transitivités reste dans le même ordre de grandeur. Ceci ne me permet pas de conclure que Paris est près de Marseille (20 itérations) et encore moins de New-Delhi (200 itérations). On est donc amené soit à dire que la relation "près de" n'est pas transitive en langue (ce qui ne rend pas compte de sa transitivité par rapport à deux explicites) soit que la notion mathématique ordinaire (standard) de transitivité est inadéquate.

Cette seconde solution revient à garder O1, mais à substituer à O2 une formulation du type: O2 l'intersection d'une famille limitée d'ouverts est un ouvert.

Une telle structure n'est pas une topologie au sens classique du terme. Elle conduit à introduire une distinction entre les ouverts "de base" et les ouverts "dérivés", bref, en termes discursifs, entre l'attesté et l'inférable, mais il convient malgré tout de garder une certaine homogénéité entre les divers niveaux.

Il semble que l'on puisse trouver des moyens de traiter ces phénomènes par ce qu'on appelle les modèles non-standards. La complexité de ces modèles tient à ce que l'on y admet à la fois qu'il y a au moins un entier plus grand que tout entier concevable (standard), mais qu'il n'en résulte pas qu'il y aurait un entier standard plus grand que tous les autres. Autrement dit, on se donne les moyens (axiomatiques) d'admettre que toute phrase (standard) peut permettre de construire une phrase (standard) plus longue qu'elle, et que, pourtant, la longueur des phrases à envisager est limitée.

L'avantage est de simplifier certaines notions de topologie. Par exemple la définition mathématique standard de la continuité d'une fonction est relativement compliquée alors que la notion est assez intuitive. Les modèles non standard permettent une formulation plus simple :

Définition classique :

$y = f(x)$ est continue au point x_0 , si étant donné un nombre positif ε arbitraire, il existe un nombre α tel que $|x - x_0| < \varepsilon$ entraîne $|f(x) - f(x_0)| < \alpha$

Définition non standard :

$y = f(x)$ est continue au point x_0 si $|x - x_0|$ infinitésimal entraîne $|f(x) - f(x_0)|$ infinitésimal.

L'intersection entre non standard et intuitionnisme est sans doute formulable dans le paradigme des modèles de Benabou. Ce programme de recherches que je propose ici reste très important et à peine esquissé. Il nécessitera beaucoup de travail mais me semble nécessaire dans la voie ouverte par l'analyse de discours.

CONCLUSION

Je voudrais pour terminer en souligner certains intérêts. Tout d'abord, il permet de distinguer extension et compréhension sans faire appel aux "mondes possibles".

Mais surtout, il fonde l'idée importante que l'universalité dans les phénomènes langagiers et discursifs, donc culturels, ne dérive pas nécessairement d'une innéité : des propriétés logiques naturelles dans le sens des catégoriciens imposent de postuler certaines structures comme universelles indépendamment de la façon dont elles peuvent être physiquement implémentées dans le cerveau. Montrer concrètement certaines opérations logiques élémentaires conduisant à la mise en place de certaines structures (cognitives, énonciatives, pratiques) permet de s'affranchir avec de bonnes raisons du syllogisme suivant lequel tout ce qui serait universel serait de l'ordre de l'inné spécifique. En prenant le risque d'une hypothèse forte, je dirai que l'aptitude innée à parler est peut-être réductible à l'aptitude à la symbolisation, c'est-à-dire, en allant vite, à l'acceptation de l'arbitraire saussurien du signe. Pour le reste, les contraintes universelles sur la structure du langage (la "grammaire universelle") pourrait dériver de contraintes logiques dérivant de la substance (phonique, linéaire) des formes et des contraintes de stabilité sur la construction des sens.

Discussion

Jacques JENNY : Quels sont les rapports à la topologie de René THOM ? Thom introduit le processus de morphogenèse des catastrophes, avec des structures métastables, des états stables, des structures non figées.

Pierre ACHARD : l'application de Thom à la linguistique est "réaliste" (par ex. la structure syntaxique des verbes dériverait pour lui de la structure possible des déplacements dans un espace à 3 dimensions). Par ailleurs, ce système met en jeu lui aussi la notion de condition de stabilité, l'ensemble des "catastrophes" étant l'ensemble des points ne vérifiant pas cette condition, et est donc un "fermé" (c'est à dire 2 petits déplacements à partir d'une situation catastrophique vont envoyer à des structures non voisines).

JJ : en ce qui concerne les intuitionnistes, cela a des conséquences en lexicologie : ainsi les "fréquentistes" anglo-saxons définissent les objets au terme de calculs (cf. les travaux du labo de St Cloud), alors que les "intuitionnistes" ont un système de prénotions sur le monde (le sens des mots par ex.).

Jean Marie BERTRAND : Il faudrait prendre un corpus réduit et creuser les notions, dans le concret.

JJ : il y a les problèmes des modes de désignation, des agrégations, des observateurs influencés par l'anticipation des choix possibles (paradoxe de Condorcet sur la non transitivité des choix des assemblées).

Marc DERYCKE : il serait utile de reprendre la définition des "ouverts", et d'essayer une application du modèle.

PA : les modèles mathématiques les plus souples et les plus classiques sont très éloignés de nos objets. Les mathématiques les plus intéressantes sont pour l'instant très difficiles et très "tordues". Sur la théorie des ensembles, il faut distinguer "ensemble" et "fonction", avec par exemple un ensemble d'observateurs et un ensemble d'observés, mais selon les différentes places occupées par les observateurs, car ils ne voient pas forcément les mêmes objets, ou confondent deux objets différents. A propos des "non-standards" : dans une série de nombres

naturels, chaque observateur va mettre le "etc." à un autre endroit (l'endroit où le nombre illimité change est différent pour chacun : d'où imprédictibilité de la limite supérieure). De plus, lorsque le cadre d'observation change (changement d'appareils optiques par ex.), les observés changent. La topologie pose aussi le problème de passer de l'ordre du spatial à du non spatial : on peut penser en termes d'ordre de grandeur, de proximité et donc de continuité. Les mathématiciens raisonnent sur des horizons très lointains et des stabilités très grandes, alors qu'en raisonnement naturel c'est le contraire (horizons courts, stabilités petites). Mais il y a plusieurs topologies possibles qui soient compatibles avec les intentions de recherche que l'on peut avoir.

JJ : mais dans la pratique on a plutôt affaire à du discontinu, à des orientations et à du pluridimensionnel.

10/1990

Jean Marie BERTRAND

De quelle façon l'érudition construit les mots techniques ,là où il n'y a pas, lieu qu'ils soient dits exister, recherches sur ce que sont les études érudites sur la Grèce antique

Ce travail sur le vocabulaire de l'érudition de l'histoire de l'Antiquité grecque avait déjà été amorcé avec Max Peter GRUENAIIS en juin 1981 (voir N°16 de *Langage et Société* sur "les termes réputés techniques dans les sources anciennes").

Les collègues historiens ont tendance à construire dans les textes qu'ils étudient une fixité langagière. Un bon exemple en est le terme *topos*, qui signifie très naturellement, *lieu, endroit, emplacement*, mais que les érudits ont considéré comme un terme technique : il faudrait le traduire par "siège", "gymnase", "église". En fait, le soi-disant sens technique, n'existe que par la construction du contexte, ainsi le siège ne peut se comprendre que dans un théâtre.

Cette façon de faire n'aurait pas d'importance pratique si le fait de constituer des mots en termes techniques ne produisait pas des effets pervers.

L'étude de la constitution de la constitution de la Béotie bute sur le sens technique du terme *meros*, dont on s'accorde souvent à penser qu'il doit être traduit par "district" et donc désigner une réalité territoriale ; l'essentiel des travaux des chercheurs a donc porté sur la délimitation d'éventuelles frontières, alors qu'on peut penser que *meros* désigne une "partie" de n'importe quoi, en l'occurrence, une fraction de la population constituant la "*nation béotienne*". Le vocabulaire grec des institutions fait usage de mots ordinaires et l'interprétation ne doit pas se focaliser sur tel ou tel aspect prétendu technique. Pour tel autre érudit les villages d'Asie achéménide et hellénistique seraient regroupés en *cantons*, mais le terme de *meros* là encore est très général, il désigne des espaces dont rien ne dit qu'ils puissent être des circonscriptions administratives. Toute tentative de fabriquer une géographie politique à partir d'une analyse du sens supposé technique de *meros*. paraît tout à fait illusoire, pourtant c'est un exercice auquel nombre de collègues éminents ont plaisir à se livrer.

Discussion

Est-il toujours illicite d'attribuer une valeur technique à un terme ? Il faut voir en particulier comment s'organisent les registres entre eux (techniques et pseudo techniques) : ce qui fait technicité c'est un rapport entre registres et non l'organisation interne.

Il faut se demander quels outils on utilise dans la langue source et pourquoi on constitue en terme technique un mot de la langue cible. Le "technique" est une contrainte d'emploi dans un registre particulier, alors qu'une définition claire du terme n'existe pas toujours. Pour ce qui

est de l'antiquité grecque on est obligé de faire fonctionner toutes les sources (inscriptions, "formulaires", "historiens antiques").

Il faudrait pouvoir élaborer des critères pour les emplois "techniques". On sait qu'il n'y a pas d'anaphore lexicale entre le mot dans son emploi technique et le mot dans son emploi non technique (ainsi l'anaphore n'est pas possible sur le mot "fonction" dans "je vais étudier la fonction $y=x^2$, en fonction de la problématique de la continuité"). Sur les corpus, la difficulté provient du fait que l'on utilise comme sources des éléments très hétérogènes. Les mots "techniques" provoquent des effets : parler pour l'URSS de "soviet des ministres" crée de l'étrangeté ou parler de "conseil des ministres" crée de la similarité.

A propos de la nécessité de la traduction de termes, il faut se demander quand on a intérêt à l'autonymie (utiliser le terme *topos* ou *meros* par exemple) et quand on a intérêt à la traduction. Quelles sont d'autre part les relations entre le registre technique et les autres registres dans les emplois de la métaphore ? la notion de métaphore ne renvoie pas à un sens propre mais à un rapport entre deux registres discursifs, mais fait référence au fonctionnement du terme dans un autre registre, c'est un fonctionnement et non une "substance".

11/1990

Paul WALD et Kamila SEFTA

Analyse d'un corpus sur les couleurs, questionnaire et dénominations

L'origine de cette étude est une enquête de Paul Wald sur la terminologie des couleurs menée en Tunisie, en Afrique Centrale et au Maroc. C'est ce dernier matériel qui a été utilisé pour cet exposé. Cette recherche fait suite à la collaboration à un projet collectif sur les couleurs (1975-78) au Laboratoire d'Ethnologie de Nanterre. C'est la variation de l'option cognitive adoptée par le sujet en fonction de la relation enquêteur-enquêté et de la conception de la tâche qui est visée. Il s'agit essentiellement de la simplicité ou de la complexité de la réponse en face d'une demande de dénomination des couleurs d'un nuancier.

Pendant l'enquête tunisienne les questions étaient adressées à des adultes et à des jeunes. Ces derniers associaient Paul à un coopérant, à un professeur. Les réponses étaient précises et courtes et étaient conçues comme une sorte de "contrôle de connaissances" ; alors que les adultes, qui le connaissaient bien, produisaient des réponses longues et circonstanciées. Par contre, les adultes non connus répondaient comme à une "interrogation de gendarmerie". A l'inverse, les jeunes bien connus produisaient des réponses longues et complexes. Il s'agit donc de ne pas attribuer la forme des réponses aux aptitudes différentes des "catégories sociales" (en particulier à la différence "jeunes-adultes"), mais à la conception de la tâche développée par l'enquêté en fonction de la situation d'interrogation.

Au Maroc, les variations de cette situation ont été neutralisées : question posée en arabe dialectal, par le même enquêteur marocain, en situation scolaire (dans une école technique), etc. C'est sur la conception de la tâche qu'on a tenté d'agir par l'assignation d'une destination aux réponses (production d'un matériel pédagogique) et par la manipulation de la tâche (préséries). Les fiches étaient présentées, une à la fois, dans un ordre aléatoire chaque fois différent, afin d'éviter des effets de séquence. Dans le jeu des 16 fiches, il y avait 2 couleurs "consensuelles" (franches), et 14 couleurs non "consensuelles" (ambiguës). Quatre groupes de sujets ont été constitués, avec deux manipulations croisées : A-C "comment tu nommes ces couleurs ?" B-D même question, mais explication préalable sur les intentions de l'enquête (élaboration d'un matériel pédagogique pour enfants marocains en France). De plus, à A et B on présentait d'abord une série de couleurs consensuelles en "présérie",

A présérie

B présérie B pédagogie

- D pédagogie

- C -

Il s'agissait de différencier une attente scolaire commune et une attente scolaire renforcée par un objectif pédagogique. Dans un premier temps la "simplicité" était définie comme la citation directe d'une couleur dans un contexte syntaxique quelconque, la "complexité", comme la citation d'une couleur avec d'autres déterminations. Ex. : "c'est bien du rouge" : simple ; "c'est du rouge clair" : complexe. Mais ce type de dépouillement est peu interprétable, parce qu'il n'a pas d'effets directs indépendants. La présérie augmentait la quantité de réponses simples en B et la diminuait en A. Il n'y avait pas plus de complexification à la fin de la série qu'au début.

Les critères de dépouillement ont été repensés, et la réponse naturelle ("RN", voir l'exposé de Pierre Achard sur le GEROJEP) a été retenue comme nouveau critère de simplicité. En effet, la RN à la question posée aux sujets (en arabe parlé : had lwan kifas ka tsimmi hum ? couleurs, comment tu les appelles ?) est une dénomination, excluant en principe toute déixis et modalisation, et d'une façon générale, toute trace de l'activité catégorisante du sujet qui aille au-delà de l'étiquetage de la couleur : tâche qui découle du présupposé de la question. Toute autre réponse sera considérée comme réponse complexe. Les résultats sont :

A 39% B 51% C 63% D 59% de RN, les rapports sont significatifs sur .01 pour A/B, A/C et A/D et sur .05 pour B/C et B/D. L'effet de la présérie semble donc réduire le taux des RN : cf. A, et cet effet est modéré par l'objectif pédagogique assigné à la réponse : cf. B.

D'un autre côté, le vocabulaire susceptible de figurer en RN s'étoffe significativement en D. Or la liste n'est pas homogène : elle comporte outre les termes de base, des composés nominaux (CN) (type "bleu-clair"), des adjectifs dérivés à partir de noms d'objets colorés par un procédé productif (que chacun peut utiliser dans le discours) et des emprunts au français et à l'arabe scolaire. Ces trois types d'unités différentes des termes de base sont ambiguës quant à la virtualité de leur prise en charge par le discours : on ne saurait décider pour une RN isolée, si le choix d'un terme composé, d'un dérivé ou d'un emprunt relève d'une décision locale et active (trace de l'activité catégorisante ou non). Ainsi, pour les composés nominaux, le rapport prédicatif (entre p.ex. "bleu" et "clair") peut être considéré à la fois comme pris en charge par le discours ou comme préconstruit. Ce type de vocabulaire apparaît d'emblée plus fréquente en B et en D, et semble représenter un effet de la condition "pédagogique" sur la mobilisation des ressources lexicales.

Ainsi, le rapport AC/BD est significatif pour le décompte des CN. Il était donc intéressant d'étudier la répartition de ces composés virtuellement figés dans les contextes syntaxiques où ils apparaissent afin d'établir leur statut dans ce discours. L'essentiel de cette variation se situe dans les contextes isolés (RN, énumérations, expansions et condensations), où le CN représente globalement presque 40% des occurrences (26,5% de l'ensemble des occurrences de noms de couleur cf. les histogrammes). On observe alors, d'une part que cette proportion est nettement plus favorable aux CN en B et D et, de l'autre, que les contextes isolés sont également plus fréquents dans ces conditions (surtout en D). Ce double effet inscrit cette répartition des CN dans l'ensemble des ressources mobilisées et la met notamment en rapport avec la complexification syntaxique des conditions de présérie (ce qui explique la position intermédiaire de B, plus complexe syntaxiquement que D et C tout en mobilisant des ressources lexicales absentes en A et C).

D'un autre côté, dans les contextes non-isolés, où l'on relève bien moins de CN, on constate également que ce sont les seules conditions B et D qui produisent un nombre réduit mais non tout à fait négligeable de CN. Par ailleurs, les CN n'apparaissent jamais dans les contextes qui enchâssent le nom de couleur dans le syntagme, rarement en initiale, et l'essentiel de leurs occurrences non isolées se situe en fin de syntagme, position sans doute la moins susceptible de démentir leur figement.

Ces comparaisons semblent montrer que la mobilisation des ressources lexicales des conditions pédagogiques entraîne la mise en discours des unités, dont, justement, le statut d'unité est problématique, et favorisent leur figement dans le discours.

D'un point de vue plus général, on peut se demander ce qu'entraîne l'interrelation d'enquête dans une société qui n'isole pas le champ des couleurs (ce n'est pas le cas de l'arabe) où l'enquête est confronté à une tâche de création, et une société qui l'isole, où il y a une tâche de reproduction et de représentation.

Cf. article dans *Langage et Société* N° 55, mars 1991, P. WALD, A. DAOUDI, K. SEFTA
 "L'enchaînement question-réponse dans une enquête sur la dénomination des couleurs".

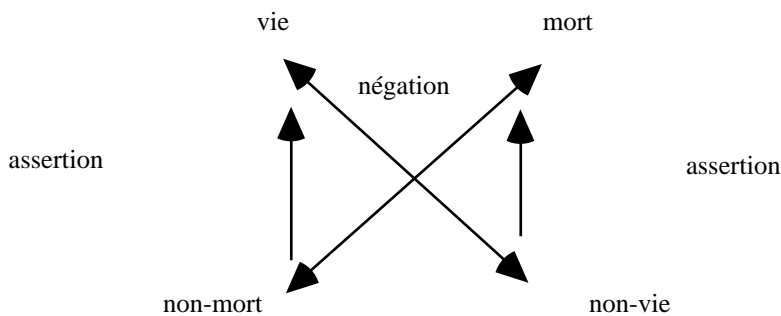
12/1990

Marc DERYCKE

Les problèmes du malentendu

Les cas de malentendu sont intéressants pour l'analyse de discours : leur fonctionnement touche en effet à la question du discours, dont le modèle pourrait être le "mot d'esprit" selon Freud. MD suit une conception du discours qui est celle du champ freudien, tout en étant d'abord intéressé par les connexions entre disciplines et n'étant pas analyste lui-même.

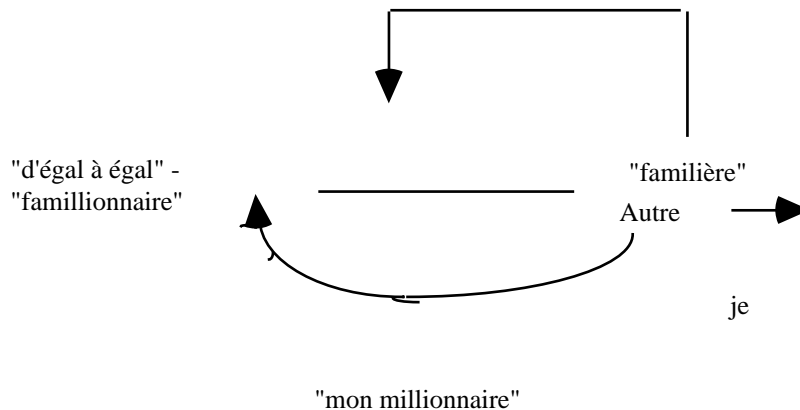
La question du malentendu met en jeu le paradigme du "carré sémiotique" de Greimas :



(ainsi en droit la non-vie a un statut : l'enfant mort né donne lieu à un acte civil "d'enfant sans vie").

L'intérêt est de voir la façon dont les prédicats vont être mis en évidence par le sujet du discours. Quel type de relation va donc unir le sujet et l'objet de l'énoncé ? étant entendu que le sujet ne correspond pas au sujet grammatical, mais au sujet sémantique. Ainsi par exemple dans : "José a un vélo rouge" l'opération de prédication sélectionne une certaine partie de l'énoncé et peut produire cette interprétation : "José, c'est rouge qu'il est son vélo"

A la suite de Freud, Lacan (1958) traite le mot d'esprit (dans l'exemple donné de "famillionnaire") comme un emboutissage entre deux chaînes signifiantes parallèles régies l'une (boucle supérieure) par les lois de l'échange intersubjectif et qui impose "familier" pour compléter le fragment d'énoncé : "il était assis d'égal à égal de façon...", alors que l'autre chaîne (boucle inférieure) est associative et réglée par l'objet du désir, ici : "mon millionnaire".



boucle réglée par les lois intersubjectives du discours :
 énoncé construit par anticipation : boucle des chaînes associatives
 (intrasubjectives)

Les substitutions et combinaisons reposent sur des lois linguistiques et socio-culturelles. Lacan parle de la nécessité d'un contexte commun aux interlocuteurs ("il faut être de la paroisse") pour comprendre le trait d'esprit : ce dernier sollicite le système discursif de manière implicite. Lacan développe une conception du discours en 68 selon laquelle le discours fait le

lien social et contient à la fois la chaîne signifiante, le sujet et l'objet du désir. Mais le discours comme lien social suppose comme modèle minimal que les mots fassent sens à un instant précis.

Or, le trait d'esprit exhibe en place un paradigme dont un terme est interdit par le système discursif. Le changement de registre discursif produit un effet de "sidération" et de lumière : le rire. Une paraphrase du mot d'esprit pourra transmettre la signification, mais fera disparaître le rire. De plus, le rire fait "accusé de réception" de l'interdit. Le mot d'esprit fait apparaître quelque chose qui n'apparaissait pas, mais qui peut être reconstruit (ex.: l'interdit sur "millionnaire" dans l'exemple de Freud).

Au cours de séances de formation à des bateliers (préparation à des examens), MD a repéré une incompréhension manifeste d'une candidate dans l'énoncé d'un problème de mathématiques : "l'eau se trouve à 2,50 mètres du bord".

La plupart du temps, on suppose un malentendu sur des mots nouveaux, et non pas sur des mots connus. Or, l'incompréhension venait de l'assimilation de "bord" à "bordal" (terme de batellerie). Éclairer le malentendu a ceci de commun avec le mot d'esprit d'exhiber le paradigme (bord/bordal) dont le discours de chacun des protagonistes excluait un terme. Un terme oblige tout d'un coup à changer de registre discursif par plongement dans un univers discursif plus large : le terme ne devient compréhensible que par ce plongement.

On peut également interpréter le malentendu à partir du "nœud borroméen" (formé d'un ensemble de 3 cercles intercroisés). Ce nœud est "auto-dual", propriété qui rend compte du brusque changement de registre discursif par l'inversion des "surfaces d'empan" (cf. J.M. Vappereau).

1/1991

Colette GUILLAUMIN

Le corporel, le non-verbal pris dans ses rapports au discours

Deux parties à cet exposé : quel est le champ dans lequel se situe CG et le champ de l'objet, et 2 exemples concrets (à partir d'articles), suivant lesquels on peut aborder le corporel dans cette perspective.

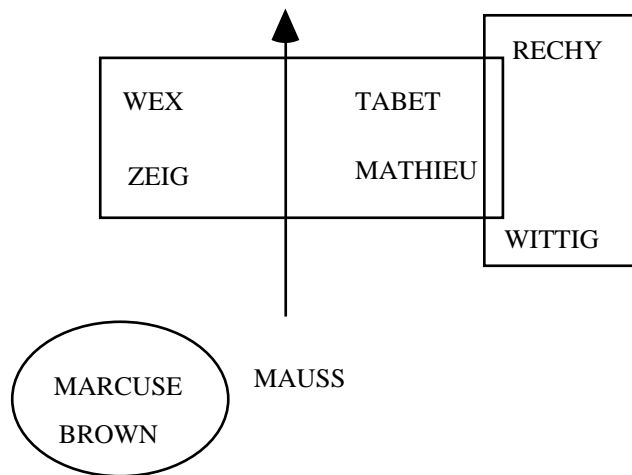
I Quels sont les textes qui se préoccupent du problème, en excluant le discours médical ? Les textes de Gallagher et Laqueur (*the making of the modern body*), mais auparavant :

- une approche "proxémique" (E. T. Hall, R. Bizdwhistell), et une réflexion sur l'apparence corporelle des rapports de sexe (Goffman in *Theory and society*, vol.4 N°3, 1977) ;
- les éthologistes (I. Eibl-Eibesfeldt : *l'homme programmé*, E. Wilson)
- 3 autres ensembles d'auteurs : certains se sont intéressés à la sexualité depuis 1970 (T. Duvert : *le bon sexe illustré*, M. Foucault, J. P. Aron, C. Patton : *sex and germs*) ; des essayistes universitaires (Marcuse : *Eros et civilisation*, N. Brown : *le corps d'amour*) ; des écrivains (M. Wittig : *le corps lesbien*, J. Rechy : *the sexual outlaw*).

Restent les "non cités", mais très importants, comme Mauss, les textes de psychanalyse, et enfin les auteurs "centraux" :

4 anthropologues : M. Wex (les postures suivant le sexe), P. Tabet et N. Mathieu (P. Tabet *Fertilité naturelle, reproduction forcée*, N. Mathieu *Quand céder n'est pas consentir* : in *Cahiers de l'Homme* -sic- 1985) ; *L'arrondissement des femmes*

1 actrice : S. Zeig (le travail de l'acteur comme représentant les différences de sexe, in *Feminist issues*, vol. N5 N1 1985).



Mauss est très important comme initiateur par les quelques remarques qu'il a faites en abordant les problèmes corporels par le biais des techniques (son essai : *les techniques du corps*, 1934). Les lignes théoriques sont hétérogènes : on passe d'une position biologisante à une position sociologisante. Les éthologistes supposent au préalable une innéité physique, et comparent l'éthologie humaine à l'éthologie animale (Eibl-Eibelsfeldt, Wilson, Lorenz...).

On ne trouve pas chez Goffman ce présupposé biologisant : il décrit les variations sociales des formes corporelles ; par ailleurs, l'étude des travestis (E. Newton *Mother Camp*, G. Varro...) est intéressante dans la mesure où ils font une synthèse des marques sociales de sexe, à l'état dispersé chez les femmes.

II Ce qui intéresse CG est le fait que le corps soit un moyen de communication sociale, un moyen de conscience personnelle, un outil de travail et un support de la force de travail. La communication n'est pas seulement verbale mais également corporelle. Dans le corps, l'expression à un moment donné est conjoncturelle, mais la motricité est stable, ainsi que l'inscription des signes dans le corps.

Un premier élément est donné par l'annonce de la place sociale que l'on occupe par accentuation ou fabrication de signes (pilosité des hommes et des femmes, couleur de la peau dans les sociétés esclavagistes, costumes : CG *Race et Nature, système des marques...*, in *Pluriel*, 11, 1977). Un deuxième élément est donné par la construction différentielle du corps selon les sexes (CG *le corps construit*) à partir d'un exemple sur les attitudes différentes des garçons et des filles, à âges et lieux différents (Montréal, Hambourg, enfants, adolescents, jeunes adultes), dans la pratique de "la planche à roulettes" ("skateboard") (CG : *le corps construit*, à paraître dans C. Burroughs, I. Ehrenreich eds. : *the body as social text*). Il s'agit d'une maîtrise technique et d'une maîtrise de l'espace qui se manifestent différemment selon les sexes et les âges. Pour les garçons, l'essentiel est la liberté de déplacement dans l'espace et dans le temps (la construction sociale de la liberté physique), alors que les filles sont plus contraintes (travail et tâches à la maison, surveillance etc.).

III (*Introduction*) Le discours en tant que tel n'intéresse pas CG comme objet de recherche, mais le sens et la signification des pratiques sociales, en l'occurrence les pratiques corporelles. Que signifie, exprime, emblématise des conduites sociales, la motricité par exemple, qu'est ce qui est "cristallisé" dans les attitudes ?

Discussion

Comment objectiver le corps d'un point de vue sociologique ? Qu'est ce qui est de l'ordre de l'énonciation dans la corporalité ? Dans la gestuelle, l'interlocution s'est déjà établie avant l'interlocution de parole. Comment reconstruire des ensembles signifiants, sans tomber dans la fuite descriptive du minutieux (cf. analyse conversationnelle). L'observation des formes n'a de valeur que si elles débouchent sur une interprétation. Celle-ci peut partir d'une identification aux conduites tenues, une observation des régularités, une demande d'explicitation aux gens

(qui ne sont pas toujours capables d'expliciter). On a pas toujours les éléments d'outillage descriptif, mais en tout état de cause, "il ne faut pas se presser d'interpréter" : la description formelle permet de prendre de la distance.

En ce qui concerne l'innéité des conduites humaines et ses rapports à l'éthologie animale, la diversité des conduites animales est telle que l'on peut les métaphoriser, les naturaliser et les appliquer aux conduites humaines.

2/1991

Gabrielle VARRO, en collaboration avec Marie-Christine POUDER, Pierre ACHARD et François LEIMDORFER

Le mot "arabe" dans une classe de "CLIN"

Les CLIN sont des CLasses d'INitiation qui accueillent des enfants non francophones dans les écoles primaires. Dans le secondaire ce sont les classes de "CLAD". Elles ont été mises en place en 70 ; il y a 60 à 70 CLIN à Paris. Ce ne sont pas des sections spécialisées, le but de ces classes étant de mettre les enfants à niveau pour la pratique du français. Les enseignants n'ont ni formation ni rémunération spéciales. Les établissements décident de leurs modalités de mise en place : soit CLIN "fermées" les élèves restent en permanence dans la même classe, soit CLIN "ouvertes" c'est à dire quelques heures par jour ou par semaine (ce qui équivaut à un soutien en français). Les CLIN mélangent les niveaux scolaires. Les enfants ont toujours une inscription administrative dans une classe "normale" et constituent env. 2% de l'ensemble scolaire national. Se posent les problèmes de l'intégration des classes CLIN dans l'école, et du changement d'école pour un élève après passage en CLIN. Selon les statistiques, beaucoup d'enfants aboutissent dans des filières spécialisées. Les CLIN concernent en principe les "primo-arrivants", qui y sont inscrits par la mairie ou par l'école et ne sont pas sectorisées. Divers types de pédagogie peuvent être mises en œuvre : une pédagogie "objective" (méthode "Alliance Française"), ou une pédagogie basée sur la communication à partir des expériences directes ou partagées des enfants. [A noter que 214 enfants sont non scolarisés dans Paris intra muros actuellement, et que l'on refuse à certains instituteurs la prise en charge de CLIN]. Les instituteurs ont des liens avec les CEFISEM ; une formation spécifique existe, mais n'est ni qualifiante, ni obligée.

La recherche a débuté il y a 2 ans. Dans la CLIN étudiée, la pédagogie est basée sur la communication, l'institutrice insistant beaucoup sur la famille et le pays d'origine. L'institutrice apprend à dire aux enfants "je m'appelle X, je viens de Y". Des autoportraits et des portraits des familles sont affichés sur un mur, avec une planisphère fléchant les lieux d'origine. Les enfants arrivant non scolarisés du pays d'origine ont plus de difficultés à apprendre le français que les enfants déjà scolarisés. Pour les instituteurs, l'urgence est l'apprentissage du français.

L'enregistrement effectué pourrait s'intituler "un cours d'antiracisme". Un enfant traite un autre de "sale arabe" (une petite Congolaise au demeurant). Le travail d'analyse de discours portant sur ce texte oral a été de considérer le mot "arabe" comme point d'achoppement de la séance : c'est toujours autour de "arabe" que les choses se polarisent et se condensent (et non autour de "portugais", "africain" etc.). La première apparition du terme intervient dans une réponse "je viens de ... arabe", ce qui provoque cris et rires des enfants et de l'institutrice. Le terme ne peut pas jouer pour un pays d'origine, mais a par contre une valeur scatologique. En quoi l'usage par la maîtresse et l'usage par les enfants est-il différent ? La communication a lieu sans se recouvrir. Quel est le traitement du mot interdit, une fois qu'il est interdit ? Quel est le statut du mot "arabe", son rôle comme déclencheur ?

- enfants : injure, comique, scatologique ;
- maîtresse : objectivation qui aboutit cependant à justifier l'interdiction du mot ; elle s'appuie sur l'existence d'un sens propre qui ne serait pas péjoratif tout en prenant en compte ce péjoratif.

L'écoute et la transcription a occupé un temps important du travail (avec l'appui de J-L MALANDIN, du BELC et de son matériel) : la position du micro et les recouvrements des différentes voix ont rendu l'écoute très difficile à certains endroits importants. Ceci étant (et même dans des enregistrements de bonne qualité auditive), on met en jeu dans le décryptage

des hypothèses de sens et on modifie celles-ci, au fur et à mesure. De fait, l'analyse intervient dès la transcription. [pour tous les problèmes posés par la transcription de la langue orale, se reporter à : Claire BLANCHE-BENVENISTE et Colette JEANJEAN *Le français parlé, transcription et édition*, INALF, Didier Érudition, Paris, 1987, et *Paroles en construction*, Encrages, Paris VIII, N18/19, automne 1987). Les enfants sont-ils plus ou moins proches que les adultes de la norme ? Doit-on mettre en cause l'activité involontaire de structuration dans l'établissement des données ? Entre l'énoncé retranscrit le plus cohérent et l'énoncé effectivement produit, il y a une zone de possibles.

A suivre ... cf. article Pierre ACHARD, Gabrielle VARRO *Usage du mot "arabe" dans une classe primaire d'enfants migrants*, in *Images arabes en langue française*, MOTS, N°30 p. 93-98

3/1991

Groupe "topologie" Pierre ACHARD, Marc DERYCKE, Jacques JENNY, Paul WALD

Le groupe se réunit une fois par mois et a travaillé sur le texte de BENABOU, et sur les questions des considérations "catégoriques" et sur le rapport entre la pluralité de points de vue des observateurs et le pluralisme dans l'observation. Quelles sont les contraintes qui pèsent sur des observateurs qui partagent une "même topologie" ? Il faut que des observateurs voisins voient le même objet d'observation.

Quelques idées de base à retenir : la théorie des ensembles est un peu "totalitaire" et il existe, sous le nom de *topos*, un cadre plus général dans lequel J. Benabou se situe. Ce qu'il propose dans ce cadre, les "ensembles empiriques", donne une interprétation en termes d'observateurs de valeurs de vérité, non nécessairement booléennes (c'est à dire où le principe du "tiers exclu" n'est pas nécessairement vérifié) et utilisant la topologie. Ceci permet de comprendre où et quand il est utile de faire référence au formalisme topologique : il s'agit de la notion de condition de stabilité : chaque fois qu'on est amené à penser qu'un énoncé doit rester valide si l'un des paramètres (de l'énoncé ou de son énonciation) "ne varie pas trop", on a besoin de la topologie pour donner un sens précis à l'expression "ne varie pas trop".


Un exemple des ouverts et des fermés : "mais il faudra quand même prendre le parapluie, il y aura quelques averses entre les éclaircies" : ici, l'ouvert (le "fond") est "les éclaircies", le fermé (la "forme") "les averses". Dans cet exemple, ce qui habituellement est "forme" en "éclaircies" est devenu "fond". Plus précisément, considérer "il y aura des averses" suppose une situation non marquée, ouverte, sans pluie, dans laquelle la pluie apparaît comme une série de "points" ou de "zones fermées". Par contre "le temps sera pluvieux, mais il y aura des éclaircies" suppose au contraire un "ouvert" pluvieux, et des "fermés" sans pluie.


L'énoncé examiné ne peut s'interpréter à un seul niveau. Il suppose un niveau où, disons, on envisage le temps (pluvieux) d'une période générale, à l'intérieur de laquelle (disons, pour la journée) une période plus courte est dominée par des "éclaircies" dont la répétition sera suffisante pour qu'on puisse l'envisager comme le "fond", et où les "averses" sont localisées.


De même, les questions de voisinages jouent sur les quantités et les nombres. Exemple : par rapport à un prix maximum de référence acceptable pour un objet, on obtient quatre catégories : les prix franchement exclus (extérieur caractéristique), les prix franchement acceptables (intérieur caractéristique), les prix "limite" inférieurs ou supérieurs (intérieurs/extérieurs proches de la frontière). Cette approche se prête particulièrement bien à l'analyse du temps dans le discours. Un exemple est pris à partir d'un article de *Libération* (l'annonce du déclenchement de la guerre du Golfe à Washington) sur les "univers de temps" englobants (ouverts : "semaine", le "mardi" du titre) et les fermés (qui sont relatifs aux différents ouverts définis dans le texte, le fermé ultime étant le déclenchement de la guerre et l'annonce du déclenchement). Il faut ici distinguer "l'origine du point de vue" et "l'origine de l'énonciation" : on suppose que le point origine de l'énonciation est en général fixe (à l'extérieur du discours) alors que l'origine du point de vue se déplace dans le discours. Le cadrage du point de vue sera souvent supporté par le temps des verbes. Chaque fois qu'un nombre est utilisé, on met implicitement en œuvre deux horizons : le cadrage du "grand" par rapport


auquel la précision est petite, un "petit" infinitésimal qui ne sera mobilisé que si l'on rentre dans une précision plus grande.

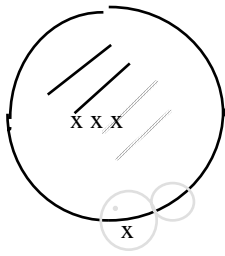
L'attitude positiviste qui tend à donner des chronologies, des repères fixés, repose sur un réalisme empiriste alors que la topologie qui pose le problème du traitement des frontières nécessite la prise en compte d'idéalisations. On peut rappeler quelques propriétés des notions topologiques: les relations de voisinage ne sont symétriques que pour les points à l'intérieur d'un ensemble (la frontière étant exclue) ; les ouverts sont par définition les zones dans lesquelles la relation de voisinage est symétrique (ex. pour une notion, ce qui est "typiquement" stable), les fermés les complémentaires d'ouverts (ex. ce qui ne relève pas typiquement de la notion) ; la frontière est ce qui est "presque" dedans ou "presque" dehors. "C'est un arbre" (ouvert), "Ce n'est pas un arbre" (fermé), "Ce n'est pas vraiment un arbre" (frontière).

 = appartient à l'ensemble dont il est question
(frontière)

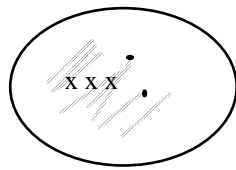
 = n'appartient pas à l'ensemble dont il est question
(frontière)

 = l'ensemble dont il est question

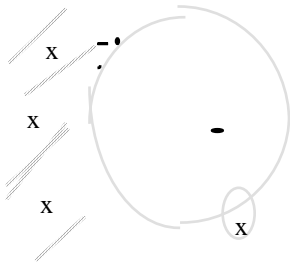
 = point situé sur la frontière



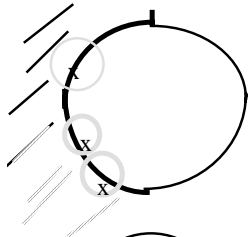
"C'est un arbre" (classe quelconque, peut posséder des points à la frontière)



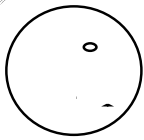
"C'est vraiment un arbre" (intérieur= ouvert, pas de points à la frontière)



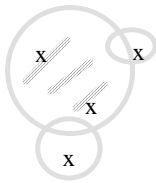
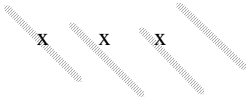
"Ce n'est pas un arbre" (classe complémentaire quelconque, peut posséder des points à la frontière)



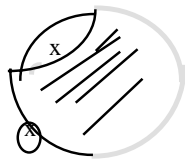
"C'est presque un arbre" (dans le complémentaire sur la frontière)



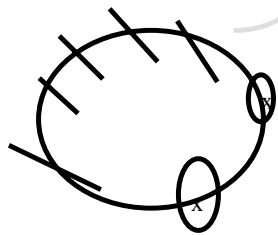
"Ce n'est vraiment pas un arbre" (à l'intérieur du complémentaire)



"C'est peut-être un arbre" (adhérence = ensemble + frontière)



"Ce n'est pas vraiment un arbre" (appartient à la classe, et à la frontière)



"C'est plus ou moins un arbre" (sur la frontière = peut ou non appartenir à l'ensemble)

La frontière est définie par l'adhérence ("c'est peut-être un arbre") moins l'intérieur ("c'est vraiment un arbre"), ou l'intersection entre l'adhérence et l'adhérence du complémentaire. Un terme non marqué (le terme "qualité" comme désignant l'ensemble du paradigme qualités/défauts) est un intérieur, susceptible d'occuper tout l'espace, les fermés pouvant être envisagés comme réductibles à des points. Un autre exemple a été pris sur un texte portant sur "les pays sous développés" qui fera l'objet d'une analyse approfondie par la suite.

4/1991

Groupe de travail sur "l'enquête SIDA" Pierre ACHARD, Alex-Louise TESSONNEAU, avec la collaboration d'Alexis FERRAND et de Michel MORIN, qui participent également à l'enquête ACSF comme sociologues

Il s'agit d'une enquête INSERM, confiée à des instituts de sondage, sur le comportement sexuel des Français, mais finalisée par rapport au problème du SIDA (ça n'est pas une recherche de sociologie de la sexualité). L'objectif est de repérer les éléments du comportement sexuel qui permettent d'estimer le risque de la diffusion de la maladie. Cela implique deux points de recherche : la description des pratiques et les éléments d'attitude par rapport aux précautions à prendre.

Les responsables de l'enquête ont pris contact avec un certain nombre de sociolinguistes, à partir d'une interrogation sur le vocabulaire de la sexualité (l'image première du langage étant souvent le vocabulaire). Au cours des discussions, les problèmes ont été déplacés vers le rapport question-réponse et le dispositif d'enquête comme dispositif discursif. Un groupe de trois équipes de deux personnes (intitulé "groupe des linguistes") a été formé, avec comme objectif d'intervenir au cours même de la fabrication de l'enquête (ce qui est relativement nouveau pour des analystes de discours et pose des problèmes par rapport à l'esprit même de l'AD). Il s'agissait donc de faire des contre-propositions, compte tenu du fait qu'il est impossible de donner des questions parfaitement "neutres", mais qu'il faut assumer les hypothèses explicites, contrôler les éléments présumés, alerter les responsables sur la diversité des formulations et donc adapter celles-ci aux buts explicites ou unifier pour éviter les contradictions.

L'enquête doit porter sur 20 000 personnes selon trois modalités possibles : en face à face, auto-administré, téléphonique. Cette dernière formule n'avait pas la faveur des responsables, cependant les "experts", après avoir examiné des enregistrements effectués ont préconisé ce mode d'enquête. Un certain nombre d'effets ont pu être repérés :

- les processus d'oralisation sont toujours présent (même à partir de questions écrites : "bon, ben maintenant ..." etc.) ;
- les effets liés à la présentation des questions :
 - ° ne passe pas bien : question-grille de choix-réponse : problèmes d'adaptation dans la réponse ;
 - ° passe bien : grille de choix-question-réponse + relance : réponse plus spontanée ;
- l'enquêteur n'enregistre pas la réponse tant qu'il n'y a pas eu de "validation" de l'enquêté ("c'est donc plutôt très favorable..." etc.) alors que la conviction de l'enquêté est déjà faite et que cette demande de validation de l'enquêteur a un effet retour sur l'enquêté.

Il ne faut pas travailler avec la fiction qu'il y a une opinion des gens qui préexiste, mais plutôt une construction qui se fait : la question construit une pertinence de quelque chose qui n'en avait pas forcément. Ce qui rend pertinent "une opinion publique", c'est la publication (d'où le rôle des journalistes comme milieu social, et aujourd'hui des sondages). Il faut de plus prendre le locuteur comme "une parole" (qui effectue des mises en relation, des comparaisons au fur et à mesure des questions posées), et non pas comme un simple "agrégable". Ceci étant, les processus d'agrégation, vu la taille de l'enquête, sont incontournables, tout en étant attentif aux changements de valeurs discursives engendrées par l'agrégation et au passage à une syntaxe plus pauvre.

Par rapport au travail sur l'enquête GEROGEP (reprise d'une enquête ancienne et réflexion sur l'état d'esprit à l'époque), l'intervention se situe ici au moment même de l'enquête. Le questionnaire SIDA est extrêmement long et lourd : il a été préconisé d'éliminer les relances

pour le cadrage (la "validation") et de se fier à l'intuition de l'enquêteur pour le classement de la réponse dans la grille, et ceci, notamment, dans la mesure où les interactions en question ne font en général que "mettre dans la bouche de l'enquêté" ce que l'enquêteur avait déjà conclu (à noter que cette suggestion n'a finalement pas été retenue par les instituts de sondage). Le groupe de linguistes sera donc invité à participer à la formation des enquêteurs. L'option "téléphone" a été soutenue par les linguistes : l'auto-administration a l'avantage apparent de neutraliser l'influence de l'enquêteur, mais il y a 15 à 20 % de la population qui n'est pas à l'aise dans l'écrit, et la pré-enquête montre que le téléphone permet une certaine familiarité (les entretiens peuvent durer jusqu'à 1 h - 1 h 15).

Au cours de l'enquête, l'enquêteur sera assisté d'un chercheur (écoute en double). Les enquêteurs sont très motivés mais la passation est épuisante (la relation d'échange est très prenante). Les questions d'homogénéité du questionnaire par rapport au sexe n'ont pas été soulevés, et seraient impossibles à gérer compte tenu de la procédure d'échantillonnage ; par contre la passation se fera en face-à-face pour les adolescents (les arguments valables pour les adultes ne le sont pas forcément pour les adolescents). Le choix des N°s de téléphone est fait au hasard (dissociation des N°s et du fichier de saisie), ainsi que la personne interviewée dans le foyer (des "questions-filtres" -êtes vous né entre le 1er et le 8 de tel mois- permettent de constituer un échantillon de 2000 personnes).

De fait, la conversation se passe à trois : l'enquêteur, l'enquêté et l'ordinateur. L'enquêteur est considéré comme un médiateur discursif entre l'enquêté et l'ordinateur. L'enquêté ne répond pas à la textualité de la question mais à l'intention qu'il sent derrière, et en anticipant sur le traitement de la réponse. Les questions sont perçues comme enchaînées mais les enquêtés soit y voient des marques d'enchaînement, soit acceptent de répondre de façon "atomisée". Il faudra alerter sur les enchaînements les plus fréquents, sur la normativité en matière sexuelle (notamment la fréquence des rapports sexuels), sur le souci de cohérence et d'homogénéité chez les enquêtés. Le questionnaire débute par les questions les plus extérieures, continue par les questions les plus intimes et finit sur les questions les plus générales.

L'enquête se situe sur deux plans : sur l'opinion "publique" et sur la vie personnelle des enquêtés (ces derniers sont d'ailleurs conscients de pouvoir se placer sur l'un des deux plans). Les enquêtés présentent parfois un refus global de la procédure téléphonique, parfois un refus plus limité sur le sujet. Il est possible de négocier un questionnaire court (vie personnelle exclue) ou un questionnaire long. Le vousoiement est préconisé y compris avec les adolescents (car il n'implique pas de négociation), les enquêteurs devront strictement respecter les consignes a priori, mais seront plus libres dans leurs questions.

5/1991

Michèle FERRAND

L'interviewer interviewé

L'exposé porte sur les difficultés d'un entretien lorsque l'interviewé refuse de jouer le pacte biographique. L'entretien dont il est question aujourd'hui a été effectué dans le cadre d'une enquête de l'INSEE "conditions de vie", enquête par questionnaire, mais un second passage était prévu pour un entretien biographique, de façon à permettre une comparaison des matériaux recueillis par questionnaire et par entretien. Ces entretiens biographiques ont été effectués par une équipe de quatre sociologues (Françoise BATTAGLIOLA, Isabelle BERTAUX-WIAME, Françoise IMBERT et Michèle FERRAND) et se voulaient centrés sur la mise en évidence de l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.

Lors de l'arrivée de MF, l'attitude de l'interviewé est très différente de celle qu'il a eu au téléphone : renvois de la question à l'interviewer (contre-interrogatoire), refus de répondre, non réponses ou réponses tronquées, fuites, demandes d'avis, ironie etc. De fait, l'interviewé s'attend à un questionnaire et non pas à "raconter sa vie" ("vous n'allez pas me faire faire une rédaction quand même !"). Cependant, il donne toutes les informations souhaitées, tout en refusant la forme même de l'interview biographique et en cherchant à garder la maîtrise de l'interrelation.

Un questionnement construit une norme par sa formulation, et la réponse de "bonne volonté" en prend en charge les présupposés. Dans l'entretien non directif, des normes sont aussi produites, et il faut donc là aussi tenir compte de l'interaction. Dans cette interaction, il y a une exploration des normes de l'autre (de forme et de fond). Dans la réponse à des questionnaires fermés il y a une anticipation de l'utilisation de la question (le modèle est celui du vote), une prise en compte du pouvoir de la réponse. Il s'agirait d'analyser les présupposés que l'interviewé accepte (par exemple parler de son itinéraire politique) et ceux qu'il refuse, d'examiner les ruptures de syntaxe (une syntaxe contrôlée est l'indice d'une auto surveillance), les reprises (signe de vernacularisation, c'est à dire de langage oral non surveillé, non normatif).

Doit-on utiliser plusieurs méthodes (en les hiérarchisant ?), encourager les digressions ? Comment "gérer" l'insécurité de l'interviewé ? La négociation du "genre littéraire" de l'entretien (biographie, questionnaire etc.) est un problème de "face" (perdre ou ne pas perdre la face). Se pose aussi le problème de la "question totale" dont la réponse "naturelle" est oui ou non, donc sans relance possible, du silence (anxiogène). Quel est le rôle que l'enquêté construit à l'enquêteur ?

6/1991

Bilan du groupe et propositions pour l'année à venir.

Sur le mode de déroulement de ces séminaires, plusieurs points sont bien appréciés : la convivialité, l'ouverture, l'aspect de "recherches non achevées". Tous souhaitent maintenir ces caractères à nos discussions, en faisant toutefois un effort vers des publications (deux textes publiés : l'enquête GEROGEP, et "le mot arabe"). Nous nous sommes réunis 15 fois en 18 mois, avec un "noyau dur" d'une quinzaine de participants (le fichier d'envoi comporte une soixantaine de noms de personnes souhaitant continuer à être informées).

Différents problèmes ont été abordés au cours de ces séances :

1/ domaines théoriques et méthodologiques : écrit/oral, questionnaires (questions ouvertes et fermées/histoires de vie/entretiens, transcriptions, significations sociales du corporel, rapport enquêteur/enquêté (dans les réponses, dans la conduite et le protocole du questionnement, interrelation en situation), formalisation (topologie), réflexions autour d'un mot (*topos / arabe*), discours savant / technique / journalistique, interprétation sociologique ;

2/ concepts/notions/méthodes : registres et genres discursifs, mémoire, silence et oubli, mot d'esprit et malentendu, rapports sociaux de sexe, identité, norme, couple question/réponse, "réponse naturelle", emprunts et fabrication de mots, oralisation, origines du point de vue/de l'énonciation.

Devons nous accentuer la réflexion sur les questions méthodologiques ? Faire plusieurs séances sur le même thème afin d'approfondir certaines questions (ou garder "l'indépendance des séances") ? Il est souhaité de faire des exposés à partir de matériaux différents sur une même question : par ex. la question de la norme et de la "modalité" (c'est à dire -entre autres- l'attitude de l'énonciateur par rapport à son énoncé) dans les rapports enquêteurs/enquêtés ou enseignants/enseignés.

Une rencontre *Langage et Société* pourra être organisée pour l'automne 1992, et il est proposé qu'elle soit centrée sur les questions d'analyse de discours.

9/1991

Cette réunion avait pour objet de déterminer le programme de nos activités pour l'année 91-92. Un colloque pourrait être organisé en septembre 1992 ou au début 93.

Un certain nombre de thèmes devraient être abordés au cours des réunions du groupe, en liaison ou non avec le projet de colloque. Un problème paraît particulièrement important : le statut théorique du discours dans une théorie des sciences sociales à construire. Comment positionner le discours dans l'ensemble des sciences sociales ? Comment aborder le problème de la construction sociale du sens, et dans quelle mesure le social a-t-il une réalité en dehors du

discours ? Mais on ne peut pas clore le discours hors de la pratique car il y a une interdépendance entre discours et pratique. Il y a aussi les réalités qui existent du fait qu'elles sont dites (discours politique).

D'autre part, des points de vue disciplinaires peuvent nécessiter une certaine "transparence" du discours (discours transparent ou discours objet) : recherches sur la grammaire, études statistiques (il y a quelque chose de quantitatif dans les phénomènes sociaux).

Recourt-on à l'analyse de discours quand on ne peut pas faire autrement ? Mais il y a aussi beaucoup de sujets où l'on aurait pas dû s'en passer. Il est nécessaire de caractériser les conditions dans lesquelles on éprouve le besoin d'analyse de discours. Y a-t-il un effet de mode : fuite devant le quantitatif ? Doit-on tordre le cou à la distinction recherches quantitatives-qualitatives ? Quelles hypothèses sémantiques doit-on faire pour traiter un corpus de manière statistique ? Il y a toujours une part de méconnaissance, car on est jamais à l'extérieur du discours (c'est pourquoi il n'est pas souhaitable, selon D. Maldidier de trop opérationnaliser l'analyse).

La "performativité" des discours est différente selon les disciplines : en économie et en droit les acteurs sont définis, en sociologie le discours s'adresse "à la cantonade", et la mesure de ses effets y est plus vague (le discours de la sociologie est "en suspension" de société).

Sur le déroulement des séances, doit-on approfondir et prévoir plusieurs séances sur le même thème ? Mais il est difficile pour de nouveaux arrivants de "prendre le train en marche". L'aspect "recherche en cours" doit être conservé absolument, en adaptant le contenu vers les interrogations du groupe. D. Combes et A.-M. Devreux se proposent d'exposer sur le "savoir sur le droit" et "l'autorité parentale" (interviews) et d'aborder le problème des "modalités".

Plusieurs sous-groupes peuvent continuer à fonctionner :

- analyse de l'oral ;
- les apôtres (Pierre, Paul, Jacques et Marc) sur la formalisation ;
- enquête sida ;
- groupe de lecture ;
- autres possibilités de sous-groupes ou d'exposés : topologie et formalisation, lexicologie.

Il faudrait que chaque sous-groupe définisse l'objet de son travail et donne un "contact".

Un colloque international de "sociocritique" est projeté par le CIADEST (Centre interuniversitaire d'analyse du discours et de sociocritique des textes de l'Université du Québec) pour 1992 à Montréal. Si ce projet se confirme, le groupe d'AD pourrait y faire une intervention. Le colloque-rencontre d'analyse de discours pourrait avoir lieu en janvier 1993 et avoir pour thème "la performativité sociale des discours" (il faudrait faire un texte de déclaration d'intentions, en trouvant un autre terme que "performativité", qui renvoie à un concept et un courant précis de sociolinguistique).

10/1991

Natalia AVTONOMOVA

Les études sur le langage en (ex) URSS

Natalia Avtonomova, linguiste russe, expose sur l'état des études sur le langage et le discours dans l'ex-URSS. Elle a traduit en russe *Les mots et les choses* de Michel Foucault.

En Union Soviétique, les tendances académiques ont été très prononcées, et influencées par la philologie anglaise. Le problème du langage a été au XX^e siècle ce qu'a été au XIX^e le problème de la conscience. Pour échapper aux problèmes de l'évaluation de la position de classe et à l'implication politique, les recherches se sont réfugiées dans les méthodes formalistes, et notamment dans l'étude des textes littéraires au moyen de méthodes linguistiques et statistiques.

Il y a eu quelques petites "îles" de liberté, et notamment l'*Institut de philosophie*, avec quelques chercheurs marxistes de haut niveau. Ils ont travaillé dans l'optique d'Althusser, de Foucault, de Sapir et Whorf (le langage comme signe de la culture). Mais le travail de Foucault étant difficile à formaliser, les approches ont été doubles et complémentaires : d'un côté un essai de traitement objectif, de l'autre un travail sur les théories de la rationalité. Il y a une

diversité des discours philosophiques, mais les entrecroisements sont conscients et admis. Un certain positivisme se justifie dans la collecte des faits. Le rapport entre langage et psychanalyse est également un thème de réflexion important.

En ce qui concerne l'analyse de discours, NA conçoit d'abord le discours dans son sens "américain" (les interrelations orales), puis au niveau des représentations. Ces deux "épistémès" correspondent à ce que Foucault appelle les pratiques discursives et les formations discursives. Il s'agit de pouvoir passer d'une épistémè à l'autre (cf. *Les mots et les choses* et *L'ordre du discours*). Mais en URSS il n'y a pas d'enquêtes, pas de calculs, pas de sociologie quantitative fiable.

Que peut-on attendre des travaux de Bakhtine (cf. *Marxisme et philosophie du langage*, textes réécrits par Volochinov/Medvev dans les années 30) ? Le "dialogisme" de Bakhtine essaie de sortir des oppositions objectivisme abstrait - individualisme subjectif, acte individuel de parole - structure de la langue, par l'attention aux énoncés, aux actes idéologiques socialisés, aux rapports entre mots et plongement des mots en contexte, aux dynamiques, aux instances d'interaction. Bakhtine a amorcé une sociologie linguistique (cf. ouvrage de K. Clark et M. Holquist, *Mikhail Bakhtine*, Harvard Univ. Press, 1984). Mais Bakhtine a sous-estimé les problèmes d'inégalité dans le dialogue. Le problème des idéologies est le moins bien traité chez Bakhtine : pour lui, l'idéologie est l'affrontement autour des mots, au quotidien et sans dialogue. Par la suite, ses recherches littéraires ont porté sur les rapports entre le "chaos tragique" (Dostoïevsky) et le "chaos carnavalesque" (Rabelais), entre le roman "socratique" et le roman du XIX^e (dialogisme / monologisme : à remarquer que le dialogue Socrate-Plotin est indépendant de la contemporanéité).

Par rapport à la France, les écrits de Bakhtine sont arrivés (années 75-80) à un moment opportun, dans les polémiques entre Pêcheux/Althusser (analyse automatique du discours et appareils idéologiques d'État) et Boutet/Fiala/Simonin (formations discursives et sociolinguistique) : peut-on faire une théorie du discours en dehors du discours ? Le conflit ne se résout sans doute pas dans une synthèse mais dans un mouvement (repousser toujours un peu plus loin les points aveugles idéologiques de l'analyse, il n'y a pas de clôture automatique du discours).

11-12/1991

Claire BOURDIL

Les conduites d'apprentis de l'écrit

Cet exposé a donné lieu à de nombreuses discussions, formant ainsi un travail de groupe.

Les "apprenties" (il s'agit surtout de jeunes femmes de plus de 20 ans) sont sans qualification et en situation d'échec plus ou moins prononcé sur le marché du travail, et bénéficient à ce titre d'un stage de remise à niveau dans le cadre du "CFI-18/25 ans" (congé formation individualisé). Leur ambition : obtenir un CAP ou un BEP et devenir agent de bureau. Le problème général posé est : comment se construit l'écrit chez ceux qui n'ont pas l'expérience de l'écrit "correct" socialement accepté. Plus spécifiquement, comment dans le texte, se maintient le "réfèrent" (ex. : lorsqu'on utilise "il", sait-on de quoi ou de qui il s'agit, s'agit-il du même réfèrent tout au long du texte, le texte donne-t-il les moyens de lever les ambiguïtés ?). Y a-t-il une cohésion du texte, quelles sont les marques de la modalisation (i.e. la position de l'énonciateur par rapport à son énoncé), de l'argumentation, quelles sont les contraintes discursives, sémantiques, syntaxiques (i.e. les contraintes qui font qu'un texte ne s'organise pas de façon aléatoire, dans sa forme, ses thèmes, son lexique, sa syntaxe) ?

Un problème important se pose : la différence entre l'écrit et l'oral. Les conditions de production sont particulières et différentes. Par exemple le temps du lecteur et du scripteur ne correspondent pas, comme dans le cas d'une interlocution, où l'énonciation est partagée. Le scripteur est obligé d'anticiper les calculs interprétatifs du destinataire absent. Le lecteur doit tout trouver sur sa feuille : entre le scripteur et le lecteur il n'y a pas de temps et d'espace de locution partagés. Le partage de l'énonciation à l'oral est plus net, avec une "mise en théâtre". Si l'oral a une dimension immédiate, temporaire et linéaire, qui en fait une construction

permanente, l'écrit est un linéaire "à deux dimensions" et est achevé. Si, à l'oral, on a des énoncés, l'écrit donne à lire des *phrases* (de la majuscule au point), syntaxiquement achevées et sur lesquelles on peut revenir.

Quel est le rituel de l'écrit et le rituel de l'oral ? Mais le narratif de l'oral est proche du narratif de l'écrit. De fait, écrit et oral sont "la même langue", il n'y a pas de différences de nature, mais de registres. Que veut dire par ailleurs le "correct" ? Un lieu imaginaire où le "correct" et le "non incorrect" coïncident ?

Les "apprenties" ont produit deux "premiers textes" : l'un dès le premier jour du stage, l'autre un mois après (ouvrant une production hebdomadaire régulière). La première consigne a été : "de quoi rêvez-vous ?", qui a été comprise soit comme "racontez un rêve" ou "racontez vos espoirs". La deuxième consigne a été "que regrettez-vous ?". Trois exemples (cf. textes joints) : *Véronique* a une attitude désinvolte et choisit de raconter un rêve réalisé ; à l'autre bout, *Isabelle*, a une attitude d'autonomie respectueuse et fait un récit ; quant à *Saliha*, elle a une attitude de dépendance et fait une liste de ce qu'elle rêve, en restant proche de l'oral et en construisant son texte comme une réponse à une question. Dans son texte, des infinitifs se substituent aux verbes conjugués. Elle s'appuie sur des postulats implicites de non-existence ("pas de paix dans le monde") et des effacements d'actants ("la drogue se vend", "des gens sont incarcérés") pour construire, par figure métaphorique interposée (le chiasme) la cohérence. Le deuxième texte de *Saliha* ne dépend plus aussi étroitement du sujet proposé (le regret) : il y a une autonomie syntaxique et textuelle, avec sa réappropriation en une "introduction" où l'ellipse observée (le texte commence par "QUE je suis stérile") est celle d'une principale et non la suite d'une question posée (comme à l'oral) ; de deux paragraphes sont formés, avec une ponctuation présente et non aléatoire. Le texte d'*Isabelle* a une structure de récit, avec des éléments de conclusion, de premier plan et d'arrière plan. Elle part d'une constatation pour aboutir à un projet d'action. Elle reconstruit la question ("je regrette"), mobilise une argumentation, anticipe le pourquoi du lecteur. *Véronique*, enfin, profite du sujet posé en toute liberté pour faire des reproches à une sœur dont elle "regrette" l'existence.

Plus généralement, quelle est la question (la *quaestio*) qui sous-tend un texte et lui donne une cohésion ? Les énoncés à l'oral, comme les phrases de nos "apprenties", sont contraintes par les termes successifs de la *quaestio*, qui forme ainsi la trame du texte. Reste la question de la cohérence : comment en vient-on à parler de certains termes, par quoi et comment sont-ils introduits ? (NDLR : selon J. Cervoni in *L'énonciation*, PUF, la "cohésion" d'un texte est la reprise thématique au long du texte, la "cohérence" textuelle étant l'adéquation du discours à la situation). Les thèmes sont les "choses dont on parle" mis en place par des "entités" (des noms mis en relation par des verbes). A l'oral, cette thématique est à construire : énonciation, reprises, clôtures internes et clôture finale. Le travail d'analyse est de repérer les *quaestio* du texte et de reconstruire une norme.

La cohésion d'un texte passe essentiellement par le maintien des référents (et donc des référents thématiques). Il y a trois types de contraintes : des contraintes discursives (on se place pour dire des choses dans un certain type d'argumentation) avec des modalisations (on se place par rapport à ce qu'on dit) ; des contraintes phrastiques (mettre les éléments dans un certain ordre, par exemple : sujet-verbe-complément) ; des contraintes sémantiques (types de relation entre les référents). Des ambiguïtés sur le référent, des écarts subsistent toujours (certaines voulues, contrôlées, d'autres incontrôlées, ambiguës). Ex. : "Henri est venu avec son frère, je *lui* ai proposé de rester" (qui est resté ? probablement Henri, du fait de sa position thématique). Un bon scripteur est celui qui anticipe les écarts, en tenant compte des implicites partagés et de ceux qui ne le sont pas (lever les ambiguïtés et rester dans l'implicite "au bon endroit").

Des problèmes apparaissent lorsqu'il y a des concurrences entre les différentes contraintes, et que la hiérarchie entre elles n'est pas maîtrisée. Le point de vue d'analyse et le point de vue pédagogique par rapport au texte ne sont pas les mêmes : pour l'analyse, tout texte est légitime, alors que le rapport pédagogique rend le texte illégitime. De même dans la situation pédagogique, le correct est l'objet du travail, alors qu'en situation "normale", le correct est instrumentalisé. Pour ce qui est de la syntaxe de l'oral les travaux du GARS à Aix en Provence tendent à rendre visible à la transcription (tableaux de relations autour des verbes) des structures récurrentes et régulières que l'on ne trouve pas à l'écrit (par exemple, seuls les

textes de *Saliha* ont pu être soumis à ce type de réécriture, guère possible avec ceux d'*Isabelle* et de *Véronique*).

Les modalités peuvent se diviser en modalités *aléthiques* (juger du vrai et du faux), *épistémiques* (la façon dont on sait), *déontiques* (à faire et à ne pas faire), *hédoniques* (ce qui est bon pour soi). Il y a également des modalités liées au *pouvoir/vouloir/avoir besoin* et aux *souhaits* ou à *l'irréel* (utilisation du mode conditionnel et de verbes "normalement" suivis du subjonctif).

1/1992

Danièle COMBES et Anne-Marie DEVREUX

Construire sa parenté

Danièle COMBES et Anne-Marie DEVREUX ont exposé un certain nombre de questions qui se sont posées à partir de leur enquête sur la parenté (Cf. rapport de D. COMBES et A.-M. DEVREUX **Construire sa parenté. Reconnaissance, légitimation, dénomination**, CSU, 1991, 326 p. Les chapitres de l'ouvrage portent sur : la parenté, le droit, les choix de nom, l'appropriation des enfants par les hommes et par les femmes : comment la parentalité est-elle exercée ?

A propos notamment des "modalités" (la position de l'énonciateur par rapport à son énoncé), que peuvent apporter d'autres regards à l'analyse sociologique ? Comment dépasser le clivage sociologie-linguistique ?

La recherche portait -en partie- sur le rapport au droit (droit de la filiation) des personnes interviewées. 44 personnes ont été interrogées (31 femmes, 13 hommes) ayant au moins 1 enfant, dont la situation matrimoniale au moment de l'enquête était connue (mariés, vie maritale, monoparentale). Il n'a pas été recherché d'histoires familiales complexes, mais il s'avère qu'il n'y a pas d'histoire familiale simple. Les entretiens duraient environ une heure, et ils ont été entièrement retranscrits, soit par des étudiants soit par DC/AMD.

Premier résultat important : la construction de la parenté est un processus social très complexe. Il se focalise sur un moment court (reconnaissance, choix du prénom etc.), mais déborde largement la période d'établissement de la filiation. Ses déterminants sont variés. La dimension psychologique a donné des pistes intéressantes, mais n'a pas été traitée. Rôles importants de la place dans la fratrie (ainé/cadet), du sexe, de l'histoire conjugale, du positionnement social de classe par rapport au conjoint (mobilités sociales), de l'origine culturelle (hétéro- et homogamie : à partir d'une homogamie de départ, un fossé peut se creuser entre conjoints).

Deuxième résultat, en aval : - le problème du passage de géniteur à parent, qui se réaffirme à diverses occasions (ex. : inscription à l'école) ;

- avoir construit sa parenté apparaît en revanche irréversible : comment cette parenté continue-t-elle à se construire dans la vie courante (parentalité : prise en charge réelle quotidienne). L'engagement des femmes dans la parentalité est permanent, celui des hommes l'est moins (mouvements d'engagement-désengagement, parfois changements brusques) ; lorsqu'il y a (rare) désengagement de la femme, le groupe des femmes prend le relais et ne se désengage jamais.

- les luttes d'appropriation à propos des enfants. Dans la recherche, il s'agit plus des rapports entre conjoints que des rapports de parents à enfants. Les couples dans lesquels on a l'impression que la personne de l'enfant est la plus respectée sont aussi les couples dans lesquels les rapports de sexe sont les moins inégalitaires.

Représentations, connaissances et pratiques du droit : ce que les gens savaient au moment de la première naissance, les questions qui se posent aux gens. Le problème a été introduit par la question : "quand cet enfant s'est annoncé, que s'est-il passé ?" Sur l'autorité parentale, il s'avère que les gens sont mal informés des choix qui s'offrent à eux, du droit "rudimentaire", quel que soit le milieu social, mis à part certaines femmes travaillant dans le secteur social. En général, les femmes connaissent un peu mieux que les hommes le droit de la filiation, et ceux qui ont une histoire familiale complexe sont un peu mieux informés (par exemple : connaissance de la possibilité de reconnaissance anticipée d'un enfant). Il y a des vraies et des

fausses confusions autour des termes légitime/illégitime. La "tonalité" est mal assurée lorsque les gens parlent du droit ("je crois que", "je ne suis pas sûr", hésitations, regards à l'interlocuteur etc.). L'interviewé(e) considère parfois l'interviewer comme un expert. Il n'y a pas de relation entre la véracité et le ton assuré. Il y a des cas où le recours à l'appareil juridique est nécessaire : le droit de visite par exemple. Le statut de la filiation n'est pas le même pour les enfants légitimes, naturels et illégitimes. Il y a une préoccupation "sur le tard" pour le devenir des biens, qui n'est pas tracé de la même manière lorsque les gens sont mariés ou non. Le recours au droit se fait sur le mode argumentatif, lorsqu'il n'est pas besoin d'aller devant les tribunaux.

En ce qui concerne l'*autorité parentale* il y avait des questions test sur ce que les gens savaient. Les interviewé(e)s n'ont pas lu le Code, mais il y a parfois concordance entre eux et le code (notamment sur l'ambiguïté entre autorité parentale (juridique) et autorité morale). Quatre types de réactions :

1/ La confusion (massive dans les entretiens) entre l'autorité parentale (juridique) et l'autorité morale. Le code dit dans l'a. 371 : "L'enfant à tout âge doit honneur et respect à ses père et mère". Cet article est placé au début du chapitre sur l'autorité parentale, et sa place est importante. L'autorité parentale est le cadre institutionnel des rapports parents-enfants, mais il n'y a pas de réciprocité envers les enfants, sauf sur le devoir de garde et de protection, auquel les parents ne peuvent pas se soustraire (pas de démission "contractuelle" possible, seulement la déchéance des droits). On retrouve dans le discours des gens le passage entre l'autorité parentale et l'autorité "tout court".

2/ Les interviewé(e)s insistent davantage sur les devoirs des enfants que sur les obligations des parents. Ils ne savent pas toujours si l'autorité parentale est partagée ou non entre les deux parents.

3/ Il y a assimilation fréquente entre l'autorité parentale et le droit de garde, alors que le code distingue nettement la reconnaissance, l'autorité parentale et le droit de garde (en cas de non mariage). Ainsi un père (non marié) qui a reconnu un enfant n'a pas l'autorité parentale s'il n'a pas fait une demande *conjointe* avec la mère (acceptée automatiquement par le juge). Par contre le droit de garde lui revient automatiquement en cas de décès de la mère.

4/ Il n'y a pas de "droit des enfants" dans le code, ni dans le discours des gens. La référence à l'intérêt de l'enfant est cependant faite en cas de séparation. Dans les entretiens, les devoirs des parents n'apparaissent jamais.

De fait, l'autorité parentale, c'est quelque chose que l'on partage et que l'on négocie.

2/1992

Danièle COMBES et Anne-Marie DEVREUX

Construire sa parenté

Danièle Combes et Anne-Marie Devreux ont introduit cette seconde séance sur leur recherche : "Construire sa parenté", en rappelant que les extraits d'entretiens livrés à la réflexion du groupe avaient été choisis en vue d'un exercice collectif centré sur les "modalités". Les deux séries d'extraits portent sur la connaissance, les représentations et les pratiques du droit de la parenté, la première de manière générale, la seconde sur un point particulier : l'autorité parentale. Dans la recherche, les réponses à une question-test sur l'autorité parentale (est-ce que vous savez ce que c'est; comment ça se passe; qui l'a ?) et, plus largement, les propos sur les choix opérés en matière de reconnaissance, dénomination, légitimation des enfants ont servi à analyser le niveau de connaissance du droit, les circonstances dans lesquelles on s'informe (souvent une rupture conjugale conduisant père et mère à s'interroger sur leurs droits respectifs) et les représentations que l'on se fait du droit.

Les commentaires et analyses de ces extraits faits en séance ont porté sur de nombreux points concernant la formulation des questions, la relation question-réponse et l'interprétation du discours englobant questions, réponses et interaction. Parmi les points saillants de la discussion :

- Les incidences de modalités telles que "est-ce que vous savez..." : l'emploi de savoir pouvant renforcer la position d'expert conférée à l'interviewer par l'interviewé, la modalité

“est-ce que” ou l'inversion du sujet influant sur la réponse (la question avec inversion impliquant plus de “solidarité” entre la question et la réponse. cf. article de *Mots*, N° 23, Juin 90) sur les réponses à “croyez-vous en Dieu?” et à “est-ce que vous croyez en Dieu?”).

- L'autorité parentale est parfois entendue comme l'autorité morale. Cf. l'extrait d'interview de *Madame Demargis* qui confère à son mari l'autorité légitime, le pouvoir de prendre les décisions importantes, opposées à l'exercice quotidien de son autorité à elle, sur la bonne marche de la maison.

- Danièle et Anne-Marie ayant précisé que leur conception de la construction de la parenté (selon laquelle il s'agit d'abord d'un processus individuel, même s'il a à voir avec l'histoire du couple) était explicite dans la lettre de demande d'entretien, l'hypothèse a été émise d'une acceptation plus massive de l'entretien par des personnes partageant ou admettant cette conception et de refus plus nombreux de personnes ayant une vision plus conjugale de la construction de la parenté...

3/1992

Pierre ACHARD et François LEIMDORFER

Construire sa parenté, “modalités” et analyse lexicologique

Le thème proposé était l'analyse des modalités dans les interviews de Danièle COMBES et d'Anne-Marie DEVREUX. De fait, l'essentiel de la séance a été consacré à l'examen des résultats sur 4 interviews complètes, produits par le logiciel *Lexico* mis au point par André SALEM (Laboratoire de lexicologie politique, ENS, Saint-Cloud). Il s'agit d'un traitement “lexicométrique”, c'est à dire statistique, d'un texte. (Cf. A. LEBART et A. SALEM, *Analyse statistique des données textuelles*, Dunod, 1989, et A. SALEM, *La pratique des segments répétés*, Kliensieck).

Ce logiciel, qui fonctionne sur Macintosh, permet :

- de donner le lexique complet de textes (saisis sous un traitement de texte quelconque), par ordre alphabétique et par ordre décroissant de fréquence ;
- de donner les “concordances” d'un terme quelconque choisi, c'est à dire la liste des phrases (réduites à une ligne, avec possibilité d'aller jusqu'à 3) dans lesquelles ce terme apparaît. Les contextes à gauche ou à droite du mot peuvent être classés par ordre alphabétique ;
- de donner les “spécificités” d'un lexique divisé en parties, c'est à dire de calculer si l'apparition d'un mot est “spécifique” d'une partie ou d'une autre (i.e. son apparition est + ou - probable dans une partie en fonction de sa distribution sur l'ensemble du texte et de la longueur respective des parties ; dans le cas contraire il est dit “banal”) ; les spécificités sont également calculées pour les “segments répétés”, c'est à dire les chaînes plus ou moins longues de mots qui se répètent dans un texte (comme par exemple : “c'est à dire” ou “par exemple”) ;
- il peut également effectuer une analyse factorielle de correspondance et donc une mise en relation entre les mots et les différentes parties considérées comme des variables (i.e. le rapport entre un mot et deux ou plusieurs variables).

Pour ce faire, le logiciel “segmente” tout d'abord le texte en “formes”, c'est à dire en chaîne de caractères compris entre deux délimiteurs : retours chariots et espaces, et délimiteurs que l'on peut choisir librement (généralement la ponctuation ;:?!-_'() etc.). Ces formes correspondent pour la plupart, selon la segmentation choisie, aux mots. Bien entendu, une différence d'une lettre entre deux formes produira deux formes (deux formes par exemple pour le même mot au singulier et au pluriel). Puis le logiciel effectue des comptages et enfin des tris selon les parties choisies. Les parties correspondent à des “clés” de classement que l'on introduit dans le texte (par une procédure simple en traitement de texte). Ces clés correspondent à des informations dont on dispose préalablement et dont on fait l'hypothèse qu'elles pourraient donner des résultats significatifs. Tout type de variable discursive ou “extra-discursive” peut être introduite. Exemple : diviser un corpus de réponses libres à une question, selon l'âge, le sexe, le niveau d'étude des interviewé(e)s.

Dans le cas présent, on disposait de deux types d'information : un corpus divisé en 4 interviews, et à l'intérieur des interviews, le nom du locuteur (interviewer et interviewé(e)). Le texte a donc été divisé en 6 parties : les 2 premières pour les interviewers (DC et AMD), les 4

suivantes pour les 4 interviewé(e)s. Ceci afin de voir s'il y avait des différences significatives entre interviewers et interviewé(e)s, et entre interviewé(e)s. Les concordances demandées portaient sur les modalités : "crois", "pense", "peut-être", "à mon avis", "sais" etc.

Quelques résultats schématiques ont pu être dégagés : le vocabulaire spécifique de l'oral est immédiatement apparent : pronoms personnels, "c'est", "bon", "voilà", être et avoir, faire (aux formes conjuguées) etc. Les formes d'adresse en "vous" sont bien évidemment plus fréquentes chez les interviewers. Les deux interviewées utilisent plus spécifiquement le "je", alors que les interviewés utilisent préférentiellement le "on". De plus les deux hommes, contrairement aux deux femmes, utilisent peu les termes "père" et "mère".

Spécificités fortes (en "mots pleins") :

DC : "question", "vos parents", "il y a écrit"

AMD : "votre mère", "un livret", "votre nom"

Mme B : "mon père", "ma mère", "Espagne", "gosses"

Mme F : "Myriam", "Fabien", "problèmes", "doute", "trucs"

M. E : "à mon avis", "niveau", "gens", "intéressant"

M. Le C : "second", "difficultés", "jumeau", "les choses".

Le discours de Mme B comprend de nombreuses formes à l'imparfait, le mot "souvenir" en spécificité positive, ce qui permet l'hypothèse d'un discours plus narratif.

Mme F parle au présent, utilise les modalités "je dois dire", "il veut", "il faut" et "je crois" de manière plus spécifique. Elle est la seule à utiliser "je connais" de manière affirmative (ce qui avait déjà été repéré dans les textes des interviews).

M. E a un discours "explicatif" ("je veux dire", "à savoir", "disons que", "je crois", "je trouve", "forcément", "parce que") fortement modalisé. "Ma femme" apparaît spécifiquement.

M. Le C modalise également fortement, dans l'ordre de la nécessité ("il a fallu", "difficultés"), de la possibilité ou du véridique ("si vous voulez", "peut-être", "c'est vrai", "je crois", "je pense", "effectivement"). "Mon frère" et "jumeau" apparaissent spécifiquement.

De manière plus générale, on peut dire que le traitement lexicographique ne remplace pas une analyse de discours, mais fait apparaître des spécificités statistiques intéressantes, qui sont autant d'hypothèses à formuler et à aller vérifier dans la linéarité du discours. De ce point de vue il est un outil extrêmement utile, d'autant que les corpus étudiés sont longs et ne se prêtent à une analyse de discours qualitative que sur des extraits. De même des hypothèses élaborées à partir des textes permettent d'être rapidement vérifiées par l'analyse des concordances (voir par exemple comment se distribuent les "on" et les "nous" dans un corpus).

4/1992

François LEIMDORFER

Trois interviews (patrons et patronnes de maquis à Abidjan) : problèmes de mise en scène et de représentation

Au cours de cette réunion F. Leimdorfer a exposé une analyse de trois interviews de patron et patronnes de "maquis" (cf. exposé de mai 1990). Ces maquis sont de petits restaurants populaires ivoiriens, dont le nombre s'est extrêmement développé au cours des dix dernières années. Une première analyse d'articles de presse des années 80 avait montré une opposition dans les textes entre "restaurant" ("moderne", "huppé") lieu réservé aux riches, d'une sociabilité guindée et sans communication directe entre les convives, et le "maquis", lieu d'une sociabilité ouverte et directe, où toutes les catégories de la population se retrouvent. On pouvait voir dans ces articles, dans l'opposition entre les deux lieux, dans la "délégitimation" du restaurant et la légitimation du maquis, des procédures de construction d'identité (africaine versus européenne, pour les plus riches versus pour tout le monde, bien que ces termes ne soient pas explicitement utilisés).

A partir d'une enquête effectuée à Abidjan en 1989, il a été transcrit trois interviews, 1 patron et 2 patronnes de maquis, de manière complète, c'est à dire avec la transcription des interventions des enquêteurs (FL et GA, enquêteur ivoirien de l'ORSTOM), les pauses, les chevauchements de paroles, les lapsus, les intonations, les accentuations etc. (cf. le modèle décrit dans *Encrages* N° 18/19, automne 1987) ce qui pose par ailleurs des problèmes de

lourdeur et de fiabilité de transcription (longueur des pauses ? perception des intonations ? etc.).

Dans cette enquête, une des questions posées portait sur la différence entre maquis et restaurant. Cette question s'est avérée très intéressante, dans la mesure où le terme "restaurant" peut fonctionner comme catégorie générale de lieu de restauration, et comme lieu marqué, réservé aux plus riches. De ce fait, l'on pouvait répondre que "c'est la même chose", "c'est différent", "c'est différent et la même chose". Les trois interviewé(e)s acceptent la question comme normale, mais seul l'homme refuse la différence posée par les interviewers.

A la suite de cette question, les interviewé(e)s ont décrit le restaurant ou le maquis en invitant les locuteurs à s'identifier à un témoin et à se représenter le lieu en utilisant des pronoms personnels (des "vous génériques" : "vous voyez + bon dans un restaurant + vous venez dans un restaurant + vous pouvez trouver tout ce que vous voulez ..." etc.). L'analyse a porté essentiellement sur le jeu des pronoms personnels et les identifications proposées. La première patronne interviewée répond tout d'abord à la question posée en terme de statut ("là actuellement je ne peux pas mettre un restaurant + sinon mon ambition c'est de faire CARRIÈRE dans la restauration + donc tôt ou tard + après ici + je je ferai un restaurant + où je mettrai maintenant + REStaurant"). Elle propose une description du restaurant où le "vous" correspond à une place de client (ce qu'elle ne fait pas pour le "maquis"). Le restaurant est le lieu de la distinction sociale.

La deuxième patronne, en acceptant la différence, inclut le maquis dans une catégorie générale, avec une référence à la famille ("le maquis euh: + c'est un: c'est le petit frère du restaurant c'est à dire + le maquis c'est fait pour rendre/pour s'entraider ... pour nos frères qui n'ont pas assez les moyens"). Elle invite par ailleurs les locuteurs à être des témoins de l'attitude des clients dans certains maquis (les différences se situent pour elle au niveau des comportements des clients), et tient clairement une position de patronne face à des clients et face à son personnel.

Le troisième interviewé refuse la distinction ("c'est à peu près la même chose") à partir d'une position de commerçant ("ce que nous faisons, c'est du commerce"). Faire du commerce c'est neutraliser les différences virtuelles entre maquis et restaurant. Ses "vous génériques" invitent d'une part à s'identifier au patron, d'autre part à s'identifier au client dans ses rapports avec les serveurs et serveuses. Il fait par contre une opposition entre sexes, dans le comportement des serveurs-hommes, qui est un comportement neutralisant la différence de sexe ("ils voient le client comme client"), et le comportement des serveuses-femmes, qui voient le client comme "homme" (le maquis est un lieu de drague, et les relations homme-femme sont une dimension essentielle de la vie quotidienne individuelle et sociale abidjanaise, cf. les travaux de Cl. Vidal).

Ces courtes scènes décrites par les interviewé(e)s sont au sens propre, des *représentations*. L'analyse des pronoms personnels utilisés, dans les identifications proposées, peut être un point d'élaboration d'hypothèses pour l'analyse d'identités sociales, qui ici ne sont pas toujours formulées explicitement (mais il y a parfois, dans l'interrelation discursive, des identités clairement énoncées : "je suis une femme Baoulé").

5/1992

François LEIMDORFER et Robert SANTO MARTINO

Analyse lexicologique des thèses sur le monde arabe

Cette réunion était initialement prévue avec la participation de Robert Santo Martino, chercheur à l'IREMAM de Aix en Provence, mais qui se trouve actuellement en poste à Tunis. Il s'agit d'un travail entrepris depuis deux ans par R. Santo Martino et F. Leimdorfer sur un corpus de 6000 titres de thèses portant sur le monde arabo-musulman (lettres, économie, sciences sociales, thèses soutenues des universités françaises entre 1972 et 1987).

Ces 6000 thèses ont été saisies par les documentalistes de l'IREMAM, afin de constituer une bibliographie des thèses (4 fascicules *THESAM* parus).

Le travail comporte un volet statistique avec les variables d'année de soutenance, d'université, de directeur de thèse, de discipline, de thèmes répertoriés par les

documentalistes, d'origine des étudiants (effectué par RSM), et un volet lexicométrique (RSM et FL) à l'aide du logiciel *lexico* (cf. le compte-rendu de mars 1992).

La recherche se situe dans le champ de la sociologie de la science, sous son "versant" discours, c'est à dire que l'organisation, les liens institutionnels et pratiques des groupes et des chercheurs ne sont pas envisagés ici. On fait l'hypothèse que la répartition des énoncés n'est pas aléatoire et procède tant de rapports socio-discursifs que de l'organisation interne du champ. Ce champ "existe" par ailleurs, puisque le domaine "orientaliste" se veut relativement autonome (existence depuis la fin du XVIII^e siècle, commission du CNRS, associations, colloques, relations internationales entre groupes et chercheurs etc.). Ceci étant, une grande part des énoncés des thèses sur le monde arabo-musulman n'est "orientaliste" que par sa référence spatiale (et l'inclusion dans le domaine par les documentalistes ayant constitué le fonds), comme on peut le voir à propos des "études urbaines".

Le travail se fait à partir des énoncés des titres. Le titre est un énoncé au sens plein du terme : produit d'une énonciation spécifique, dans un rapport particulier entre le texte lui-même et le champ sémantique dans lequel il prend sens, et pouvant avoir une forme syntaxique propre. Le titre est un énoncé court, symbolisant un texte (et pouvant fonctionner comme symbole de ce texte), sans en être un résumé, et renvoyant à la fois au texte et au champ discursif. Si l'on se limite aux énoncés des titres de thèses dans les sciences sociales (les titres de roman peuvent avoir un rapport très différent au "contenu" du texte), on remarque que le titre réfère toujours, d'une manière ou d'une autre au contenu de la thèse (à un ou des objets de recherche). Néanmoins, à mon sens, le titre renvoie en priorité *au champ discursif* dans lequel il prend sens (il est fréquent que certains éléments du titre ne soient pas repris ou explicités dans le texte, et le titre doit d'abord jouer comme élément de *reconnaissance*, du fait de son caractère symbolisateur). La forme syntaxique du titre de thèse est très régulière et contrainte : phrase nominale (quasi absence de verbe, ce qui n'est pas forcément le cas d'*articles* scientifiques), ce qui implique une assertion d'existence "en soi" de l'objet, suspendu des marques de personnes, de temps et d'aspect (accompli / inaccompli) liés à la conjugaison des verbes (Cf. Benveniste, *Linguistique générale*). L'énoncé peut être réduit à un seul mot (rarissime, dans le corpus un exemple : "Iranité"), mais comporte fréquemment une modalité du statut du texte : "études sur", "recherche", "analyse de", "comparaison de" etc. Vient alors l'énoncé thématique, souvent doublé d'un autre énoncé thématique ("et", deux points ou point) sous la forme d'un syntagme nominal (SN: déterminant+nom+adjectif), articulé à d'autres syntagmes nominaux et à des syntagmes prépositionnels (SP : "la ville *de* Constantine", "les rapports familiaux *chez* les ...") ; bien entendu, articles, adjectifs et autres SN ou SP ne sont pas obligatoires. A noter la fréquente présence de verbes nominalisés ou d'opérateurs ("*urbanisation d'Alger*", "*influence de ... sur...*"). La plupart des énoncés comportent une référence spatiale en SP ou en adjectif ("...en Algérie", "... algérienne"), due au caractère marqué du corpus (études "non françaises", "non théoriques").

Sur les résultats d'ensemble, il faut noter une forte production annuelle (entre 200 et 500 titres), une forte participation des étudiants d'origine arabe, des directeurs de thèses nombreux (forte concentration sur quelques uns), une majorité de thèses soutenues dans la région parisienne, une recherche se portant plutôt sur le Maghreb, et plutôt sur des thèmes contemporains.

Sur un tel corpus, l'approche lexicologique se justifie pleinement, mais par ailleurs, on ne dispose pas d'une connaissance "de l'intérieur" de ce corpus (vu sa taille). On est dès lors obligé de partir des outils statistiques et de vérifier les différentes hypothèses ou pistes dégagées au fur et à mesure. Des comparaisons lexicologiques ont été faites entre les énoncés relevant des différentes disciplines dans l'ensemble du corpus, et également par rapport à un sous ensemble "urbain" dégagé dans le corpus à partir de la présence dans les énoncés de "ville(s)", "urbain(e)(s)". En ce qui concerne les disciplines, certaines se différencient nettement dans leur vocabulaire (certains mots comme "développement" apparaissent ainsi comme "excluant" -spécificité négative très forte- dans les disciplines littéraires, et au contraire "incluant" dans les disciplines "sociales" -spécif. très fortes). Au centre du graphique d'analyse factorielle par correspondance, on trouve :

- en proximité : la sociologie, les sciences de l'éducation, la psychologie, l'ethnologie ;

- et en opposition sur les axes : l'économie et les études arabo-islamiques + les lettres sur un axe, le droit et la géographie sur un autre axe.

Sur les questions urbaines, le sous-corpus se différencie de l'ensemble par l'utilisation d'un vocabulaire fortement "processuel" ("urbanisation", "dynamiques", "processus" etc.). Ces études relèvent prioritairement de la géographie.

Une autre comparaison a été faite entre un sous-corpus de thèses sur l'Algérie, et un corpus de thèses sur l'Algérie pendant la période coloniale (corpus dont je disposais). Les oppositions (spécificités) entre les deux sont extrêmement fortes. Les thèmes principaux de la période coloniale se retrouvent aisément dans les tableaux des spécificités, mais ce qui est remarquable, c'est les changements entre les deux corpus : changements d'appellation ou disparitions (le terme "indigène" évidemment), changements de thème (ex. "le crédit agricole", le "droit musulman", thèmes forts pendant la période coloniale, inexistantes aujourd'hui) et apparition de nouveaux thèmes, mais également persistance de thèmes ou de courants (non spécificité d'un corpus à l'autre) comme les termes d'économie, ou "femme" (thème minoritaire dans le corpus colonial, mais apparu très tôt). A noter aussi dans la forme des énoncés, une plus grande prolifération aujourd'hui des "modalités d'énoncé" ("études sur" etc.), et surtout un vocabulaire plus processuel et un très grand nombre de doubles thèmes (mise en relation de deux éléments par "et").

La question sous-jacente à ces traitements statistiques et lexicologiques est l'analyse de la constitution de champs différenciés à l'intérieur d'un champ global : comment, quels indices statistiques, lexicologiques, voire syntaxiques peuvent indiquer une différenciation de champs. Sans doute l'analyse devrait intégrer la place de l'observateur du champ (constituer un corpus "arabo-musulman" c'est partir d'un point de vue et supposer une certaine autonomie du corpus). Il est néanmoins clair que la différenciation historique sur l'Algérie est patente (il faudrait pouvoir comparer avec l'Égypte ou l'Iran), et que la différenciation disciplinaire (établie a priori puisqu'il s'agit des appellations disciplinaires à la soutenance) fonctionne dans les choix lexicaux.

6/1992

Cette réunion avait pour objet de faire le bilan des activités du groupe et d'en tracer les orientations futures. Par ailleurs, nous avons profité de la présence de Dieter FLADDER et Thilo Von TROTTA, sociologues allemands venus à *Langage et Société* afin de débattre des problèmes de l'ethnométhodologie, pour discuter avec eux.

Le groupe se pose actuellement un problème d'identité en tant que groupe de sociologues, notamment à propos de l'intégration des problématiques proprement sociologiques, et de la justification du rapport de l'instrument lexicologique (ou d'autres méthodes) aux théories sociologiques et sociolinguistiques.

Plusieurs orientations se dessinent qui peuvent être autant de thèmes de débats :

- faire varier sur les mêmes objets des problématiques différentes ? (autour de travaux réalisés ou autour d'un projet commun, cf. le projet de colloque sur la "performativité")
- qu'entend-on par pratiques sociolinguistiques différentes ? (cf. travaux de Kergoat, Boutet, Achard, Wald)
- quel est "l'état de la question" en analyse de discours ? (cf. Charaudeau, Maldidier, Maingueneau, Veron) ?

Du point de vue du fonctionnement :

- il s'agirait d'essayer de dépasser et critiquer ce qui a été fait,
- notre questionnement d'un matériau à partir d'autres points de vue est insuffisant, il s'arrête avant d'avoir vraiment commencé.

L'objet premier du séminaire n'est pas le langage et le discours, mais la relation sociale dans ses formes langagières et idéologiques, et l'analyse des moyens méthodologiques. Mais la première question semble toujours repoussée, implicite. On peut aussi se demander quelle est la place que l'on donne au langage dans les fonctionnements sociaux. Les discours sont des parties de la dimension langagière. Il faudra faire un effort de clarification des techniques et des concepts (par ex. représentations, représentations collectives, énonciation institutionnelle).

Fladder et Von Trotta exposent ensuite ce qui est à l'origine de leurs travaux sur l'ethnométhodologie. Fladder part d'une réflexion sur le discours de la psychanalyse, sur les fondements théoriques de celle-ci, sur les rapports entre le discours du psychanalyste et celui du patient. La théorie freudienne est interrogée d'un triple point de vue : quelles sont ses théories du langage, de la connaissance, de l'action sociale ? Freud a bien une théorie de l'association langagière, mais n'a ni théorie de la connaissance, ni théorie de l'action sociale. Ce qui ne lui permet pas d'expliquer l'action sociale névrotique. Le savoir pour Freud est à double face : un phénomène manifeste (rêve, mot d'esprit, lapsus, symptôme) et un phénomène latent qui agit par la conversion (visuelle corporelle, motrice etc.) ou l'association symbolique. Cette double face est d'ailleurs identique chez Marx (cf. Idéologie allemande). De même, pour Freud, le Moi et le Ça sont séparés, alors qu'ils sont connectés dialectiquement (le Moi n'est pas une structure mais une fonction). Le Sur-Moi est un élément structurel du processus de l'action sociale, le sujet névrotique étant la distorsion du sujet de l'action.

Von Trotta travaille sur la genèse du concept de discours chez Foucault, notamment à partir des discours sur la maladie mentale. Foucault établit une théorie de la répression, mais aurait dû aller vers une théorie du pouvoir.

9/1992

Cette réunion a été de nouveau consacrée à la réflexion sur les orientations futures du groupe. La lettre d'invitation avait été accompagnée d'un texte programmatique de Pierre Achard sur une institutionnalisation possible du groupe "SLADE" (Sociologie du Langage, Analyse de Discours, Énonciation). Il a été convenu que les efforts d'institutionnalisation resteraient séparés de l'activité du séminaire, tout en restant informés et ouverts aux avancées et suggestions.

L'activité de service et la part de sociologie du langage ne correspondent pas en effet aux attentes de la totalité des participants. Il semble plus urgent d'approfondir les échanges entre nous sur "de la sociologie avec du langage". Il faut dépasser les aspects utilitaires de l'AD, et viser à construire une partie de théorie sociologique, même si souvent le travail d'analyse fait perdre de vue la structure générale, et fait oublier que les discours particuliers sont travaillés par des discours, des conceptions, des notions plus globales -parfois non immédiatement présentes.

Le séminaire a permis de mieux se comprendre, mais nous restons encore dans la juxtaposition des réflexions et des pratiques, et en deçà de ce qu'il est possible de faire, notamment la liaison et le retour sur ce qui a été fait. Le séminaire doit être un lieu de confrontation et d'approfondissement. Il doit être ouvert, sans chercher l'élargissement, afin de capitaliser le chemin parcouru, et de ne pas être obligé de reprendre une partie du travail à chaque nouvelle arrivée.

Différents thèmes ou projets de recherche pourraient être abordés : "la construction sociale de la réalité", les discours politiques institutionnels (cf. Mary Douglas), la "performativité". Il ne faut pas craindre de s'engager dans une analyse de discours, même si les concepts et les outils ne sont pas maîtrisés : l'AD est souvent un processus en spirale, et des questions d'ordre discursif viennent s'inscrire peu à peu dans la formulation d'hypothèses. A propos du "nationalisme" par exemple, il y a un aller-retour et un accrochage entre la constitution collective d'un groupe national, et, en discours, des "nous" ouverts et des catégories externes. Par ailleurs, le matériau langagier a des effets indépendants, ce qui fait que les hypothèses doivent porter à la fois sur l'objet et sur les fonctionnements langagiers.

En conclusion, on peut avancer que le groupe-séminaire devrait :

- ne pas se centrer sur l'activité de service ;
- rester ouvert sans chercher l'élargissement systématique ;
- capitaliser l'expérience des trois ans de fonctionnement passés en approfondissant à la fois la méthode, les concepts, et la position sociologique (et historique, pédagogique etc. selon les cas) ;
- garder au déroulement des réunions un caractère non formel et non académique ;

- retravailler la sociologie et l'épistémologie sociologique.

Plusieurs modes de travail peuvent être envisagés :

- la préparation d'un colloque où le groupe pourrait apparaître en tant que tel, et se confronter à d'autres groupes ou chercheurs sociologues ou d'analyse de discours. Le projet sur la "performativité des discours" (brièvement : les "actes de langage", ou encore les actes pratiques effectués par le langage et en particulier ceux qui ne peuvent être effectués *qu'avec* du langage -*how to do things with words*, Austin- : promettre, insulter, conseiller, ordonner etc.) pourrait être retenu, à la condition toutefois que le concept soit discuté, que les différentes approches soient comparées (pragmatique, sociologie) et que le champ de validité soit déterminé, et les différents "glissements" conceptuels et problématiques évalués. Ceci pose le problème du "pouvoir" du langage et du discours, des interrelations discursives et des "reprises" ou prises en charge des "actes langagiers" d'une part ; et d'autre part de la relation entre forme et effet (dire "je promets" implique-t-il automatiquement une promesse, voir aussi les "actes indirects" : "j'aimerais du sel" = "donne moi du sel"), et une analyse de l'effet (l'effet est-il le contenu de l'énoncé ou la pratique ?). Un intitulé de colloque pourrait être "les pratiques discursives sont-elles bien des pratiques ?"

- un travail devrait être fait sur les comptes-rendus du groupe, en vue d'une publication interne ou plus large.

- une réflexion sur d'autres approches, notamment anglo-saxonnes, et parallèlement une recherche d'autres méthodes informatiques d'appui à l'analyse.

- un exposé sur le corpus des lettres de lecteurs (à propos de la xénophobie en Suisse, Ebel et Fiala versus Windisch).

- rapports de genre, rapports de sexe (GEDIST, Colette Guillaumin).

- l'appropriation de l'espace public (GEDIST).

- le malentendu (Irène Fenoglio).

- nation, nationalisme, discours (Estonie, Hongrie, Pierre Achard, Paul Wald).

10/ 1992

Pierre ACHARD

Les rapports entre "discours" et "nation", à partir d'une pré-étude sur la comparaison des nationalismes entre l'Est et l'Ouest de l'Europe (textes français, anglais et estoniens)

Il s'agit d'une réflexion à la fois sociologique et discursive : la notion de nation a toujours un rapport au politique, mais on a souvent tendance à considérer le politique comme un arrière fond présumé : la nation comme espace identitaire "naturel" et un rapport "instrumental" au politique. Or, c'est dans le rapport au politique que le problème de la nation se pose, et on a affaire à des construits discursifs, à des catégories. Le discours politique est la pointe émergée d'un ensemble de pratiques (la régulation de l'appareil d'État et de ses activités).

Le discours politique, comme d'ailleurs tout discours, tourne autour d'un "nous". Le discours est centré sur une origine, il organise ce qu'il voit ou ce qu'il décrit à partir de sa position. Le champ de validité de l'énoncé se déploie à partir de la position d'énonciation. Plusieurs positions peuvent être décrites :

1/ Le "nous" n'est pas forcément mobilisé explicitement, notamment lorsque le débat politique se passe "sans étrangers". Lorsque la notion est centrée sans utilisation d'un "nous" (ni marques de "ici", "maintenant"...), l'espace est ouvert. Si de plus on laisse non nommés les groupes n'appartenant pas à la communauté la position d'énonciateur occupe de fait tout le champ (situation assertive ouverte).

2/ Si l'existence du groupe est marqué par un "nous" explicite, il est alors différencié d'un extérieur qui existe (est co-posé), sans avoir besoin d'être désigné explicitement (situation avec une opposition "nous/les autres").

3/ Des pôles étrangers sont nommés, le marqueur "nous" peut ou non être présent, mais il n'est pas désigné comme tel par un désignant substantif. Le pôle énonciatif reste ouvert, mais cet ouvert est limité par la présence d'autres, instanciés dans l'espace d'énonciation (situation

avec opposition "nous/les étrangers"). Une classe de non nommés garde une présence virtuelle (frontière épaisse).

4/ Le "nous" est auto-désigné par une dénomination : l'énonciation se déploie dans le champ d'un "nous" explicite ("nous Français"). La logique devient classificatoire, le champ de l'énonciation est à la fois ouvert et fermé, et la frontière est vide (on peut décrire cette situation par une opposition "nous/l'Etranger". En anglais, on parlera ici de "we/foreigners", la situation 3 étant alors caractérisée comme "we/strangers").

5/ Une différence est faite entre l'énonciation et l'allocution : il n'y a pas de "nous" explicite, sauf en position méta-discursive, qui désignera la catégorie à laquelle le locuteur appartient. "Les Français" sont l'intérieur de la catégorie, "ceux qui ne sont pas Français" en sont le complémentaire, "ceux dont on peut dire d'une certaine façon qu'ils sont Français" en sont la frontière, l'adhérence étant "ceux qui sont plus ou moins Français". La clôture est formée de l'ensemble des "gens qui sont presque tous Français". On pourrait dire que l'on considère ici la communauté comme existante objectivement : "nous envisagé comme un fait".

Cette esquisse de typologie s'appuie sur des représentations topologiques. La frontière a un intérieur, mais qui peut être vide (une ligne), et peut avoir elle-même une frontière. Les classes ne sont pas définies par des listes arbitraires, mais par une densité et un éloignement des éléments de la classe. La distance à l'énonciateur peut fonctionner de manière topologique, par cercles concentriques par exemple. Si les types 1 à 4 ne font appel qu'à un niveau de topologie, la cinquième fait intervenir une dimension "aoristique", qui s'appuie sur une opération plus complexe faisant appel à une distinction entre énonciateur et locuteur, et à la topologie induite dans le sous-espace de la locution représentée.

Des exemples d'application du modèle ont été donnés à partir d'une interview-discussion entre Alain Touraine et Max Gallo, dans la page *Idées du Monde* (du 17/12/91), à propos de l'Europe. Touraine utilise relativement rarement "nation", "national", et beaucoup "je". Si, au plan du contenu, les deux auteurs tendent à identifier "État" et "nation", ils se différencient par le placement de leur énonciation à l'égard de ces notions. Gallo utilise un "nous Français" ouvert-fermé, et un extérieur Étrangers, et son discours relève du quatrième type mentionné ci-dessus, alors que chez Touraine, le "nous" se place dans une série emboîtée d'identités (la nation n'est pas englobante). Touraine objective occasionnellement les Français (type 5) et situe principalement son énonciation au niveau européen, suivant la structure du troisième type. Il est intéressant de noter que, près d'un an plus tard, Touraine militera pour le Oui à Maastricht, et Gallo pour le Non, ce que cette analyse permettait d'anticiper.

Ces résultats, qui montrent comment se structure le discours sur la nation en France, peut être comparé avec une brochure émanant du Front national estonien, comportant une version en 5 langues (estonien, letton, lithuanien, anglais et russe) d'un "même" texte. L'analyse et la comparaison des versions anglaise (*The Baltic way*) et russe permet d'arriver à certaines conclusions. Dans l'une et l'autre versions, il y a peu d'occurrences de "nous", ce qui manifeste que la posture énonciative adoptée est celle du cinquième type. Le terme anglais "nation" est fréquent, alors que son équivalent "natsiia" est quasiment absent du texte russe : il est remplacé soit par "strana" ("pays"), soit par "narod" ("peuple"). A la différence des discours de Touraine et Gallo, le problème national repose sur des groupes présumés et non sur l'appartenance des individus, et les différences entre le texte anglais et le texte russe manifestent la différence entre les formations discursives et sociales, malgré l'homogénéité sous-jacente de l'acte discursif. La substitution des notions de pays et de peuple dans le texte russe, à la notion anglaise de nation manifeste la prégnance de la conception romantique de la nation comme peuple sur une terre, en même temps qu'elle désigne que pour un nationaliste estonien, la notion soviétique de "natsiia" n'est pas apte à exprimer cette conception.

La publication de ce texte en plusieurs langues par le Front national estonien montre qu'il y a quelque chose qui fonctionne (internationalement) comme étant la même notion, sans qu'il y ait pour autant une signification unique du concept, la comparaison des différentes versions permettant de montrer à la fois certaines différences entre les formations locales, leur surdétermination par les enjeux internationaux, et les procédés assurant un recollement stable et continu entre ces différentes conceptions.

Un article exposant plus en détail ces analyses sera publié en janvier 1993 en anglais dans la revue "Discourse and society".

11/1992

Paul WALD, en collaboration avec Ildiko SZABÓ

L'idée de la nation et de l'ethnicité, et les variétés des discours politiques qui tournent autour de l'antisémitisme en Hongrie aujourd'hui.

Comment s'opère la catégorisation dans les discours ? Un article commun, publié dans la revue *Nouvelles alternatives* N°26 (juin 1992), traitait des aspects socio-politiques. Ainsi en Hongrie, comme le montre un sondage, la problématique de l'antisémitisme semble atténuée par rapport à d'autres pays voisins, notamment la Pologne (6% donnent des jugements négatifs sur le comportement des juifs, contre 19% en Pologne).

Pendant le régime communiste, il y avait un "interdit de catégorisation" sur les juifs. Le régime post-stalinien a fait disparaître cet interdit. L'analyse s'est faite sur un corpus d'une douzaine de lettres de lecteurs au journal *Magyar Nemzet*, en 1990 (à l'époque, avant le rachat par Hersant, un des meilleurs quotidiens) en réaction à un article de Sandor Csoóri.

Le problème des attitudes antisémites se pose à l'écrit par le marquage, la catégorisation et la délimitation de la catégorie "juive" du reste. Le marquage circonscrit une catégorie dans un ensemble universel ("les juifs" en tant que tels), mais pas dans une opposition de face-à-face, juifs et Hongrois, juifs et chrétiens. En discours on trouve généralement instanciés des "objets naturels" (construits comme non-humains), des "artefacts" (construits par des opérations techniques), des "humains" (construits comme interlocuteurs potentiels). De plus, il y a toujours des choses non dites, mais sous-jacentes et que l'on ne peut dénier sans un refus de prise en charge

Ces lettres de lecteurs peuvent se lire à trois niveaux : un premier niveau de lecture immédiat, où l'on "réagit" ; un deuxième niveau plus analytique et sociopolitique où l'on commente et isole des thèmes ; un troisième niveau où l'énonciation constitue les catégorisations sociales, et par retour la catégorisation des locuteurs. On trouve ainsi deux positions : l'une relativement classique, antisémite, de l'extrême droite, l'autre relevant d'un populisme modéré où le "problème juif" est le problème pivot de l'identité hongroise. En ce qui concerne les Tziganes, ils sont toujours clairement catégorisés, considérés par ailleurs comme non-hongrois (la frontière est "vide" : elle ne contient pas d'éléments, on est d'un côté ou de l'autre). Pour les juifs le problème est plus complexe : y a-t-il des Hongrois juifs ? la frontière est-elle pleine ou vide selon les cas ? Si la catégorisation des juifs est l'enjeu du discours, il s'agit alors de stabiliser socialement une séparation entre juifs et Magyars (la frontière est vide, l'assimilation est niée). Il se trouve que de nombreux lecteurs ont été choqués, à des degrés divers, par une limite trop précise (séparatrice). Cette limite, Csoóri la marque par l'affirmation de l'impossibilité de la fusion entre juifs et Hongrois depuis la république des Conseils de Béla Kun (1919).

Les douze lettres de lecteurs en réaction à l'article de Csoóri peuvent se répartir (pour un lecteur "naïf") en 3 textes franchement antisémites, 3 franchement indignés, les autres étant "troublants". De fait, le problème n'est pas tant l'antisémitisme que l'aménagement catégoriel entre judaïcité (*zsidóság*) et magyarité (*magyarság*). Une analyse lexicale (difficile dans la mesure où le hongrois est une langue agglutinante avec des formes fléchies très nombreuses) donne les radicaux (formes fléchies et non fléchies) :

magyar : 142 *zsidó* : 141

formes non fléchies seules (substantif au nominatif singulier, ou adjectif ou attribut) :

	<u>magyar</u>	<u>zsidó</u>
<u>nom</u>	18	25
<u>adjectif</u>	45	18
TOTAL	63	43

Les rapports sont ici clairement inversés, or c'est le nom qui est à la base de la catégorisation : les Hongrois sont "qualifiés", les juifs "catégorisés" (par ailleurs on ne trouve pas dans le corpus de *zsidómagyar* -Hongrois juif, contre quelques *magyar zsidó* -juifs hongrois).

La dérivation en "-ság" (magyarité/judaïcité) indique une dénomination catégorielle en intension et une qualité personnelle ("-ité").

142 "magyar" (en racine) contre 26 "magyarság"
141 "zsidó" (en racine) contre 44 "zsidóság"

L'ordre des mots est très important en hongrois car il permet une thématisation très souple (que ne permet pas le français) :

"zsidóság" est 14 fois sujet de verbes (dont 10 à la voix active), et "juifs" est beaucoup plus souvent sujet, alors que "Hongrois" beaucoup plus souvent objet, ce que l'on pourrait commenter en "ce sont les juifs qui font des choses aux Hongrois". De fait, c'est la magyarité qui pose problème. S'agit-il par ailleurs d'un problème de catégorisation ou d'un problème de désignation ?

12/1992

Irène FENOGLIO

La notion de "performatif"

François LEIMDORFER

La discussion BOURDIEU-ACHARD à propos de la "force performative" du langage.

La notion de performatif a été inventée par J. L. AUSTIN (*How to do things with words*, Oxford 1963, *Quand dire c'est faire*, Le Seuil 1970) chef de file des philosophes dits "du langage ordinaire" qui se situent eux-mêmes dans la lignée du "second Wittgenstein", celui des *jeux de langage*. L'ouvrage d'Austin se divise en 12 conférences qui marquent le cheminement de sa réflexion.

Austin fait tout d'abord la distinction entre performatif (faire avec du dire) et constatif (décrire un état). L'énoncé constatif constate, décrit, par exemple : "il fait beau". L'énoncé performatif ne constate rien mais exécute une action, celle indiquée dans l'énoncé. Le constatif peut s'évaluer en termes de vrai-faux, alors que le performatif s'évalue en action "réussie" ou non.

Ce que la parole vise à faire nécessite certaines circonstances, et si l'énonciation performative n'agit pas, elle est dite "malheureuse" (et non fausse), d'où une doctrine des "échecs" (*Infelicities*). Quels sont les critères pour distinguer une énonciation performative d'une énonciation constative ? Il faut réduire les énonciations à leurs formes explicites ("je viendrai" = "je te promets que je viendrai") et Austin distingue les performatifs *primaires* des performatifs *explicites*. Les *primaires* peuvent être ambigus, seul le contexte peut lever l'ambiguïté, ex. "oui" (en se mariant), "la séance est levée" prononcée par le président de séance, ou encore "je serai là". Si le contexte d'énonciation permet de passer de "je serai là" à "je te promets que je serai là" (explicite), on est bien devant un énoncé performatif. Au fur et à mesure de l'avancée de sa réflexion, reprise chaque fois pas à pas, la clarté du performatif à partir de l'opposition performatif / constatif, se dilue dans la tripartition *locutoire* / *illocutoire* / *perlocutoire* qui sont trois aspects de l'acte de parole global.

Dans la 8^{ème} conférence, Austin définit "l'acte de langage" à partir de trois notions : le *locutoire* (le domaine de la production de sons, la grammaire et le vocabulaire, le fait de dire quelque chose), l'*illocutoire* (le dire, ce qui est produit en disant quelque chose), le *perlocutoire* (les effets de ce qui a été dit, ce qui se passe par le fait de dire quelque chose). Exemple donné par Austin : "tire sur elle" (*locutoire*), le conseil de tirer (*illocutoire*), l'effet persuasif (*perlocutoire*). L'acte locutoire se divise en "phonétique" (production d'un *phone*), "phatique" (réalisation d'une phrase, production d'un *phème*), "rhétique" (le sens de l'énoncé, production d'un *rhème*). Le constatif se concentre sur le locutoire (correspondance fait-énoncé), et le

performatif sur l'illocutoire (le performatif est un cas particulier de l'illocutoire). Austin conclut qu'il n'est pas possible de faire une liste des verbes performatifs, mais seulement des valeurs de l'illocutoire.

SEARLE (*Speech acts*, Cambridge 1969, *Les actes de langage*, trad. de O. Ducrot, Hermann 1972) ne veut pas rompre le lien langue-parole et refuse la distinction locutoire-illocutoire : tout acte locutoire est un acte illocutoire. Le rapport illocutoire est spécifique et ordonné (une interlocution précise), alors que le rapport "rhétorique" est un acte générique et indéterminé (le rapport au monde). Le locutoire renvoie à la signification de la phrase, l'illocutoire à l'intention signifiante du locuteur .

Benveniste refuse l'élargissement du performatif, et maintient la différence performatifs/constatifs dans des conditions strictes d'emploi.

Pour BOURDIEU (*Ce que parler veut dire*, Fayard 1982), la force performative d'un énoncé ne se trouve pas dans la matérialité de la parole, mais lui vient du "dehors", dans ses conditions sociales d'utilisation, dans les rapports sociaux qui délèguent le porte-parole, qui le légitiment et "l'autorisent". ACHARD ("Je jure ... commentaires sur 'ce que parler veut dire' ", *Langage et Société*, sept. 84 N°29) objecte que Bourdieu considère les rapports langagiers en dehors de leur histoire : ainsi ce que Bourdieu appelle *capital symbolique* peut se retrouver dans la diachronie de la chaîne discursive et des énonciations. De plus, la performativité tient au rapport d'interlocution et la distribution du pouvoir qu'il actualise (par exemple le rapport entre le juge et le témoin) et non à l'énoncé seul.

DISCUSSION :

La notion de performativité et d'acte de parole est utile en analyse de discours. Cependant la dimension linguistique des actes de langage n'épuise pas la dimension sociale de ces actes : leur correspondance n'est ni nécessaire ni arbitraire. La performativité sociale doit prendre en compte la *formalité* de la situation et ses contraintes : préorganisation des places sociales et des places d'énonciation, rôle de l'écrit et du constatif dans la performativité juridique ou comptable, dans l'établissement de la vérité de certains faits en Grèce ancienne. La prise en charge (la non contestation des présupposés par exemple) permet de mesurer la "réussite" d'un acte de parole. La mise en évidence des *présupposés* (des énoncés et de la légitimité de l'énonciation) est un point très important à l'actif de la réflexion sur les actes de langage.

12/1992 - 1/1993

Irène FENOGLIO - CNRS PROPARAN (LADISIS) - Strasbourg.
PERFORMATIF ET JEUX AVEC LES MOTS

Le concept de performatif tel qu'on le rencontre dans la littérature linguistique la plus récente n'a donc plus grand rapport avec celui auquel Austin a donné le jour : il a largement essaimé. Mais au-delà de tout purisme terminologique, il faut reconnaître la productivité des deux champs problématiques qu'il a fécondés.

D'un côté, il a cristallisé l'idée que certains énoncés produits dans certaines circonstances, peuvent avoir valeur d'événements.[...].

Sur un autre versant, le concept de performatif, dénotant tout ce qui dans l'énoncé dévoile sa production, et dans le même mouvement le sujet producteur, vient subsumer l'ensemble des concepts qui relèvent de l'approche énonciative

C. Kerbrat-Orecchioni, "Note sur les concepts d'"illocutoire" et de "performatif" in *Linguistique et sémiologie* 4, P.U.L.1977.(pp.95-98)

F. Leimdorfer avait proposé comme titre à notre intervention "Actes de langage". Je préfère conserver dans l'intitulé la notion de performativité qui me semble plus intéressante bien que plus difficile. D'abord la notion d'actes de langage est dérivée de la découverte de la notion de performatif par Austin lui-même. Exactement dérivée : Austin propose d'abord la notion de performatif opposé à constatif, puis, insatisfait de cette distinction (au niveau des critères de spécification) il propose la tripartition des actes de langage : locutoire/illocutoire/perlocutoire. Et c'est le passage de l'un aux autres qui constitue toute la discussion. Ensuite, garder l'idée de performativité me permet de conserver cette question que je me posais sous la forme : performativité du discours ou performativité dans le discours ? elle s'avèrera peut-être une question inutile, mais c'est sous cette forme qu'au départ, elle s'est imposée.

I - LA NOTION DE PERFORMATIF

Je vais donc tenter, dans un premier temps, de vous présenter la notion de performatif. C'est un travail de type informatif qui consistera de façon très rapide et succincte à dire à la fois, ce qu'est cette notion et qui en a parlé...et de quelle façon. La synthèse ne sera évidemment pas exhaustive. Je suis partie d'une notion que je croyais claire et bien connue et au fur et à mesure des "lectures" de cette notion je me suis aperçue que, d'une part elles sont nombreuses et que d'autre part, elles sont toujours suffisamment fines pour, chaque fois, faire apparaître des développements possibles.

Ce que je présente, là, sera donc forcément caricatural ; Il s'agit juste de poser la notion pour pouvoir l'utiliser et indiquer quelques pistes pour répondre à la question : en quoi le "performatif" peut-il être objet d'intérêt et d'étude pour l'analyse de discours ?

Partons d'une indication tout à fait grossière : un énoncé performatif c'est, par exemple, dire, "Je te baptise", "Je te promets". Dire, c'est faire. Je ne peux baptiser sans dire "je baptise...", promettre sans dire "je te promets". Cet énoncé *-performatif-* s'oppose à l'énoncé *constatif*, par exemple, "il fait beau" qui constate mais qui ne permet pas de faire ce qu'il énonce. Mais on va voir que ce n'est pas si simple.

Le travail d'Austin et en particulier la distinction faite entre le performatif et le constatif est présenté par Benveniste¹ comme un «spécimen du type d'analyse de l'école d'Oxford² sur le langage ordinaire». «Les philosophes d'Oxford [précise-t-il] s'adonnent à l'analyse du langage ordinaire tel qu'il est parlé [...]. C'est la première fois, compte tenu des essais antérieurs, autrement orientés de Wittgenstein, que des philosophes se livrent à une enquête approfondie sur les ressources conceptuelles d'une langue naturelle...».

C'est bien, en effet, dans le contexte de la philosophie analytique, deuxième période qu'il faut placer la découverte du performatif³.

Auparavant, Wittgenstein auquel on renverra.

Je dirai, après d'autres, que ce que l'on a appelé, chez lui, le passage d'une philosophie à l'autre, soit du *Tractatus logicus philosophicus* aux *Philosophical Investigations* (*Recherches Philosophiques*) est marqué par un déplacement du centre d'intérêt : celui-ci passe de la langue formalisée à la langue naturelle. A l'époque des *Recherches* Wittgenstein caractérise sa méthode d'analyse par la notion de "jeu de langage" : «Notre erreur consiste à chercher une explication là

¹ - Problèmes de linguistique générale, T.1, chap.XXII (de la Vème partie "L'homme et la langue) : "La philosophie analytique et le langage". Gallimard, Tel, p.267.

² - Forme moderne de la vieille tradition verbaliste des humanités qui a fleuri à Oxford au XIVème. Pour l'école d'Oxford, impossible de philosopher à l'ancienne manière, les problèmes philosophiques sont des problèmes linguistiques en ce qu'ils concernent la logique informelle du fonctionnement des expressions.

³ - La première période de la philosophie analytique est marquée par Frege et Russel et donc par le travail sur la logique. La seconde est généralement présentée comme celle de Wittgenstein, Austin et Searle dont le travail porte sur le "langage ordinaire".

où nous devrions voir les faits en tant que "phénomène premier", c'est-à-dire : c'est ce jeu de langage là qui se joue». De tels jeux ne sont pas des modèles abstraits plus simples, imitant des aspects du langage naturel. Ce sont des modes d'expression différents qui «par comparaison» doivent «éclairer les faits du langage naturel» (*Recherches* § 130). Du *Tractatus* aux *Investigations*, Wittgenstein change de métaphore : les mots ne sont plus des *tableaux* mais des *outils*.

Ce qui s'est fondé autour de l'analyse nouvelle méthode, nouvel objet de la philosophie [on a parlé de "révolution analytique" qui réagissait à près de 50 ans d'hégélianisme] c'est la préoccupation non plus de décrire, d'expliquer ou de changer le monde, ou même de produire des énoncés d'un nouveau genre, mais d'apporter une analyse de la signification des énoncés. Pour la philosophie analytique, il y a un accord minimal faisant de la philosophie une enquête sur le langage. A partir du second Wittgenstein et de cette option générale va se dégager un groupe d'analystes dits "du langage ordinaire" dont Austin est l'initiateur et le maître incontesté. "Langage ordinaire", "forme de vie" ; selon l'expression de Wittgenstein «parler un langage est partie d'une activité ou d'une forme de vie» (*Recherches*). Nous sommes bien là dans le champs de l'énonciation telle que la définit Benveniste : «L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation» (*Problèmes...*p.80).

L'attention au langage ordinaire passe aussi pour la linguistique par une prise en considération de l'énonciation. Et c'est à l'intérieur de ce qu'on peut appeler une linguistique de l'énonciation que l'on doit examiner la notion de performatif.

C. Kerbrat-Orecchioni dans *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage* précise et circonscrit encore le champ en faisant une distinction entre une pragmatique "énonciative" et une pragmatique "illocutoire". Elle montre que celle-ci approfondit les idées développées par Austin et Searle mais qu'ont également souterrainement fécondé les réflexions de Peirce, Jakobson et les Béhavioristes américains. Elle en définit ainsi l'hypothèse fondatrice : «Parler c'est sans doute échanger des informations, mais c'est aussi effectuer un acte régi par des règles précises qui prétend transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyances et/ou son attitude comportementale ; corrélativement, comprendre un énoncé, c'est identifier, outre son contenu informationnel, sa visée pragmatique, c'est-à-dire sa valeur et sa force illocutoire.» (p.)

Voilà donc le cadre de naissance puis l'utilisation du performatif posés. Il s'agit maintenant de savoir ce qu'il recouvre.

PERFORMATIFS/ CONSTATIFS

Benveniste rappelle que «bien que les termes "performatif" et "constatif"» n'apparaissent pas encore, il avait néanmoins trouvé «la substance de la définition». Il avait, en effet, dans un article datant de 1958 "De la subjectivité dans le langage" ⁴ décrit les formes subjectives de l'énonciation linguistique en indiquant «sommairement» dit-il, la différence entre *Je jure* qui est un acte et *il jure* qui n'est qu'une information.

Austin, déjà dans *Sense and Sensibilia* ⁵, puis, bien sûr, dans *How to do things with words* critique la position descriptiviste (que Récanati appelle représentationaliste) qui assigne à un énoncé le rôle de décrire un certain état de chose ou de l'affirmer, description et affirmation donc posées selon le critère vrai/faux.

C'est dans la première conférence de *How to do things with words*, *Quand dire c'est faire* (constitué de 12 conférences publiées après sa mort survenue en 1960) qu'Austin distingue entre énoncés constatifs et énoncés performatifs.

«• Les énonciations **constatives** sont toutes les énonciations (pas toutes descriptives) pouvant recevoir la sanction vrai/faux

• Les énonciations **performatives** se présentent «à la première personne du singulier de l'indicatif présent, voix active [et]

A) ne "décrivent", ne "rapportent" ne constatent absolument rien, ne sont pas "vraies ou fausses" ; et sont telles que »

⁴ - in *Journal de psychologie*, 1958, p.267.

⁵ - Oxford, University press, 1962

B) l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) qu'on ne saurait décrire *tout bonnement* comme étant l'acte de dire quelque chose» (Quand dire...p.40)⁶

Pour ce qui est de l'invention ou de la mise en circulation de ce terme de performatif par Austin, Benveniste remarque ⁷ que puisque *performance* est déjà entré dans l'usage, il n'y aura pas de difficulté à y introduire performatif au sens particulier qu'il a chez Austin. Il ajoute : «On ne fait d'ailleurs que ramener en français une famille lexicale que l'anglais a prise à l'ancien français : *perform* vient de l'ancien français *parformer*. Quant au terme *constatif* il est régulièrement fait sur *constat* [...]. Bien que *constat* soit étymologiquement le présent latin *constat* "il est constant", le français le traite comme un substantif de même série que résultat et le rattache ainsi à la famille de l'ancien verbe *constar* : *constat* est ainsi parallèle à *résulter* : *résultat* [...] il sera licite de tirer de *constat* un adjectif *constatif*.».

Il aurait été intéressant de reprendre, conférence après conférence la progression, pas à pas d'Austin (il parle lui-même de "cheminement"), cependant, pour aller plus vite, je reprendrai les éléments qui m'apparaissent essentiels.

Il montre déjà dans la première conférence que ce qu'on vise à faire en employant l'énonciation performative nécessite certaines circonstances et que si celles-ci ne sont pas présentes, l'énonciation performative n'est pas fautive, mais simplement l'acte visé n'est pas produit («...nous ne parlons pas d'un faux pari ou d'un faux baptême [...] et que nous parlions, *de fait*, d'une fautive promesse, ne nous compromet pas plus que de parler d'un faux mouvement.» p.45).

Dans la deuxième, il expose le fait que si l'énonciation performative n'atteint pas son but (= n'agit pas), elle n'est pas fautive mais elle est "malheureuse", «Et voilà pourquoi nous appelons la doctrine des *choses qui peuvent se mal présenter et fonctionner mal*, lors de telles énonciations, la doctrine des *Échecs [infelicities]*.» (p.48). Austin nomme donc "échecs" (Infelicities) les différentes sortes de malheur qui peuvent affecter l'énonciation performative. Il en fait une récapitulation sous forme de schéma en arbre (cf. p.52) mais dans la troisième conférence il remet en cause cette classification inadéquate.

Dans la cinquième conférence, s'apercevant que les deux sortes d'énonciation sont affectées par la situation où elles sont produites, il recherche un critère qui caractériserait l'énonciation *performative*. «Et tout d'abord, naturellement, demandons-nous s'il existe un critère grammatical (ou lexicographique) [...Est-ce qu'il y aurait] quelque bonne raison cachée à notre préférence initiale pour les verbes à l'"indicatif présent, voix active", comme on dit.» (pp.81, 84). Il fera plusieurs analyses de différents cas pour faire apparaître la possible *explicitation* du performatif ; celle-ci se fera toujours par l'emploi «étrange et spécial» «de la première personne du singulier dite à l'indicatif présent et à la voix active [...]. prenons par exemple l'emploi de "je parie" [...]. "J'ai parié et "il parie" ne sont pas des performatifs ; ils ne font que décrire des actions –la mienne et la sienne, respectivement– dont chacune consiste à prononcer le performatif "je parie". Si je dis "Je parie", je n'affirme pas que je prononce les mots "je parie" ou d'autres mots, mais j'effectue l'acte de parier.» (p.86).

Persuadé qu'«aucun critère unique et absolu ne saurait exister et qu'il serait impossible de dresser une liste exhaustive de tous les critères [et que] de surcroît, ces critères ne permettraient pas de distinguer performatifs et constatifs puisque très souvent, la *même* phrase est employée, selon les circonstances, des deux façons : performative et constative» (p.89), à partir de la sixième conférence, les choses se compliquent et peu à peu la clarté du performatif va se diluer dans l'illocutoire (à partir de la huitième conférence). Ainsi Austin propose de réduire toute énonciation dont on soupçonne qu'elle serait performative à sa forme explicite et établit donc une distinction entre *performatifs explicites* et *performatifs primaires* :

- les *primaires* peuvent être ambigus et seul le contexte permet de lever l'ambiguïté ; ex. : "Oui" (en se mariant), "La séance est levée" (par le Président de séance), "Je serai là" (promesse simple).

⁶ - Tous les renvois de page correspondent à l'édition Seuil (Points), 1991.

⁷ - *Problèmes...* I, chap. XXII, note 4, p.270.

Devant un semblable performatif primaire on peut vérifier pour savoir si on se trouve devant un "vrai" performatif en essayant de passer du *primaire* à l'*explicite*. Si le contexte d'énonciation permet de passer de "Je serai là" à "Je te promets que je serai là", on est devant un énoncé performatif. Les performatifs explicites comportent une sorte de préfixe qui marque sans ambiguïté la performativité de l'énoncé, ici, "je te promets que". (Cf. en part. pp.90-91).

Mais bien vite, Austin s'aperçoit qu'il n'y a pas de critères infaillibles, ni de tests pour éviter ce qu'il appelle «l'hésitation entre le performatif explicite et le performatif descriptif» (p.105). Il classe les verbes en "comportatifs", "expositifs", "verdictifs", mais s'aperçoit chaque fois d'un «glissement ambigu du performatif au descriptif».

Donc, au fur et à mesure de son cheminement, il laisse apparaître que tous les énoncés constatifs peuvent devenir des performatifs explicites : il suffit d'expliciter l'acte d'affirmation : "je viendrai" donne "je te promets que je viendrai", "j'affirme que je viendrai". Et Austin de conclure avec une certaine candeur : «Il est temps, après cela, de reprendre le problème à neuf [...] Un peu plus de clarté et de précision nous permettra sans doute de sortir de cet embrouillamini. Après tout, "faire quelque chose" est une expression très vague : lorsque nous formulons une énonciation, quelle qu'elle soit, ne "faisons"-nous pas "quelque chose" ? [...] Le moment est venu d'examiner de plus près les circonstances de la "production d'une énonciation"» (pp.107-108). A partir de là s'ouvre la réflexion sur les *actes de langage*

LES ACTES DE LANGAGE

C'est dans sa huitième conférence qu'Austin passe clairement de la notion de performatif –dans la partition performatif/constatif– à ce qui sera appelé "actes de langage" et qui donnera lieu à .de nombreux développements.

Austin distingue trois *aspects* dans l'acte de parole global, qui sont eux-mêmes généralement appelés "actes" :

- L'acte **locutoire** (Recanati dit "locutionnaire") : c'est l'acte de locution. Il correspond à la production de sons appartenant à un vocabulaire et à une grammaire auxquels sont attachés une signification. L'acte locutoire correspond au fait de **dire quelque chose**
- L'acte **illocutoire** ("illocutionnaire" chez Recanati) : c'est l'acte d'illocution qui est produit **en disant quelque chose**, il rend manifeste comment les paroles peuvent être comprises.
- L'acte **perlocutoire** (chez Recanati "perlocutionnaire") : acte de perlocution qui est produit **par le fait de dire quelque chose**, il se situe au niveau des conséquences ou des effets chez les autres.

Pour Austin, il s'agit de distinguer trois aspects de l'acte consistant à *faire* quelque chose par la parole mais ces trois actes étant posés, le problème est d'étudier d'abord et avant tout l'acte d'illocution car il croit retrouver en lui l'acte ou le "faire" essentiel de la parole. L'acte de dire quelque chose (locutoire) et l'acte qu'on accomplit nécessairement quand on dit quelque chose (illocutoire) sont deux aspects d'une seule et même réalité, l'acte de discours total.

A la fin de la septième conférence Austin faisait apparaître comment l'acte locutoire se décompose lui-même en trois actes :

- l'"acte phonétique", le fait de «produire certains sons» ; l'énoncé produit est un *phone*.
- l'"acte phatique", le fait de «produire certains vocables selon une certaine construction, avec une certaine intonation», ce qui est énoncé est un *phème* Recanati reprendra un exemple faisant apparaître qu'un perroquet produit des phones mais non des phèmes.
- l'"acte rhétique" c'est «le fait d'employer un phème dans un sens plus ou moins déterminé, et avec une référence plus ou moins déterminée». ce qui est énoncé est un *rhème*⁸

A partir de là, Austin, comme le montre Recanati (art. *Communications* 32), définit l'aspect locutoire d'une énonciation comme représentant la dimension de la signification alors que faire un acte illocutoire c'est énoncer une phrase avec une certaine "force" (d'autres parlent de "valeur") ; l'acte illocutoire accompli en parlant est représenté dans la "force" de l'énoncé. Recanati présente la position d'Austin comme étant l'affirmation d'une thèse : celle de

⁸ - Recanati développe amplement cet aspect dans "Qu'est-ce qu'un acte locutionnaire", *Communications* 32, 1980, pp.190-215.

l'autonomie relative du pragmatique vis-à-vis du sémantique. «La signification de la phrase» dit Recanati, «a beau consister partiellement en indications pragmatiques, elle ne détermine pas directement l'acte illocutionnaire qu'accomplit le locuteur en l'énonçant : elle détermine quelque chose d'intermédiaire qu'Austin désigne d'un nom forgé spécialement, à savoir l'acte locutionnaire [...]. Pour Austin, celui qui dit "pourrais-tu te pousser un peu ? ne pose pas une question au plan illocutionnaire, quand bien même, au plan locutionnaire, il demande à son auditeur s'il pourrait se pousser un peu : il énonce cette phrase interrogative avec la *force* d'une requête [...]. Enfin le locuteur en énonçant "je promets de venir" n'affirme ni ne déclare qu'il promet, mais promet *simpliciter*.»

Dans la onzième conférence, Austin, à la lumière de la distinction locutoire/illocutoire, développe la distinction entre illocutoire et perlocutoire qui «paraît plus que tout autre susceptible de faire problème » : «Dans l'énonciation constative, nous négligeons les aspects illocutoires (sans compter les aspects perlocutoires) de l'acte de discours, pour concentrer notre attention sur ses aspects locutoires. D'ailleurs nous avons alors recours à une conception simpliste de la correspondance de l'énonciation avec les faits –laquelle implique forcément l'aspect illocutoire. Nous tendons vers un idéal où nous dirions ce qu'il est juste de dire en toutes circonstances, à n'importe quelle fin, à n'importe qui, etc. Dans l'énonciation performative, nous tenons compte, au maximum, de la valeur illocutoire de l'énonciation, et laissons de côté la dimension de la correspondance aux faits»

Autrement dit, plus on veut savoir si le dire adhère au faire (si le dire performe un faire), moins il est important de savoir si l'acte énoncé correspond(ra) à la réalité effectuée. Si je veux comprendre la promesse et analyser "je promets", je dois laisser de côté le fait de savoir si ce qui a été promis a été accompli ou non.

Je laisserai Austin conclure : «Nous avons dit qu'il restait encore une autre tâche[...]. Nous avons avancé qu'il nous fallait établir une liste des "verbes performatifs explicites" ; mais à la lumière de la théorie plus générale, nous voyons maintenant que ce qu'il nous faut, c'est une liste des *valeurs illocutoires* de l'énonciation. Toutefois l'ancienne distinction entre performatifs *primaires* et *explicites* se maintiendra malgré le *passage radical* [ici, c'est moi qui souligne] de la distinction performatif/constatif à la théorie des actes de discours. [...] Ce qui, en revanche, *ne résistera pas* au déplacement, c'est la notion de pureté des performatifs. Cette notion était essentiellement fondée sur notre croyance en la dichotomie performatif / constatif, dichotomie qui doit être abandonnée au profit de *familles* plus générales d'actes de discours, liés entre eux et se recouvrant les uns les autres. Ce sont ces actes précisément qu'il nous faut maintenant tenter de classer.»

En vertu de cette constatation, la tâche est non plus d'établir une liste des verbes performatifs mais une liste de «classes d'énonciations établies en fonction de leur valeur illocutoire.», classes d'énonciations «qui permettent de mettre en pièces deux fétiches [...], à savoir : 1) le fétiche vérité-fausseté, et 2) le fétiche valeur-fait [value-fact]». Austin en établira cinq qu'il nomme : verdictifs, exercitifs, promissifs, comportatifs, expositifs (Cf. pp.153 sqq.).

POUR UNE SAUVEGARDE DU PERFORMATIF

La question est posée ainsi par C. Kerbrat-Orechionni : «Convient-il de maintenir, en dépit de leur relative rareté dans la parole quotidienne, l'existence d'une classe d'unité proprement, c'est-à-dire explicitement performatives, ou faut-il accepter de voir celle-ci s'absorber, après l'avoir engendré, dans le concept plus extensif d'"illocutoire" (ou "illocutionnaire"), tout en sachant que plus on étend le domaine d'application d'une telle notion et plus ses contenus deviennent dangereusement flous ?» (*L'énonciation...*p.186).

Benveniste, d'accord pour souligner l'importance des performatifs, en refuse l'élargissement et notamment l'élargissement à l'impératif : «Il ne faut pas être dupe du fait que l'impératif produit un résultat, que *Venez !* fait venir effectivement celui à qui on s'adresse. Ce n'est pas ce résultat empirique qui compte. Un énoncé performatif n'est pas tel en ce qu'il peut modifier la situation d'un individu, mais en tant qu'il est *par lui-même* un acte. L'énoncé *est* l'acte ; celui qui le prononce accomplit l'acte en le dénommant» (*Problèmes...* p.274). La position de Benveniste est plus restrictive que celle d'Austin. Pour Austin a) venez ! et b) Je vous

ordonne de venir sont deux énoncés performatifs, a) un performatif primaire, b) un performatif explicite. Benveniste refuse de tenir a) et b) pour identifiable car ce n'est pas «le comportement attendu de l'interlocuteur qui est ici le critère, mais la forme des énoncés respectifs». La position de Benveniste n'est pas étonnante, il accueille la notion de performatif en tant qu'elle prend en charge, pour une part, l'importance qu'il accorde à "la subjectivité dans le langage", mais il en refuse l'extension dans la mesure où il veut garder un caractère formel conforme à la prise en considération de la langue. C. Kerbrat-Orecchioni dira qu' «entre le critère linguistique formel et l'extension de la catégorie, Benveniste choisit le critère et Austin l'extension». Recanati remarquera que Benveniste a vu une «différence de nature» là où Austin voyait une «différence de degré». Voici la conclusion de Benveniste (p.276) : «Nous ne voyons donc pas de raison pour abandonner la distinction entre performatif et constatif. Nous la croyons justifiée et nécessaire, à condition qu'on la maintienne dans des conditions strictes d'emploi qui l'autorisent, sans faire intervenir la considération du "résultat obtenu" qui est source de confusion». Est-ce qu'on ne revient pas, par là, au "premier" performatif d'Austin, le "je promets" par exemple, qui n'a rien à voir -du point de vue de sa définition en performatif- avec le fait que la promesse soit tenue ou non.

CONCLUSION

En guise de conclusion à cette présentation sommaire, je ferais quelques remarques qui, bien sûr, affirmeront ma position.

Je souhaiterais pouvoir conserver la notion de performatif (et en cela je m'accorde à Benveniste), il pourrait même devenir, en tout cas tenir, parfois, fonction de concept, utilisable en analyse de discours. Ce qu'il me paraîtrait important de garder, par delà un "fétichisme" séduisant (celui que craint Austin à la fin de son cheminement), c'est cette idée d'une simultanéité possible du dire et du faire ; sans doute suis-je encore d'une certaine façon sous le coup de mon impression forte lors de ma première découverte de cette notion, il y a déjà quelques années ; je reste en tout cas convaincue que la phrase d'Austin : «...nous pouvons distinguer entre *seulement* penser une chose, et la dire *effectivement* (tout haut) ; et là ce dire *est* un faire.» (p.108) indique, désigne "quelque chose".

Au fond je souhaiterais que ce soit l'illocutoire qui reste une "force", une "valeur" pragmatique-linguistique, marquée ou re-marquable dans l'énonciation linguistique et que la performativité désigne un concept.

La performativité serait non pas une valeur, non pas une inscription dans une échelle qualitative, mais une non-rupture entre le langage et l'inscription dans la réalité. Tout d'un coup, avec le performatif on ne serait plus dans l'idéal ou seulement l'intention de désigner et de dire, on ne serait plus dans le seul projet, mais dans la réalité en train de se faire, de s'accomplir : enfin on pourrait dire la chose même, cette chose étant le faire, non pas projeté mais dit simultanément à son accomplissement.

J'ai eu l'occasion d'utiliser ce "concept" de performativité dans certains travaux et cette démarche me permettait effectivement de clarifier ce qui se passait et la façon dont la discursivité est active, *dans* le temps où elle s'élabore, bien *avant* que se développent les effets du discours.

Dans cette perspective, j'aimerais insister sur l'idée que, avec le performatif, l'acte énoncé n'est pas *différé* par rapport à la parole énoncée, par rapport à l'énonciation. Il n'y aurait pas de *différance* (au sens de Derrida) entre l'acte et le dire, c'est ce que je voudrais développer dans le travail que je présenterai sur les malentendus et autres jeux avec les mots.

Le performatif apparaîtrait ainsi comme un paradigme énonciatif de l'idéal du dire.

Par ailleurs, ce souhait de sauvegarder la notion de performatif étant posé, je me suis demandé si, pour ce qui est des actes de langage et en ce qui concerne l'analyse de discours, la distinction importante à faire n'était pas celle entre illocutoire et perlocutoire plutôt qu'entre locutoire et illocutoire. Est-ce qu'il ne serait pas plus pertinent, en analyse de discours de commencer à analyser ce qui se passe par le fait de dire, c'est à dire de voir quels sont les effets du discours, cela afin de dépasser d'emblée les problèmes liés aux rapports intention/effets.

Car l'illocutoire est du côté de l'expression alors que le perlocutoire est plutôt du côté de la représentation. Ceci serait, peut-être, plus pertinent, mais pas plus "facile"...

II - PERFORMATIVITÉ ET JEUX AVEC LES MOTS

Wittgenstein – C'est cela que j'appelle un jeu de langage : un langage plus les actions dans lesquelles il est tissé.

[...]

– Votre erreur, comme toujours, est de chercher une explication là où vous devriez dire : tel jeu de langage a été joué.

Françoise Davoine, *La folie Wittgenstein* (EPEL, 1992, respectivement pp.25 et 210)

Je commencerais par faire parler "en exergue", un personnage qui, dans un roman/récit/fiction récent se nomme Wittgenstein. Personnage sympathique, il apparaît toujours fort à propos pour aider, en quelque sorte, la narratrice à "voir" ou à formuler des choses qui, du coup, peuvent être vues. J'ai choisi deux courtes citations parmi de nombreuses qui pourraient être relevées dans ce livre auquel je renvoie. Je les ai choisies parce qu'elles formulent de façon ramassée ce que je voudrais dire de ce qui se passe dans, derrière ce que j'appelle ici les jeux avec les mots, à savoir :

- "tissage" d'"actions" (d'actes ?) ou l'on retrouve la métaphore de la tapisserie donc plan de fils croisés mais aussi espace qui au fur et à mesure du tissage devient consistant et autonome.
- présence d'un jeu à mettre à jour, à plat, à déplier, à dérouler, à examiner, mais par lequel, du fait d'actions dont il est tissé, on ne peut donner d'explication.

L'argument de ce travail vient de l'intérêt que je porte à ce qui se passe dans l'acte de parole, de ce qui se passe *en disant*, plus que dans l'aspect instrumental de celle-ci. Il se produit des choses dans la parole, la parole est active et le performatif fascine parce qu'il manifesterait cela de façon quasi transparente⁹. Fascinent aussi ces événements de parole, malentendus, mots d'enfants qui tout d'un coup font surgir une "autre" signification, mots d'esprit qui jouent sur les mots, faisant éclater le sens, tirant d'"autres" significations plus cachées...etc. J'ai donc voulu sonder de près cette intuition qu'il y aurait quelque chose de la performativité dans ces jeux autour des mots, *avec* les mots.

Cette porte étant ouverte, il faudrait tenter de rentrer dans le vif, non pas du sujet, justement, mais des mots qu'il joue et dont il se joue.

Ici, perplexité

En effet, je terminai l'exposé que je faisais de la notion de performatif en remarquant que le performatif me semblait être un paradigme de la non *différance*, un paradigme énonciatif de l'idéal du dire, ce qu'on pourrait appeler le "dire-faire". Paradigme même de l'énonciation dans la mesure où on accepte la thèse de Recanati qui, reprenant Austin, affirme que «dans le sens d'un énoncé se réfléchit le fait de son énonciation.» (*La transparence et l'énonciation*, Seuil, 1979, p.7)

Or, cette notion de jeu –polysémique– permet elle-même de jouer sur plusieurs tableaux. Le jeu, au sens mécanique du terme, dans le sens où on dit «ce mécanisme a du

⁹ - Cf. C. Kerbrat Orecchioni : «On ne saurait nier que la notion de performatif se trouve compromise avec une conception quelque peu magique du langage.», "Note sur les concepts d' 'illocutoire' et de 'performatif'" in *Linguistique et sémiologie* 4, PUL, 1977, p.76.

jeu»¹⁰, c'est ce qui permet de *différer l'adhérence*, et donc de permettre de jouer, au sens ludique ; inversement, le jeu ludique n'apparaît que là où se trouve un *espace* lui permettant de s'élaborer et de se développer, où il y a suffisamment de "jeu" dans les articulations multiples entre les mots, entre les mots et les choses, entre les signes et ce qu'ils représentent, entre le signifiant et le signifié.

Alors, comment repérer la performativité dans les jeux avec les mots ?

Je voudrais avertir, ici, de la difficulté réelle qu'il y a à travailler sur des exemples "vrais", seuls exemples que j'ai retenus (soit je les ai recueillis directement, soit on me les rapportés de façon sûre). Ce que je présente est donc un dégrossissage, à peine ordonné, des tentatives de formulations. La difficulté de travailler sur ces exemples est grande car, comme l'exprime F. François : «La plupart des théoriciens des actes de langage ont travaillé sur des exemples fictifs, des histoires racontées. Quand on veut, [...] travailler sur des situations réelles, on se trouve confronté à la difficulté de savoir sur quoi on se fonde pour interpréter le perlocutoire, les effets de sens. Sur le déroulement même du texte ou sur une psychologie ou sur une sociologie implicite autant que douteuse ? On est amené à douter de l'opposition langue parole. Mais si le linguiste se veut interprète et non "structuraliste" a-t-il une méthode à lui ?»¹¹

I - DES ÉVÉNEMENTS ÉNONCIATIFS - DES ACCIDENTS INTERACTIFS.

Qu'est-ce que j'appelle "jeux avec les mots" ?

J'avais choisi cette désignation, d'une part, pour ne pas reprendre l'expression de Wittgenstein *jeu de langage* ¹² qu'il utilise dans un champ plus large, moins circonscrit que ce qu'il m'est permis de travailler ici et d'autre part parce que je voulais éviter l'expression "jeux de mots" qui a une signification précise et l'expression "jeu sur les mots" qui la rejoint, enfin parce que le "avec" de "jeu avec les mots" indique au mieux que quelque chose se passe *par, à l'occasion des* mots, présents, là, sans exclure ce qui s'y joue et qui demeure *in absentia*.

Au départ, je voulais illustrer ma réflexion avec trois types de jeux avec les mots : le malentendu, ce que j'appellerai "le mot d'enfant" et le jeu de mots, ce que Freud désigne par "mot d'esprit" ¹³. Or, je me suis vite aperçue que je ne pouvais pas garder cette dernière catégorie sur le même plan que les autres.

En effet, le jeu de mot se met à part du fait de son intentionalité, c'est un jeu ludique qui se sait jeu. Les autres catégories de jeux avec les mots, ne se savent pas "jeu" ; c'est l'observateur (qu'il soit tiers ou interactant) qui tout d'un coup, perçoit l'accident interactif, perçoit qu'il y a eu du jeu (au sens mécanique sus-désigné) dans l'utilisation des mots, plus exactement dans leur perception. Un jeu s'établit sur le dos des mots, il y a eu jeu *sur* les mots sans que celui-ci soit prémédité, du moins consciemment. Donc le "jeu de mot" est *marqué* par une volonté de jeu et, dans un premier temps, ne permettrait pas tant de faire apparaître la performativité plutôt que la perlocutivité. Le "jeu de mot", même s'il est improvisé (im pro-visée), se situe du côté de la maîtrise du discours ; il est utilisé stratégiquement pour une tactique visant une fin dans

¹⁰ - Cf. la définition du Petit Larousse (1991) : **Mécan a.** Intervalle laissé entre deux pièces, leur permettant de se mouvoir librement. **b.** Excès d'aisance dû à un défaut de serrage entre deux pièces en contact. *Axe qui a pris du jeu.*

¹¹ - Introduction à *La communication inégale. Heurs et malheurs de l'interaction verbale*, ouv. coll., Paris, Delachaux et Niestlé, 1990, p.10.

¹² - Uli Windisch présente assez bien la position de Wittgenstein (in *Le prêt-à-penser, L'âge d'homme*, 1991, p.102) : «Un jeu de langage est un ensemble d'énoncés et de règles gouvernant leur emploi. L'ensemble de ces jeux ajoutés l'un à l'autre, ne forme pas un seul langage et un seul ensemble de règles. Les jeux sont multiples et divers. En plus ils n'interagissent pas tous avec la réalité extra-linguistique de la même manière, et certains n'ont même pas de liens avec la réalité : il y a donc incommensurabilité entre les divers jeux et entre les objets qu'ils mettent en scène. On ne peut répondre à un coup d'échec par un coup de domino.»

¹³ - qu'il oppose à "comique" et à "humour". Le mot d'esprit correspondrait à l'épargne d'une dépense d'inhibition, le comique à l'épargne d'une dépense de représentation et l'humour à l'épargne d'une dépense d'affect.

l'interaction. Le malentendu et le mot d'enfant restent du côté de l'accident de parcours, donc, en quelque sorte, sur le plan de l'interaction langagière du côté de ce qu'on pourrait appeler (avec toute la prudence nécessaire à l'emploi de ce mot) l'authenticité (ou encore, la non mauvaise foi *foncière*).

EXEMPLES

Malentendus

Fin du repas familial. B. est pressé.

A :- Va te chercher une glace

B :- [violemment] Qu'est-ce qui te prends de me parler comme ça devant les enfants !

A :- Mais..., attends, je ne comprends pas...

B :- [toujours avec colère] Si j'ai quelque chose sur la figure, tu me le dis mais tu me parles pas comme ça !

A :- Mais enfin, c'est ridicule, qu'est-ce qui te prends ? Je te dis qu'il y a des glaces pour le dessert.

B :- Alors parle correctement ! et ne dis pas "va te chercher !"

A :- Mais enfin j'ai dit justement "glace" et non pas "miroir"

C. croit reconnaître un ancien étudiant interne à l'hôpital (reconnaissance basée sur l'accent allemand de la personne).

C :- Salut ! vous êtes toujours à l'hôpital ?

D :- [brève hésitation] Non, je m'occupe des Verts.

C :- Ah bon !? vous êtes en parasitologie ?

D :- Mais non, pas du tout, le groupe des Verts !

Mots d'enfants

Un jeune enfant qui a des liens familiaux à Nice chante une chanson qui dit : «Un perroquet avait bon caquet». Lui, il chante : «avait bon *cagué*». "cagner", employé au sud de la France signifie littéralement "déféquer" ; le caquet/*cagué* devient le "caca" du perroquet.

La grand-mère croit que les "game-boy" sont des patins à roulettes. Gros rire du petit-fils. La grand-mère amusée et bon enfant explique :

- Tu sais, moi je suis plus à la page !

Le petit-fils, très sérieux :

- Mémé, elle est où ta page ?

Les exemples qui suivent sont tirés d'une série d'entretiens enregistrés que j'ai mené avec des enfants de maternelle et primaire à propos de la notion d'étranger.¹⁴

- Est-ce que tu en as rencontré des esquimaux ?

- Euh, non...parfois.

- Parfois ? Tu en as rencontré ici, à Strasbourg ?

- Oui, il y a des vendeurs de glaces d'esquimaux.

- comment tu sais que c'est un étranger ?

- Parce que j'ai vu qu'ils avaient des cheveux noirs.

- Et toi, tu n'as pas les cheveux noirs ?

- Euh...Mon père il a les cheveux clairs-noirs et moi noirs-clairs.

¹⁴Cf. de l'auteur "Des frontières dites par des enfants", in *Avancées* 10, M.S.H. Strasbourg, 1993, pp.73-79.

- Un étranger c'est un genre d'humain
- Qu'est-ce que c'est un humain ?
- Eh bien, un gens !

Qu'y-a-t-il de commun du point de vue de l'énoncé et de l'énonciation entre un malentendu, un mot d'enfant et un jeu de mot que nous pourrions suivre un certain temps ?

1) Dans le cours de l'énonciation, ils sont des *événements*. S'ils sont des événements c'est

- qu'ils scandent et interrompent le cours "normal", d'usage commun de l'énonciation, le cours de l'entente. Ils "font événement".

- et que s'il y a interruption c'est qu'il y a interaction. Ils sont des événements dans une *interaction* énonciative. L'interaction verbale (conversation ?) constitue ainsi le terrain et l'espace du travail que l'on se propose et l'unité de base sera -ici- l'échange¹⁵.

Dans la **linéarité syntagmatique de l'interaction**, sur l'axe diachronique, il y a tout d'un coup **rupture**. La rupture marque un défaut d'adhérence, c'est-à-dire d'adhésion entre le dit et l'entendu, le dire et l'entente. La linéarité commune, ou en grande partie commune est rompue et se produit entre les interlocuteurs un décalage, un déphasage, le passage pour l'un ou l'autre sur une autre linéarité, une autre ligne. Les interactants ne sont plus "sur la même longueur d'onde". Il y a *dérive*. Sur ce plan, ces jeux avec les mots sont de l'ordre de l'ex-cursus, de l'ex-centrique si la ligne centrale est la ligne commune. En cela, ils sont de l'ordre de la digressivité si la digression «a ceci de particulier», comme le dit Randa Sabry «que tout en participant d'une relation intertextuelle, elle résiste à la fusion, excède sa fonctionnalité, accuse ses limites [...et que] son lot, c'est inconséquence, caprice, arbitraire futile, fragilité, accessoire, périphérie, surprise, égarement»¹⁶. : des mots se *dégagent* du plan de la continuité et de l'homogénéité partagée.

Jusque là, le "jeu de mot" est intéressant, il constitue, lui aussi, une rupture de la linéarité interactive.

Le petit fils s'arrête au mot "page", déconnecté de l'ambiance plaisante par ce mot qui appartient, pour lui, à l'univers de l'école. Dans le premier exemple de malentendu, la conversation de fin de repas est littéralement interrompue et l'arrêt se fait sur un mot dont l'interprétation commence.

2) Cet événement, constitué d'un arrêt, est un "**brouillage**" *des lignes*, la ligne commune se perd. Ici l'état synchronique est rompu, plus exactement il s'ouvre, reste en suspens d'une nouvelle clôture, il est déstabilisé. Se pose alors la *question* de l'**interprétation**, c'est-à-dire que le choix se diversifie entre les deux interlocuteurs sur la **chaîne paradigmatique** : l'un dit "glace" en *voulant* dire crème glacée, l'autre entend "glace" en *voulant* entendre "miroir". La grand-mère dit "je ne suis pas à la page", entité non fragmentée *pour* dire je suis démodée ou dépassée et l'enfant entend "page" et -peut-être- ne peut entendre autre chose n'a d'autre choix possible dans l'espace paradigmatique qui est le sien et qui, pour une part, est celui d'un élève de C.P. où, sans doute, le mot "page" a été mis en valeur, signifiant d'un rappel à l'ordre. C. choisit "vers" (parasite) en entendant "vert", fixée qu'elle demeure sur la série paradigmatique qu'elle s'est immédiatement construit dans son faux souvenir. L'enfant de la chanson du perroquet, qui ne connaît pas le mot "caquet", en l'entendant, le *déplace* vers un signifiant qu'il connaît bien et entre bien dans la série associative liée à sa phase "pipi-caca". Le mot "noir", figé qu'il est dans une certaine connotation, ne peut-être repris tel quel au compte de l'enfant qui parle et est

¹⁵ - comme le propose linguistiquement C. Kerbrat-Orecchioni dans "L'approche interactionnelle en linguistique, *L'interaction*, Paris, BUSCILA, 1989, p.17.

¹⁶ - Randa Sabry, *Stratégies discursives. Digression, transition, suspens* (Ed. de l'EHESS, 1992, pp.9, 11). On y trouve cet exemple tiré de Borgès, *Histoire de l'éternité* ("L'art de l'injure") : «Au cours d'une discussion littéraire ou théologique, quelqu'un lança un verre de vin à la tête d'un gentilhomme. L'offensé ne se troubla point et dit à son agresseur : "Ceci, Monsieur, est une digression ; j'attends votre argument".» et R. Sabry commente «L'argument c'est ce qu'on attend. Ce à quoi on s'attend. Lui sont indissolublement liés solidité, essentialité, centralité, triomphe de la rationalité. La digression déboussole et trouble [...]» (p.11).

déplacé vers une "coloration" qui rentre dans une série paradigmatique acceptable pour lui. Le "genre" d'humain ne s'ouvre pas sur une espèce mais sur ce qui est repérable comme "genre" possible dans l'espace paradigmatique de cet enfant de 5 ans.

Ainsi la *question* de l'interprétation se pose mais les interactants, eux, n'interprètent pas : dans toute la série des choix possibles dans l'ordre paradigmatique, il choisissent un (et un seul) sens. Ils n'interprètent pas, car comme P. Ricoeur la définit : «l'interprétation c'est l'intelligence du double sens» à quoi il ajoute : «dire quelque chose de quelque chose, c'est, au sens complet et fort du mot, interpréter.»¹⁷. Interpréter, ce n'est pas percevoir un sens qui ne serait pas le bon, car cela supposerait que l'on puisse être suffisamment *objectif* pour connaître le *vrai* sens, comme l'usage courant de ce terme nous y invite.

Ici, on laissera de côté le "jeu de mot" car le "jeu de mot" interprète : il utilise, justement le double sens pour dire quelque chose de quelque chose sciemment.

On pourrait se poser la question de la façon dont adviennent les malentendus et les mots d'enfants (qui, sans doute sont de la sorte des malentendus). Déjà, il faudrait les placer dans l'histoire de l'interaction concernée ¹⁸ (et rejoindre, en cela, la question posée par Jacques Jenny concernant la prise en compte ou non de la diachronie et la synchronie). La diachronie est inévitable si l'on étudie le surgissement du malentendu, mais si l'on veut s'en tenir à ce que *dit* le malentendu, on suppose la diachronie, on se repose sur sa linéarité mais c'est l'état synchronique qui est mis à plat. Cependant, et cela est connu, la synchronie et la diachronie sont deux axes, certes distincts et dont la distinction est opératoire mais non séparés, c'est leur point de rencontre qui est à considérer puisqu'il représente un surgissement. Si le jeu avec le mot constitue un moment synchronique, il ne l'est que *sur, dans* la chaîne syntagmatique elle-même prise dans sa linéarité forcément temporelle. Par ailleurs, il serait possible de traiter techniquement l'aspect linguistique de ces jeux en partant du fait qu'ils sont basés sur la polysémie (plusieurs sens sous une seule entrée) et sur l'homophonie (plusieurs entrées sous une même forme), analyse loin d'être inutile. Mais ce n'est pas mon propos ici, où je veux plutôt faire apparaître la dynamique du "jeu" et le fait qu'il existe des conditions de possibilités de son apparition hors du champ de l'immanence de la langue.

Ce qu'il me semble pouvoir avancer c'est que la performativité ne se trouve pas dans les mots eux-mêmes puisque ces événements de l'interaction énonciatives adviennent sur des mots qui refusent l'adhérence, qui font buter et tomber dans des ornières, hors du droit chemin commun.

3) Cet événement est une *méprise*, une mauvaise prise, une mauvaise saisie du mot du point de vue de celui qui dit. Du point de vue de celui qui écoute, il est la bonne saisie, la seule saisie possible à lui, dans l'instant. Le mot est en tout cas mal pris pour la continuation de l'interaction. Son espace dénotatif est recouvert par deux espaces connotatifs différents. Il se produit un effet de "création" langagière. En ce sens, il n'y a pas "*fuite* du sens"¹⁹, pour reprendre –dans un autre sens– un titre bien connu ; il n'y a pas "*vulnérabilité*" du sens²⁰. Du sens il y en a toujours, mais il est construit par les sujets parlants dans l'interaction, chacun *pour* et *par* soi. Par ailleurs, il n'y a pas parasitage, surcroît, surplus de sens, il y a une autre, une nouvelle construction.

Ici non plus le "jeu de mot" n'a pas sa place ; il n'est pas une méprise, il joue à la méprise, il la contrôle, il la domine. La ludicité l'emporte sur la non-adhérence.

¹⁷ - in *De l'interprétation. Essai sur Freud*, Seuil, 1965, respectivement pp.17 et 31.

¹⁸ - Dans un travail précédent sur le malentendu ("Le malentendu en contexte pluriculturel. La part de l'histoire des interactants", Actes du colloque international *L'analyse des interactions* - sept.1991, Uté d'Aix-en-Provence. sous presse), je montrais comment un malentendu, pour le cerner, sinon l'analyser, devait être replacé dans l'histoire de l'interaction où il intervient, puis dans l'histoire des interactants.

¹⁹ - Titre de l'ouvrage de B.-N. et R. Grunig, : *La fuite du sens. La construction du sens dans l'interlocution*, Hatier/CREDIF, 1985.

²⁰ - Marina Yaguello, *Alice au pays du langage*, Seuil, 1981, p.121.

II - PERFORMATIVITÉ DU JEU ET JEU DE LA PERFORMATIVITÉ

Ce "jeu" interrompant la bonne marche de l'interaction, cet accident, cette méprise va induire, du fait de son dire décalé un faire : dire "va te chercher une glace", fait que, une fois entendu, il est demandé agressivement "va te chercher un miroir". Le vouloir dire (une fois) *dit* est entendu comme un autre vouloir dire auquel l'entendant adhère sincèrement, le faisant devenir tout d'un coup un faire autre. "Caquet" devient "cagué", l'"esquimau glacé" devient de la glace d'esquimaux

La performativité naît de l'effet perlocutoire inconscient produit par la méprise. Son lieu n'est plus dans le dire lui-même mais dans l'*entendu dire*. "Glace" entendue "miroir" produit un certain effet qui rend, pour l'entendant, l'entendu dit. "Plus à la page" devient "tu as perdu ta page"

Je parle de performativité, c'est-à-dire qu'un lien et même une adhérence s'établit entre le dire et le faire mais plus dans la forme stricte du performatif. Il y a, pour employer une expression que reprend Recanati, instauration, "vérité d'instauration"²¹

La performativité ne serait plus tant alors l'adhérence du dire et du faire, le *dire-faire*, hic et nunc, que cette potentialité du dire, dans l'interaction, de pouvoir induire, par le jeu des interprétations, par les diverses "ententes", de pouvoir supporter (ou être supporté par) des actes aussi différents que différants. L'explicitation de la performativité, au sens de "performatif explicite") viendrait sous la forme : «*J'ai entendu que tu m'as dit glace/miroir*» Il faudrait, sans doute, ici, utiliser la distinction que fait Recanati entre "prescription" et "assertion performative" qui, elle-même est distinguée de l'"assertion constatative"²².

Dans le malentendu, dans le mot d'enfant, la performativité désigne cet actuel du dit : hors de la recherche volontaire de sens, une signification est saisie, mise en acte, passe de l'état de potentialité à l'état d'acte, est *actualisée* par delà toute les virtualités possibles.

Dans le malentendu, le langage se met en acte, et joue autre chose, ou laisse se jouer autre chose qui était initialement *prévu* par l'un des locuteurs (ou les deux). Et on est bien dans le champ de la performativité dans la mesure où l'on sort de la dichotomie vrai/faux, que la notion de "vérité" (quoi qu'en disent les interactants, de même que celle de "raison" (cause) n'est pas, ici, valide. L'enfant qui *a* les cheveux noirs, a les cheveux "noirs-clairs" et son père, immédiatement associé comme ayant les cheveux noirs a les cheveux "clair-noirs"

Reprenons ce que dit Benveniste du performatif²³ : «L'énoncé performatif, étant un acte, a cette propriété d'être *unique*.[...] il est événement parce qu'il crée l'événement. Étant acte individuel et historique, un énoncé performatif ne peut être répété. Toute reproduction est un nouvel acte qu'accomplit celui qui l'a qualifié. Autrement, la reproduction de l'énoncé performatif par un autre le transforme nécessairement en énoncé constatif.»²⁴ Il semblerait que l'on puisse dire exactement la même chose en remplaçant "performatif" par "malentendu", par exemple.

Le performatif crée une "situation nouvelle" ? Benveniste, aussi le rappelle : «Un verbe quelconque de parole, même le plus commun de tous, le verbe dire, est apte à former un énoncé performatif si la formule : *je dis que...*, émise dans des conditions appropriées, crée une situation nouvelle. Telle est la règle du jeu. Une réunion de caractère officiel ne peut commencer que quand le président a déclaré : *La séance est ouverte*. L'assistance sait qu'il est président. Cela le dispense de dire : "*je déclare que la séance est ouverte*", ce qui serait de règle.

²¹ - «Les énoncés qui ne décrivent pas, mais instaurent, ne sont ni vrais ni faux ; ou, si on leur accorde une vérité, ce sera cette vérité d'instauration dont parle Etienne Souriau », *La transparence et l'énonciation*, p.100.

²² - Cf. Recanati, *Les énoncés performatifs* (Ed. de minuit, 1981), chap. VI, § 39 (pp.169 sqq.) où il tente de sauver le performatif austlinien tout en montrant les limites.

²³ - Pour la position de Benveniste sur le performatif, je renvoie à Recanati, *La transparence et l'énonciation*, pp.107-114.

²⁴ - *Problèmes de linguistique générale*, 1, Gallimard (coll. tel), p.273.

Ainsi, dans la bouche du même personnage, *la séance est ouverte* est un acte, tandis que *la fenêtre est ouverte* est une constatation. C'est la différence entre un énoncé performatif et un énoncé constatif.»... Mais le malentendu ou le mot d'enfant aussi créent une nouvelle situation, ils ne constatent pas, il "performatisent", ils *disent que*. On pourrait, ici, utiliser ce que C. Kerbrat dit de "l'écriture performative" ²⁵ : «...on appellera "performatifs" les textes qui opèrent un déplacement relatif de leur focalisation du contenu du dit, vers le travail du dire ; qui représentent et affichent, au delà (ou en deçà) de la structuration des signifiés, la production des signifiants, en avouant qu'elle ne va pas de soi, qu'elle ne coule pas de source». L'écoute qui entend "miroir" dans "glace", celle qui entend "vers" dans "verts", "page" dans "à la page" transforment la situation. Je pourrais dire avec D. Maingueneau ²⁶ : «A ce niveau le sens ne renvoie pas à un espace clos dépendant d'une position énonciative absolue mais il doit être appréhendé comme circulation dissymétrique d'une position énonciative à une autre ; l'identité d'un discours coïncide avec le réseau d'interincompréhension dans lequel il est pris. Il n'y a pas d'un côté le sens, de l'autre certains "malentendus" contingents dans sa communication, mais d'un seul mouvement le sens comme malentendu.».

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Le malentendu, le mot d'enfant, réalisent, sur le champ, un dévoilement de perspective et pour celui qui entend mal et pour celui qui veut garder ses marques ; ils créent, pour l'interaction, une situation nouvelle. Je disais, dans un travail précédent sur le malentendu, que cela revenait à (en provenant de) l'histoire singulière des interactants, histoire qui faisait que, à ce moment là, on ne pouvait dire ou entendre autrement, le malentendu se présentant comme une sorte de "précipité" d'un axe de l'histoire personnelle.

La performativité serait analogue à un dévoilement de signifiant dans une cure analytique. Pour celui qui "entend mal", le dire fait que la chose dite est là pour lui telle qu'elle est entendue. La performativité dans le mot d'enfant et plus encore dans le malentendu consisterait à *exprimer*, faire apparaître le sujet là où il n'y avait qu'un locuteur, un interlocuteur. Personne ne nie que ces locuteurs sont des sujets, mais, généralement, dans nos disciplines, on recherche la subjectivité dans le contenu ; l'accident fait apparaître le fait qu'il y a *du* sujet parlant dans la parole, que celui-ci se construit par et dans celle-là entendue ²⁷. J'utilise l'expression "sujet parlant" pour sortir de l'aporie que C. Kerbrat formule ainsi : «...le problème le plus épineux pour une linguistique de l'énonciation conçue comme trace dans l'énoncé de l'énonciateur : le sujet qui énonce, c'est (linguistiquement) le sujet qui s'énonce (linguistiquement) ; mais dès lors qu'il s'énonce comme sujet énonçant, il cesse d'être sujet d'énonciation pour devenir sujet de l'énoncé. Si je dis en effet : "je suis triste", cet énoncé présuppose un je 2 qui prend en charge le je1, et signifie : "je1 dis que je2 suis triste" ; mais si je désire expliciter ce je2 et le doter d'une existence linguistique, j'aurai beau énoncer "je dis que je suis triste", cette phrase signifiera encore : je3 dis que je2 dis que je1 suis triste - et ce en abyme». Si la signification renvoie au signe (à ses deux faces) et correspond à la maîtrise du sujet parlant, ce n'est pas sur cet espace là qu'achoppe les malentendants. La signification peut être légitimement multiple. Ce sur quoi ils achoppent, c'est la signifiante. Le malentendu est un événement performatif dans la mesure où il opère un glissement, un déplacement entre la signification et la signifiante. Je me servais ici des précisions que donne R. Gerber dans son

25 - Art. op. cit. p.82.

26 - Dominique Maingueneau, *Genèses du discours*, Pierre Mardaga ed., Bruxelles, 1984, p.12.

27 - D. Maingueneau remarque dans l'avant-propos de *Genèses du discours* (op. cit. p.6) : «Pour certains, en effet, l'étude des fonctionnements textuels doit être un moyen de viser, au-delà des corpus considérés, une théorie des systèmes sémiotiques. [...] Si en revanche on privilégie l'herméneutique historique, on est tenté de porter une attention moindre à la textualité ; jouant d'une convergence théorique avec la psychanalyse, on délinéarise les énoncés, on fait travailler les segments les uns par rapport aux autres pour faire apparaître dans l'espace ainsi libéré la possibilité d'un non-dit, qui ouvre sur l'interprétation.» N'est-ce pas une autre façon de dire qu'il y a des jeux de langage ?

article "Langage et inconscient" ²⁸ : «La signification renvoie donc au signe [= *ce qui représente quelque chose pour quelqu'un*] , dans sa globalité, et correspond à la maîtrise du *Sujet parlant*. La signifiante par contre, résulte d'une opération purement symbolique, liée aux agencements et aux jeux des signifiants [= *ce qui représente le Sujet pour un autre signifiant*], elle aussi renvoie à une reconnaissance, mais une reconnaissance du sujet parlé, que Lacan appelle "parlêtre".» La signifiante est déjà performative, c'est-à-dire que le sujet en parlant, se parle, se dit. Comme le formule bien Recanati ²⁹ «soit ce qui est dit est conforme à la réalité et reflète ce qui est, soit ce qui est dit "informe" la réalité et détermine ce qui est. Dans le deuxième cas, ce n'est pas la parole qui se conforme à la réalité, mais la réalité qui se conforme à la parole.». On ouvre la réflexion sur la parole en général dont Barthes nous dit : «La parole est irréversible, soit : on ne peut reprendre un mot, sauf à dire précisément qu'on le reprend. Ici, raturer, c'est ajouter ; si je veux gommer ce que je viens d'énoncer, je ne puis le faire qu'en montrant la gomme elle-même...A la parole on ne peut que rajouter une autre parole. Le mouvement correctif et perfectif de la parole et le bredouillage, tissage qui s'épuise à se reprendre, chaîne de corrections augmentatives où vient se loger par prédilection la part inconsciente de notre discours... la figure éponyme du parleur, c'est Pénélope.»³⁰

Ce travail sur les jeux avec les mots pourrait peut-être contribuer à marquer la distinction entre illocutoire et perlocutoire. Pour ce dernier, l'effet programmé de la parole : dire *pour* que telle chose se passe ; pour celui-là, ce qui se passe en adhérence à la parole, du fait de dire, et dire, parfois, fait que l'on *se* dit. Dans les deux cas il y a transformation de la situation, mais dans un cas, elle est ordonnée (*en* ordre et *par* ordre), dans l'autre elle est construite im-médiatement, sans médiation. La performativité apparaîtrait dans cette façon que le surgissement du malentendu a d'éliminer toute possibilité de métalangage (celui-ci intervient au niveau de l'interprétation), immédiateté d'un mot qui *fait* sens.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHARD P., 1974, "'Je jure...'" (commentaire sur 'ce que parler veut dire' de Pierre Bourdieu)", *Langage et Société* 29.
- AUSTIN J.A., 1962, *How to do Things with Words*, Oxford University Press.
- AUSTIN J.A., 1991, *Quand dire c'est faire*, Seuil (Points 235) [Seuil, 1970]
- BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale* 1, chap.XXII : "La philosophie analytique et le langage", Gallimard (coll. Tel), pp.267-276.
- CERVONI J., 1987, *L'énonciation*, PUF (coll. Linguistique nouvelle).
- COMMUNICATIONS 32, 1980, *Les actes de discours*.
- DUCROT O., 1972, "De Saussure à la philosophie du langage" in J.R. Searle, *Les actes de langage*, Ed. Hermann, pp.7-34.
- GOCHET P., 1967, "Performatif et force illocutionnaire" in *Logique et analyse*, pp.155-172.
- JAYEZ J., 1986, "Règles et conventions dans les actes de langage" in Amselek (sous la dir. de), *Théorie des actes de langage, éthique et droit*, PUF.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1977, "Notes sur les concepts d'illocutoire et de "performatif" in *Linguistique et sémiologie* 4, Lyon.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, A. Colin.
- LANGAGES 17, 1970, *L'Énonciation* (sous la dir. de T Todorov).
- LINGUISTIQUE ET SEMIOLOGIE 4, 1977, *L'illocutoire*.
- RECANATI F., 1979, *La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*, Seuil.
- RECANATI F., 1981, *Les énoncés performatifs : contribution à la pragmatique*, Ed. Peter Lang.

²⁸ - in B. Golse (sous la dir. de) *Penser, parler, représenter. Émergences chez l'enfant*, Masson, 1990, p.94.

²⁹ - *Les énoncés performatifs*, p.172.

³⁰ - Art. "Écrivains, intellectuels, professeurs" in *Tel Quel* 47, aut. 1971, p.3 (cité dans C. Kerbrat, Art. op. cit. p.89)

RECANATI F., 1986, "La pensée d'Austin et son originalité par rapport à la philosophie analytique antérieure" in Amselek (sous la dir. de), *Théorie des actes de langage, éthique et droit*, PUF.

RICOEUR P., 1986, "Les implications de la théorie des actes de langage pour la théorie générale de l'éthique" in Amselek (sous la dir. de), *Théorie des actes de langage, éthique et droit*, PUF.

SEARLE J.R., 1969, *Speech Acts*, Cambridge, University Press

SEARLE J.R., 1972, *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*; Ed. Savoir, Hermann.

SLAKTA, 1974, "Essai pour Austin", in *Langue Française* 2, pp90-105.

VENDLER Z., 1970, "Les performatifs en perspective" in *Langages* 17, pp.73-90.

1/1993

François LEIMDORFER

Les réflexions des juristes en matière d'actes de paroles et de performativité, suivi d'une courte analyse sur un texte de loi.

I L'intérêt des juristes pour le langage est très ancien, mais c'est depuis les années 70 que l'on trouve le plus de publications sur ce thème. C'est d'abord un intérêt pour l'analyse du *vocabulaire* juridique, avec un questionnement sur le rapport entre le vocabulaire technique et le vocabulaire non technique (et le passage de l'un à l'autre) : le fonds latin, les dérivations (ex. : -oire, -ure, -ance etc.), la suffixation (ex. : -aire, -erie, -if), la substantivation des participes présents et passés. C'est aussi un intérêt pour la *syntaxe* : les constructions passives inachevées, les pronominaux, les transformations impersonnelles, les marques négatives, démonstratives, modales, les formules figées, les périphrases, les adages et les formulations anciennes. La performativité juridique prend cependant différentes formes : verbes déclaratifs-jussifs ; performatifs primaires comme le "oui" du mariage ; performatifs sous forme de constatifs officiels *accomplis* : "adjudgé-vendu", "lu et approuvé", "a voté" ; performativité d'actes non strictement langagiers mais signifiants : coup de marteau du commissaire-priseur, soulèvement de la cote en Bourse (avant son informatisation) etc.

En ce qui concerne les actes de paroles, les interrogations des juristes (et en particulier des philosophes du droit) se placent sur plusieurs plans : si le discours juridique est bien un *acte* qui produit des *effets*, quelles sont les formes du langage qui engendrent ces effets ? Dans quelle mesure doit on prendre en compte l'interrelation proprement juridique ? La performativité juridique n'est-elle pas spécifique et à séparer de la performativité analysée pour le langage "naturel" (ex. : la différence entre la promesse et la promesse juridique) ? Comment s'énoncent les normes et les règles juridiques (et la différence entre norme et règle) ? Quel est le rapport entre le "réel social" et le "réel juridique", et comment le langage les articule-t-il ?

Il s'agit dès lors de ne pas réduire l'acte au locutoire, aux seuls énoncés, mais il faut se situer dans l'illocutoire. Il faut prendre en compte la spécificité de la *situation juridique* : ses modalités propres de validation des énoncés (ses "conditions de félicité"). La correction de la procédure est une condition de la performativité d'une loi ou d'un jugement, mais une loi "correcte" juridiquement -donc potentiellement performative- peut être incompréhensible et/ou inappliquée. De plus, les constatifs (la *qualification*), en situation juridique, ont une force performative (X a tué Y, dans un jugement). La finalité du juridique est de créer des *faits*, par son discours, et la performativité des énoncés du juridique -dont on a vu qu'ils pouvaient prendre des formes variées- tient à la formalité de la situation interlocutoire.

II L'exemple exposé portait sur des textes de lois du Sénégal et du Cameroun, traitant de la propriété de la terre et du "domaine national". Le cadre problématique était donné par les recherches en droit sur le "pluralisme juridique". Il s'agit des situations (fréquentes dans les pays du Tiers-Monde, et notamment en Afrique) où des sources différentes de droit sont en "concurrence" légitime (pour aller vite la différence entre le droit écrit "moderne", et le droit oral "traditionnel", mais aussi le droit écrit musulman, ou le droit écrit des "coutumiers", rédigés pendant la période coloniale par les administrateurs et juristes). Il est fréquent que les juges -et les citoyens- se réfèrent à l'une ou à l'autre source, selon les circonstances. Il est clair

également que l'application stricte du droit écrit (qui est pour l'Afrique noire francophone fortement dérivé du droit français) est très souvent impossible.

L'analyse s'est d'abord portée sur la présence de "discours rapportés" dans le texte de loi, comme marque de la présence d'une autre source juridique. Il s'est avéré rapidement qu'en droit français (à la différence sans doute du droit anglais), les marques de l'externalité des sources sont systématiquement gommées, et prises en charge par le "législateur" comme internes au corpus juridique. L'externalité ne peut être que politique ("l'Assemblée nationale a délibéré et adopté, le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :").

Par contre, la formulation de la "loi relative au Domaine national" :

"a.1 Constituent de plein droit le domaine national toutes les terres non classées dans le domaine public, non immatriculées et dont la propriété n'a pas été transcrite à la Conservation des hypothèques à la date d'entrée en vigueur de la présente loi. Ne font pas non plus partie de plein droit du domaine national les terres qui, à cette même date, font l'objet d'une procédure d'immatriculation au nom d'une personne autre que l'État.

a.2 L'État détient les terres du domaine national en vue d'assurer leur utilisation et leur mise en valeur rationnelles, conformément aux plans de développement et aux programmes d'aménagement."

montre que : 1/ sont *nommées* et décrites les terres relevant d'un droit écrit de propriété, 2/ mais que les terres relevant d'une possession "coutumière" *sont désignées* (par soustraction : "les terres non ...") *mais non nommées*. Du même coup, le législateur fait advenir à l'existence juridique (la *qualification*) la notion de *domaine national*, mais renvoie dans l'inexistant juridiquement (mais existant "réellement", puisque désignées) la propriété des "communautés rurales". En ce sens, la nomination a un effet performatif, celui de faire exister (de créer), dans un champ discursif, un objet.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

AMSELEK P. (sous la direction de) **Théorie des actes de langage, éthique et droit**, PUF, 1986, Paris, 252 p.

Archives de Philosophie du Droit, *Le langage du droit*, tome XIX, 1974, Sirey, Paris, pp. 1-313

La philosophie du droit aujourd'hui, tome XXXIII, 1988

BOURDIEU P. *La force du droit, éléments pour une sociologie du champ juridique*, **Actes de la Recherche en sciences sociales**, Paris, sept. 1986, N°64, pp. 3-19

Communications *L'objet du droit*, N°26, Paris, 1976

Langages *Le discours juridique, analyses et méthodes*, mars 1979, Paris, N°53

SOURIOUX J., LERAT P. **Le langage du droit**, PUF, coll. Le Juriste, Paris, 1975, 133 p.

International Journal of Legal Pluralism, Groningen, Pays-Bas

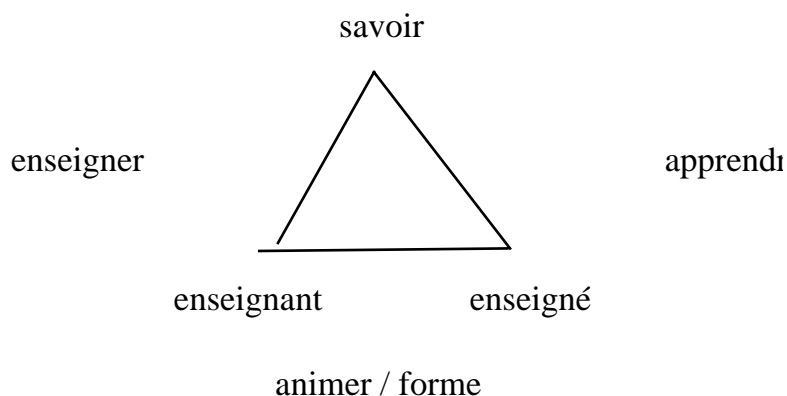
Politique Africaine *Le droit et ses pratiques*, Karthala, Paris, N°40, déc. 1990, pp. 2-81

3/1993

Marc DERYCKE

La relation éducative c'est à dire le discours

Le concept de discours n'est pas envisagé sous son aspect technique, mais à partir de la conception développée dans *Langage et Société* et dans la perspective des 4 discours de Lacan (séminaire V et XVII), perspective non développée ici. La relation inter- et intrasubjective est supportée par le langage écrit et oral et la gestuelle. La relation éducative est plus large que la relation pédagogique, et a fortiori scolaire : elle est une acquisition de savoir et une transmission de valeurs, pas nécessairement dans ou par l'école.



Par opposition à l'innéisme, MD considère que l'éducation est un effet de la relation au langage, et pallie la carence biologique : l'enfant humain naît prématuré (cf. Lacan *les complexes familiaux* etc.). La relation éducative est co-extensive à l'existence du langage et est un universel culturel (ce que n'est pas la relation pédagogique).

En général, la pratique pédagogique repose sur une conception du langage selon laquelle il y a "encodage" du savoir par le destinataire, "décodage" par le destinataire, avec un système "d'accusé réception" (contrôle scolaire, restitution sur le modèle stimulus-réponse). Mais cette pratique renvoie aussi aux présupposés de "l'explicitabilité" (la grammaire) et de la "mécanisabilité" du code. La langue serait entièrement transparente à son objet, et explicitable. De plus, la possibilité de saisir le français comme globalité repose sur le savoir qu'il y a une possibilité d'explicitation de la langue.

L'échec se mesure à l'accusé réception : la faute, l'incohérence par rapport à une norme. La faute a un statut moral, et l'explication de celle-ci fait intervenir des facteurs extérieurs (cognitif : faiblesse intellectuelle, sociologique : handicap culturel, milieu défavorisé). Or, les fautes d'orthographe par exemple sont fréquemment des traits de français parlé, et il y a une compétence de la langue qui n'est pas enseignée à l'école et qui ne passe pas par un métalangage (discours de la grammaire). Les savoirs "extérieurs" restent extérieurs à l'institution, même lorsqu'ils sont enseignés en classe (cf. aussi le refus des enseignants français de valider des connaissances scolaires acquises à l'extérieur, pour les enfants itinérants). De plus, on peut avancer que la faute du type "réponse incohérente" à une consigne est le symptôme d'une cohérence discursive, d'un contact entre discours incompatibles. Par exemple, lorsque dans l'énoncé de questions, les thématisations contradictoires ou ambiguës des énoncés produisent des erreurs dans la compréhension de la question. De fait, la faute est un appui nécessaire à l'enseignant et à la relation pédagogique pour élucider le discours parasite.

En 1992-93 ont été introduits des outils de suivi des apprentissages en Primaire. Les textes qui les accompagnent véhiculent des stéréotypes : "prise en compte des rythmes de l'enfant", "centrer l'action pédagogique sur l'enfant", "l'enfant au centre du système", "organisation plus souple des progressions", "compétences à construire". Ces stéréotypes sont en rapport avec un univers discursif et avec des pratiques relativement codées d'apprentissage. Il y a relation quasi bi-univoque entre les énoncés scolaires et les pratiques via l'univers discursif de manière que toute consigne, toute question n'attend qu'un seul type de réponse correcte. MD nomme cette relation "code" (ou mieux présupposé) culturel, elle préside à l'interprétation. Or, le code culturel sur lequel repose les évaluations n'est pas enseigné, voire même, élucidé.

Il y a un rapport entre la faute et le malentendu : dans les deux cas, le locuteur s'assujettit aux valeurs supposées du groupe. La fonction du discours repose sur la transformation en universel des catégories particulières supposées au groupe, et les valeurs/critères sont en décalage non vu avec ceux dans lequel le locuteur est plongé.

Jean Marie BERTRAND

"Les lois " de Platon, et la performativité de l'écriture juridique.

L'existence de la Cité grecque tient d'abord à l'existence d'un langage propre : quand il est inscrit sur une stèle, "il a plu à la Cité de décider ...". Il faut néanmoins comprendre comment s'articule le langage de la Cité et le langage immédiat des gens de la Cité.

L'organisation de la Cité est assurée, à l'aide de lois raisonnables par le *Nomothète*. L'écriture lui est nécessaire car il n'y a de loi qu'écrite. Par elle, on passe de la société de nature à la société construite, de la vie animale (*Zoè*) à la vie sociale (*Bios*). La Cité est un fait de nature, mais elle doit être créée par un homme qui utilisera pour la construire un art (*technè*). Le *Nomothète* est de nature divine et les Dieux sont d'ailleurs la caution de la justice, car pour Platon, contrairement à Protagoras pour qui les Dieux sont une création humaine, ils existent par eux-mêmes.

Il se pose un problème, car, pour Platon, l'écriture est un système théoriquement non productif : "les produits de l'écriture n'ont que l'apparence de la vie, ils ne sont qu'un simulacre" (*Phèdre*). La loi doit donc être écrite, pourtant un discours écrit n'existe pas en dehors de celui qui l'énonce, sauf s'il est reçu par qui est digne de lui redonner vie. Pour que le discours écrit soit productif, il faut donc en sélectionner, par un travail de *catharsis*, les destinataires qui seront capables de le reprendre. Le premier devoir du *Nomothète* sera, donc, de construire le groupe de ceux qui les feront vivre. Ce groupe devrait être vierge, comme la stèle vierge sur laquelle va être inscrite la loi, comme l'enfant qui n'a encore rien appris.

On peut se demander si la Cité préexiste au *Nomothète*. Elle prend sa forme à partir du moment où on lui a découvert une localisation, à partir du moment où on a dit qu'elle était là. Ce qui est performatif, c'est de dire qu'elle est là, les hommes qui la composent se voient aussitôt ordonner de partager entre eux les terroirs et les maisons. Ils apparaissent en effet, de ce qu'ils sont en un lieu défini et descriptible, comme des sujets de droit susceptibles de recevoir des ordres et d'agir. Ce n'est qu'alors que le *Nomothète* peut établir les *Arcai* (les magistratures, donc le pouvoir) et les *Nomoi* (normes d'organisation).

Les lois sont faites pour être "utiles" et doivent notamment assurer à la Cité une existence pérenne. Le droit positif n'aura de validité que dans la limite où des critères d'utilité, selon des modes d'appréciation prétendus objectifs, permettront de dire les lois efficaces. La loi doit ordonner, inciter, réprimer, et si elle est efficace, le destinataire de l'ordre est en fait celui qui la valide, et assure sa force performatrice : il suffit qu'un citoyen n'obéisse pas à une loi pour que la loi soit détruite car elle n'existe que dans la mesure où elle est obéie. Il faut donc persuader le citoyen d'obéir à la loi, l'essentiel du travail du législateur sera de convaincre le justiciable qu'il doit accepter l'ordre qu'on lui donne, d'où la nécessité de la loi "double" composée d'un préambule et d'un texte normatif. Le texte normatif lui-même n'étant nécessaire que parce qu'il peut se trouver des gens incapables de se laisser séduire par le prologue et de faire ce qu'il serait juste qu'ils fassent.

Dans la Cité grecque, contrairement à ce que l'on imagine parfois, l'écriture peut avoir une fonction d'exclusion, le nom des citoyens mis au ban était ainsi inscrit sur l'*Agora*. La loi qui n'est écrite que parce qu'il est des gens qui dans le groupe politique risquent d'être coupables de quelque crime, est de la même façon le signe de ce que la Cité est disjointe.

En revanche la parole a valeur intégrative. C'est la loi non écrite véhiculée par la *Phèdre*, la voie publique, qui assure la cohérence du groupe et fait que ceux qui ne se conforment pas à ses dires soient, par le fait même, considérés comme étrangers. C'est la parole dont l'expression est aménagée, par l'institution des chœurs, la mise en place du mensonge institutionnel, et contrôlée qui assure à la cité à tout moment, son existence homogène et pérenne. Si l'écriture témoigne des tensions qui risquent de faire exploser les cités, l'oral est ce qui les fait vivre.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

PLATON, *Les lois*, éd. CUF

Marcel DÉTIENNE *Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, 1967

L'invention de la mythologie, 1981

5/1993

Pierre ACHARD

Pour une cartographie discursive

A) Constatations en vrac

1) Cela fait longtemps qu'on fait de l'analyse de discours, mais on ne cumule pas beaucoup ! Chaque étude apparaît en tendance comme une monographie dont les résultats ne sont pas transposables même à une étude voisine.

2) analyse de discours avec ou sans corpus :

- On peut opposer un mode de travail qui repose sur une définition abstraite des genres/registres à des travaux qui partent de comptages systématiques divers sur un corpus clos a priori.

- Dans ce dernier cas, on peut se demander à quelles hypothèses ou regards sur la formation discursive correspond la constitution d'un corpus.

- Pour savoir comment mettre en rapport des études voisines, il faut être capable de mettre en rapport les deux façons de travailler.

3) Foucault et Benveniste. Cartographie = plutôt Foucault. On part d'un point de vue sociologique, ou du moins externe

4) exemple Erika Boetsch. L'étude particulière suppose un thème spécifique, une hypothèse de RD dans une FD, une hypothèse de sous-RD pour lesquelles la RD joue le rôle de FD.

B) La métaphore cartographique

Qu'est-ce qu'une carte ?

1) D'abord ce qu'elle n'est pas

- carte 1/1

- carte qui comporte la carte

2) Ce qu'elle suppose :

- deux espaces géométriques "de même nature" (les lieux)

- des "événements" situables dans l'espace à cartographier, celui-ci étant descriptible par équivalence entre est et lieu

- des techniques de projections, comportant des homologies de L.Esp à L.Cart et des correspondances entre EV et Symb. (métalangage)

- une origine

- une échelle

3) De l'origine

- le centre de la carte n'est pas un point

- une carte est un point de vue ouvert tendant vers un point de vue universel.

L'oubli de l'origine (suppression des échafaudages)

4) De l'échelle

a) Échelle et bords

dessin

b) Échelle et précision

Si la carte doit rentrer dans la feuille (la feuille doit être assez grande pour contenir plus ou moins le RD), elle doit aussi permettre de discriminer le placement des symboles compte tenu de l'œil de l'observateur. Autrement dit, le format n'est pas une indication suffisante, il doit être réinterprété par la finesse de la grille (cf. carte murale vs photo aérienne)

c) $g=a+b$ Une carte comporte donc comme échelle une unité correspondant à une distance moyenne, quadrillant efficacement le format (a) mais aussi redivisible avec assez de précision (b). Elle représente donc un compromis

d) Le paradoxe de la carte 1/1 a surtout été glosé vers le "grand". Formellement on doit aussi considérer les schémas qui représentent le petit (échelle x10, x100, etc.) comme des cartes.

C) La métaphore cartographique : l'Atlas

La problématique de l'atlas n'est pas celle de la construction des cartes, mais celle du rapport que les cartes entretiennent entre elles. Pour cela on introduira quatre notions, loupe, jumelles, télescopes et microscopes

1) Loupes et jumelles. Ce sont des changements d'échelle "modérés" par lesquels on ne fait que détailler ou plonger les objets présents. Voir à ce sujet la représentation de la région parisienne dans les cartes de résultat des élections. Les rapports entre les cartes s'établissent par variation de format.

2) Télescopes et microscopes. Un microscope représente un point. Le raccordement ne peut se faire par identification des représentés. Une nouvelle notion, celle d'axe directionnel est alors nécessaire.

3) Pour constituer un atlas, c'est-à-dire pour raccorder entre elle les cartes, il ne suffit pas de régler les problèmes de format et d'échelle, il faut aussi régler les problèmes de décentrement. On utilise ici la notion de recollement : les cartes doivent être compatibles à leur intersection. Ceci ne signifie pas identiques, une fois réglé les problèmes de loupe et de jumelles, mais seulement continûment déformées. L'analogie est facilitée par le fait que la terre est ronde et les cartes sont planes : les problèmes de déformation sont le pain quotidien des géographes. On peut aussi penser aux problèmes posés par la déformation sphérique des objectifs grand angulaire (pour les amateurs de photographie).

D) Cartographie et schématisation

Ce qui figure sur une carte, ce n'est pas l'image fidèle de la réalité cartographiée, mais une idéalisation structurale. L'altitude de Paris fait abstraction des constructions même si celles-ci sont figurées "au sol".

Par ailleurs, une carte est tributaire de son support (à r dimensions). Il se trouve que le vécu humain est "presque plat", toute activité humaine étant "au voisinage" de la surface. Les techniques tridimensionnelles pour les activités non planes (dessin industriel) sont un peu plus complexes. On ne perdra donc pas de vue la dimension de schématisation.

E) Cartographie discursive

Je proposais dans le n° 42 de L et S un début de méthode descriptive uniformisée pour de la description locale et finalisée. Comment cette description se transpose-t-elle dans une perspective "cartographique". Chaque description ainsi obtenue peut être considérée comme un relevé topographique local, dans lequel la partie énonciative constitue un fond de carte, et l'étude des notions comme des situations d'objets dans ce fond de carte.

Cependant, une telle approche néglige le problème de la schématisation. Comme le fait d'ailleurs la lexicométrie clouto-inalfienne.

F) Planisphères

C'est en quelque sorte une forme-cible pour le recollement universel de toutes les cartes locales. C'est la structure de l'atlas, l'horizon de clôture de l'activité cartographique. Pour le planisphère, l'hypothèse la plus courante actuellement est l'hypothèse culturaliste.

6/1993

Edna AIVA

La liberté d'action et de pensée des professionnels et les contraintes en milieu carcéral. Prétexte pour une réflexion sur les constructions problématiques et sur les mises en œuvre empiriques

EA : L'exposé visait à aborder l'histoire de la recherche en cours depuis 1990 sur "La liberté d'action et de pensée des professionnels et les contraintes en milieu carcéral", afin de dégager les éléments de ce parcours qui ont forgé la construction de la problématique et des méthodes de recueil et d'analyse des matériaux.

Les trois axes de la problématique sont: une appréciation du fonctionnement institutionnel du milieu carcéral, une caractérisation des catégories professionnelles et l'aspect relationnel attaché à leurs fonctions, aussi bien qu'à leurs représentations sur les détenus.

L'analyse à la fois verticale et horizontale opère l'agencement de ces axes et aborde: les interactions entre les catégories, la complexité des tâches de décision et d'application de la décision; la relative imperméabilité du milieu institutionnel pour diverses catégories d'acteurs situés à l'intérieur ou à l'extérieur.

La mise en œuvre empirique dégage une réflexion sur ce type de recherches en milieu carcéral à savoir: les conditions favorables au recueil de matériaux, la complémentarité entre matériaux de natures différentes et les méthodes d'analyse adaptées à chaque cas.

Cet exposé devait aboutir notamment à une discussion sur les complémentarités entre l'analyse de contenu thématique et l'analyse de discours. Pour ce faire l'inventaire des problèmes de méthode a été évoqué en termes d'espace (cartographie de la problématique) et en termes de temps (l'évolution du cadre interlocutoire).

Ainsi, en termes d'espace:

- trois terrains (une maison d'arrêt pour femmes, une maison d'arrêt pour hommes, un centre d'hébergement pour détenus en fin de peine) ;
- trois grands groupes de catégories (les détenus, les personnels permanents de la prison, les intervenants extérieurs) ;
- les matériaux (observations, récits, écrits, chiffres).

En termes de temps :

- pour ce qui est de l'observation, une prise en compte des modalités de participation du chercheur (différents statuts assumés par le chercheur selon les moments de l'enquête sur le terrain) ;
- pour ce qui est des discours, une prise en compte de l'évolution du cadre interlocutoire dans les récits et dans les écrits ;
- pour ce qui est des chiffres, une prise en compte non seulement des stocks et mais aussi des flux des populations étudiées.

L'introduction de l'exposé a suscité un débat extrêmement vif entre les participants. Les controverses ont porté essentiellement sur :

- les méthodes d'observation faisant combiner de façon généralement complémentaire, mais quelquefois antagonique, des statuts différents comme par exemple celui de chercheur commandité par le ministère de la Justice et celui d'intervenant commandité par les sujets ;
- les méthodes de recueil d'écrits des détenus d'une part (dans le cadre d'un atelier d'écriture), et des personnels permanents d'autre part (carnets d'observation des surveillants) ;
- et le caractère abondant et diversifié des matériaux.

Cette dernière question a permis d'introduire brièvement l'apport de l'analyse de discours qui grâce à l'informatisation permet d'établir des liens entre sous corpus. Ces liens visent soit la comparaison entre sous corpus, soit la recherche de complémentarité entre eux. D'un point de vue linguistique il paraît pertinent de déterminer des analyseurs pouvant traverser l'ensemble des sous corpus. Par exemple, l'emploi de certains termes utilisés par les professionnels pour désigner les détenus varie selon le cadre interlocutoire, la nature du matériel, etc. Les définitions qui se dégagent des termes par leur contexte syntaxique d'utilisation peut en outre être mise en parallèle avec les définitions de ces termes explicités par les sujets dans les récits. Actuellement nous travaillons sur la notion de "toxicomane".

FL : Le rôle joué par Edna (parole et recueil d'informations) a suscité un débat extrêmement vif entre les participants au séminaire. La question principale qui se pose, qui est à la fois déontologique et méthodologique, est le rapport du chercheur, dans le cadre de sa recherche, aux *effets* de sa parole et de ses actes, et aux *effets* de la parole recueillie, dans une situation où la structure institutionnelle, le rapport d'interlocution n'est pas négociable (ou

dans des marges de manœuvres très étroites). L'utilisation des données recueillies pose également problème, non seulement pour des raisons de confidentialité, mais également par les effets en retour de publication (à qui, par quel canal ?) sur les populations enquêtées. Enfin, quelle est la *qualité* des données recueillies dans un contexte aussi contraint ?

Par ailleurs, le statut du chercheur en tant que chercheur peut être constamment dévié, interprété comme étant autre chose que ce qu'il est (contrôle par exemple) ou manipulé par les uns et les autres. La relation n'est en tous cas jamais duelle et s'inscrit toujours dans le cadre institutionnel toujours présent. On ne peut jamais y présupposer une relation de parole "privée", secrète, négociable entre personnes de statuts analogues.

6/1993

Irène FENOGLIO et François LEIMDORFER

Performatif en A. D. - Pour un bilan 1992/93

FL Deux éléments me paraissent traverser cette année tous les exposés : le *performatif* bien sûr, mais également le "*contact*" des registres, avec les problèmes de limites, de frontières, et les effets de ces contacts.

Quelques problèmes importants ont été abordés :

1/ La *catégorisation* et la *qualification*, avec leurs effets de construction d'identités et de séparations sociales, et qui renvoient aux problèmes de limites, d'intérieur et d'extérieur, de nomination explicite ou de l'implicite ("nous"/"on"/Ø) (à propos de la "nation", Pierre Achard, Paul Wald, et en partie François Leimdorfer à propos du discours juridique).

2/ Les effets des contacts de discours : la faute (scolaire) comme produite par le contact entre langue orale-langue écrite, entre discours incompatibles (Marc Derycke). (voir aussi FL sur le "pluralisme juridique").

3/ Le statut de la parole orale, de l'interrelation vivante, et de la légitimité des interlocuteurs par rapport à l'écrit : pour Platon, l'écrit n'est que le témoin des tensions centrifuges de la Cité (Jean Marie Bertrand). Le statut de la parole du chercheur et des enquêt(e)s et leur circulation, dans une situation institutionnelle fortement contrainte et réglée (la prison, Edna Aiva).

4/ Comment cartographier des discours ? présence / absence de discours, leurs "limites" (cf. problèmes d'établissement de corpus), le "recollement" entre registres discursifs, la cartographie comme point de vue local centré (Pierre Achard).

IF Chargée par François (qui ne perd rien pour attendre) de faire le bilan de ce qui a été fait, cette année, sur la performativité, j'essaierai, en quelques mots de rassembler ce qui a été avancé explicitement dans l'axe de cette notion mais aussi de repérer, à partir des interventions qui n'étaient pas "programmées" pour faire émerger cette notion, les points qui cependant la touchent et qu'éventuellement, il pourrait apparaître intéressant de développer.

L'objectif au départ était double, et il semblerait qu'il ait été tenu :

- D'une part éclaircir la notion de performatif et les concepts et notions qui lui sont attenants.
- D'autre part d'en repérer sinon les applications du moins des implications et des utilisations possibles.

ÉCLAIRCISSEMENT DE LA NOTION

J'ai essayé de remonter le fil de l'"invention" du performatif par Austin en m'appuyant sur ses héritiers et sur ses commentateurs. J'arrivai cependant à une conclusion concernant l'utilité du performatif en analyse de discours dans laquelle j'insistai sur cette idée de **simultanéité du dire et du faire**. Deux points, à les relire, me semblent toujours importants :

- avec le performatif on ne serait plus dans le seul projet mais dans la "réalité" en train de s'accomplir *dans* et *par* le discours, j'avançai l'idée de *non-différance*

- s'attacher, en analyse de discours à marquer la distinction entre illocutoire et perlocutoire, l'illocutoire me semblant être du côté de l'expression et le perlocutoire du côté de la représentation.

Pour sa part, F. L. a explicité la critique que P. A. (art. dans *L&S*) avait faite des retombées, en ce qui concerne la sociologie du langage, de la référence au performatif qu'a fait Bourdieu dans *Ce que parler veut dire*.

IMPLICATIONS ET UTILISATIONS EVENTUELLES

1) - CE QUI A ÉTÉ AVANCÉ EXPLICITEMENT

François Leimdorfer

F. L. nous a montré l'importance diversifiée (selon les situations "générales" mais aussi selon deux aires culturelles différentes) du performatif, dans le discours juridique. Il est clair qu'on a là un lieu de travail exemplaire où le performatif fonctionne "à fond" puisque même le constatif peut y prendre valeur performative.

Irène Fenoglio

En travaillant sur des événements énonciatifs tels que malentendu, "mot d'enfant", j'ai essayé de montrer combien, non pas, sans doute, le performatif austinien de départ, mais la notion de performativité à laquelle il a donné lieu peut être utile pour faire apparaître le sujet parlant dans la parole : *dire* parfois, *fait* que l'on *se dit*. La performativité, dans une interlocution donnant lieu à un malentendu, par exemple, se marquerait par l'immédiateté du "faire sens", sans (= avant) travail d'interprétation, par la transformation de la situation et par l'impossibilité de renvoyer à l'alternative vrai/faux.

Jean-Marie Bertrand

L'exposé de J. M. B. a clairement fait apparaître les rapports ambigus de l'écrit et de la performativité dans la cité grecque : l'écriture y est performative (la loi qui construit la vie sociale n'existe que si elle est écrite) mais en même temps elle représente "un système qui n'est pas productif" qui reste muet si on ne vient pas le faire fructifier.

Cette illustration spécifique (par son ancrage historique) me semble fort intéressante – et justement, peut-être, par son ancrage dans le passé "réalisé" de l'histoire discursive – pour étoffer le dossier des questions ayant trait aux rapports écrit/oral.

2) - CE QUI SERAIT EVENTUELLEMENT "AVANÇABLE"

Pierre Achard : Topologie et Cartographie (soit "le discours dans l'espace" ou "le discours à géométrie variable")

Il me semble que la **topologie** discursive pourrait permettre la description précise des espaces (lieux sociologiques) des conditions d'énonciation d'un énoncé performatif

La **cartographie**, si j'ai bien compris, pourrait permettre de déterminer sur quelle "échelle" fonctionne le performatif, la question pouvant se poser étant alors de savoir si en passant d'une échelle à l'autre, celui-ci se reproduit ou se répercute.

Peut-être aussi, si j'ai bien compris la notion de "registre" telle que l'a exposée Pierre, un performatif –s'il est présent– pourrait représenter un critère pertinent (au sens strict de discriminant) du passage d'un registre à l'autre : par exemple, le "oui" performatif, celui que l'on prononce en se mariant et qui nous marie (de droit et de fait) appartient à un tout autre "registre" discursif que le "oui" ordinairement prononcé pour répondre affirmativement à une question.

Pierre et Paul : (ou deux apôtres marchant sur les eaux de la nation).

Le point le plus important dans cette double intervention m'est apparu dans la mise en valeur de cet élément énonciatif "nous". Le "nous", et notamment dans ce contexte de discours "politiques" sur la nation, n'est-il pas toujours performatif, dans le sens où il accomplit, selon les situations d'énonciation et d'adresse, l'acte d'inclure, d'associer, d'affirmer un non-isolement...du fait même qu'il est prononcé. A voir...

Paul Wald : Catégorisation

La notion de *catégorisation* et le processus duquel elle est issue, mis au jour par P. W. à partir d'un matériau discursif directement "actif" : la catégorisation de "juif" dans des lettres de lecteurs de journaux, me semble exactement le type de terrain "précis" pouvant permettre l'analyse de la distinction performatif/illocutoire (soit acte/effet). D'autant plus lorsqu'elle est mise en rapport avec les notions de *qualification* comme l'a fait Pierre et de *désignation* comme cela est apparu dans la discussion.

Jean-Marc Derycke

Outre, tout ce que nous a dit J.M. D. de l'intérêt qu'il y a à travailler sur le discours pédagogique, cette communication a mis l'accent sur un "mot", un terme dont on pressent immédiatement le poids dans la perspective d'un travail sur la performativité du discours. Il s'agit du mot "**faute**", instrument discursif dans les "relations éducatives" mais qui une fois "asséné" peut avoir des implications fort diverses.

C'est un terme qui, me semble-t-il, pourrait être fort utile pour un travail sur la distinction entre, d'une part, perlocutoire et illocutoire (effet et acte "qualifié") et, d'autre part, perlocutoire et performatif (effet/acte).

Edna Aiva (ou le performatif en prison) :

ou ce qu'il advient lorsqu'on oublie que tout discours a des effets perlocutoires ou bien que le discours bien intentionné n'est pas toujours performatif.

La séance "animée" par Edna a eu le mérite, outre celui de mettre à nu la nécessité (et les difficultés qui y sont attenantes) de préparer le terrain au travail sur le terrain, et plus exactement au recueil de matériau, de faire apparaître l'immense fonction du discours dans un lieu comme celui de la prison.

Dans ce sens, il m'est apparu que ce genre d'espace discursif bien circonscrit, par exemple, un "atelier d'écriture" dans une prison particulière pouvait permettre de poser un matériau de travail particulier, en ce qui concerne la notion de performatif : que signifie de proposer l'*écriture* comme activité dans un tel espace ? Écrire (par le biais des écrits produits), performatise-t-il le vouloir dire ou au contraire entretient-il, en en tenant compte, la censure ? Ce n'est qu'un exemple que je n'ai pas à développer. Mais il me semble que –dans la lignée du performatif dans le langage du droit– l'on pourrait retenir la prison comme espace fertile en matériau discursif.

CONCLUSION

En conclusion, je suis bien obligée de constater que : soit nous aimons le performatif, soit il nous aime mais, en tout cas il ne nous lâche pas. C'est donc maintenant à nous de le poursuivre, il n'a qu'à bien se tenir.

Vous trouvez que j'ai employé un "nous" trop performatif ?

Alors j'affirme, pour ma seule part, que c'est un champ de travail que je souhaite continuer d'explorer.

DISCUSSION

1/ Du point de vue du déroulement des séances :

- Le caractère relativement "non achevé" des recherches donnant lieu aux exposés est un point auquel nous semblons tous tenir, ainsi que le caractère non formel des séances. Les exposés doivent être à la jonction d'un problème et d'une recherche.

- Il serait néanmoins utile d'assurer une préparation plus rigoureuse d'une séance à l'autre (cf. groupes de travail, travaux en commun toujours souhaitables). Le centrage sur une thématique au cours de l'année a été très apprécié, de même que l'exposé général sur des notions ou concepts (cf. exposé sur le "performatif"). Il faudra éviter une programmation au coup par coup.

- Pierre Achard propose qu'un certain nombre d'étudiants de son enseignement de DEA (Paris III) participent aux séances de l'année prochaine, ce qui ne pose pas de problèmes particuliers (mais calendrier en conséquence).
- Les comptes-rendus seront désormais assurés par les auteurs eux-mêmes, ce qui allégera le travail de FL et donnera un contenu plus précis et contrôlé aux textes.
- Une rencontre-journée(s) d'étude pourrait être organisée avec le groupe de recherche de Aix en Provence sur le langage oral, de même que pourraient être invités des intervenants "extérieurs" dans les séances habituelles.

2/ Du point de vue du contenu des séances :

- Il serait souhaitable de lier plus fortement les concepts et leur utilisation en AD, d'accentuer la réflexion sur des problématiques sociologiques, et notamment l'analyse des pratiques discursives du point de vue sociologique (se dégager par exemple de discours et d'événements précis, et tenter des généralisations théoriques).
- Réfléchir sur les rapports entre actes (et performativité) et représentations. Donner un statut plus généralisé à la performativité (l'acte de parole actualise un système de places sociales, par exemple la performativité sociale de l'acte de catégorisation). Réfléchir aussi sur les rapports de la performativité à la légitimité (et à la légitimation).

10/1995

Sonia BRANCA

Un dispositif graphique : la parenthèse

Pour confronter les propriétés des structures parenthétiques à l'écrit³¹ et à l'oral (si l'on décide d'appeler "parenthétiques" les structures qui interrompent le déroulement d'une autre construction verbale³², il faut disposer d'un instrument de transcription. En effet, on ne peut pratiquer d'analyse que sur un texte transcrit et la transcription va forcément éliminer certains éléments de l'oral.

1) La première partie de cet exposé est consacré à ce problème. Le laboratoire GARS d'Aix-en-Provence a proposé plusieurs solutions concernant :

- le choix d'une orthographe morphologique qui code ce qui est entendu selon les normes standard par opposition à une orthographe "bricolée" qui cherche à rendre compte des déformations phonétiques. Pour éviter incohérences et effets dévalorisants non contrôlés, on écrit *tu as vu, c'est extra*, et non *t'as vu, c'est esstra*. Des problèmes intéressants de limites se posent quand la restitution du phonème dépasse la simple variation phonétique (faut-il transcrire *il* de *il y a* prononcé /ja/ ?).
- Le GARS choisit de ne pas ponctuer pour éviter de plaquer la syntaxe de l'écrit sur de l'oral. Or, l'absence de représentation graphique peut poser des problèmes quand il s'agit en particulier de repérer des structures qui mettent en jeu des "dénivelés énonciatifs" comme le discours direct ou justement les énoncés parenthétiques.

2) À l'écrit comme à l'oral, la structure entre parenthèses constitue une unité isolable par rapport à la structure englobante. Pourtant cette unité autonome entretient des relations sémantiques avec l'élément englobant.

Toutes sortes de liens anaphoriques relient les catégories englobées et la catégorie englobante. Sur le plan de l'interprétation du texte, il s'agit d'un matériau particulièrement intéressant :

- a – pour étudier l'interprétation du texte (lien entre argument et justification, justification de ses catégories : *il a eu un grave problème de santé (une opération délicate de la hanche)*).

³¹dans ce cas, la typographie fournit une signalisation certaine

³²C. Blanche-Benveniste 1990:145-147

b – pour étudier les jeux d'hétérogénéité discursive : par exemple, le traitement de la distance entre ce qui devrait être dit mais qui appartient à l'énonciation d'un autre : *Paradoxe à nouveau de la part du cinéaste le plus français (il dit franchouillard) (Le Monde)* ; les commentaires sur ses propres catégories : *il pèse sur la Provence (pèse n'est pas le mot) (Ponge, La Mounine)* ; la récupération de la situation d'énonciation : *Ici (au Japon)*.

11/1995

Noëlle BISSERET

Débat sur l'interprétation de l'histoire des costumes et sur la validité des sources : objets, images, mots

Comme la langue, le costume (coutume, usage) est un fait institutionnel, un système formel, normatif, consacré par la société (cf. la critique initiée par Barthes, à l'encontre des traditionnelles histoires du costume). Pour un sociologue qui prend comme objet de recherche "les rapports de pouvoir et de domination", le fait social vestimentaire est un terrain précieux.

1) L'interprétation des changements historiques suppose une rupture avec les différentes philosophies de l'histoire, qu'elles renvoient à l'idée d'un plan divin assignant à chacun une place sociale immuable, ou à l'idée d'un progrès linéaire vers la réalisation d'une utopie égalitariste.

En Occident, la signalétique vestimentaire prescrite par la coutume subit des changements irréversibles (différents des phénomènes de mode éphémères) aux XIV^e, XVIII^e et XX^e siècles. Quels sont les groupes sociaux qui, dans un contexte historique donné (forces politiques, économiques, techniques, religieuses, artistiques etc.) subvertissent une tradition apparemment immuable, définissant le normal et le déviant, les usages transgressifs institutionnalisés, les prescriptions et tolérances (matériaux, couleurs, pièces, formes, accessoires etc.) ?

2) Le discours social rationalisant les us et coutumes imposés, donne sens au système d'oppositions des enveloppes vestimentaires (tout comme à la nudité, aux manipulations et déformations corporelles, aux tatouages et maquillages de la peau, au traitement de la chevelure). À l'œuvre dès la naissance, ces pratiques qui mettent en jeu le tactile, le visuel, l'auditif structurent le réseau mouvant des identités.

3) En ce qui concerne la question de la validité des sources (objets, images, mots) autorisant une étude des changements historiques, l'apport du courant dit de la Nouvelle histoire est capital, surtout à partir des années 70-80. Il permet de distinguer d'une façon de plus en plus objective ce qui relève de la fiction et ce qui relève de la réalité. À cette fin, on compare les costumes comme objets de représentation (iconographies, textes littéraires et chroniques) aux objets réels mis à jour par les archéologues, ou aux pièces vestimentaires que décrivent et répertorient les livres de compte, les inventaires après décès.

Pour le sociologue qui s'interroge sur le rôle du vêtement comme langage visuel, signalant les clivages sociaux en perpétuel remaniement, l'étude de la pensée mythique et magique présidant à l'invention et à la subversion de la signalétique vestimentaire est indispensable.

1/1996

François LEIMDORFER :

Entre le discursif et le sociologique : registres et marques d'identité dans un corpus d'entretiens

Sur un corpus d'une vingtaine d'entretiens de récits de vie (en français) de patronnes et patrons de petits restaurants populaires à Abidjan, une analyse visant à déceler les processus d'individualisation à l'œuvre en ville africaine (en particulier le détachement des liens communautaires globaux et l'importance prise par des rapports sociaux spécifiques plus fonctionnels), deux méthodes d'analyse ont été appliquées :

– Premièrement une analyse lexicométrique portant sur l'ensemble du corpus, par les logiciels *Lexico* et *Alceste*. Le logiciel *Lexico* met en évidence une partition entre un discours féminin, très narratif, et

un discours masculin plus distancié, modalisé et généralisant. Cependant, la répartition entre genres correspond à une répartition entre niveaux scolaires (les hommes étant plus scolarisés que les femmes). Il reste que les parcours de vie et les projets, les rapports à la ville, à l'alliance et aux enfants, au travail sont très différents pour les hommes et pour les femmes. Le logiciel *Alceste* divise le corpus en quatre grands domaines stables bien différenciés : les "mondes" de la filiation (le lignage) et de l'alliance (le mariage, la procréation et les enfants) d'une part, les "mondes" de l'activité et de l'argent d'autre part. Les différences sont nettes tant par rapport aux "mots-pleins" (verbes et substantifs) qu'aux "mots-outils" (notamment les adverbes de temps et de lieux).

– Deuxièmement une analyse de fragments, à partir des concordances, avec comme point d'entrée les pronoms personnels (je, moi je, nous) et les modalités (devoir, pouvoir, falloir, vouloir). Il s'avère que l'analyse des fragments permet des hypothèses plus précises et plus intéressantes du point de vue sociologique. L'analyse des régularités dans l'usage des pronoms personnels à partir des concordances permet de construire un modèle discursif de cet usage (circonstances discursives de l'usage du "moi je" par exemple), mais rend l'analyse sociologique difficile. Par contre, lorsqu'un élément d'énonciation porte des *contraintes* d'ordre sociologique et d'ordre discursif ("nous" plutôt que "je", "je dois", "il faut", "je ne peux pas" plutôt que "je peux", "je veux"), des régularités interprétables sociologiquement apparaissent plus clairement (ex. : usage d'un "nous" régulier qui renvoie à une identité fratricide, ethnique etc.).

2/1996

Pierre ACHARD :

Typologie du statut des données

1/ De la "nature" des données :

Problèmes épistémologiques des SHS :

– La référence aux sciences suppose que quelque chose soit retenu de l'objectivation et de la naturalisation de l'objet. La distance se marque par un effort de suspension. Cependant les faits humains se caractérisent par une valeur sémiotique inaccessible à la pure objectivation : un minimum de compréhension y est nécessaire. Même l'exercice martinétien classique qui consiste à soumettre à des étudiants de linguistique des listes d'énoncés d'une langue inconnue afin d'en dégager les éléments commutables supposent qu'un locuteur "intelligent" (au sens étymologique : "qui comprend") possède déjà la phonologie.

D'où l'idée importante d'observatoire, ou mieux, d'appareil de mesure. L'observateur pour comprendre doit partager avec l'observation une certaine compétence. L'appareil de mesure ne peut être entièrement externalisé.

L'effort de distanciation commence à partir de là, avec pour effet de mettre en doute l'observation première. L'idée de système, de forme et l'organisation forme/acte est à cet égard importante.

Raisonner sur la "nature" des données revient à s'interroger sur le processus de naturalisation des faits sociaux, corrélatif du projet scientifique, et ses limites toujours provisoires. C'est donc un processus constructif dont il est question ici, qui suppose des allers-retours entre un point de vue de "collègue" et un point de vue objectivant sur les constructions de données elles-mêmes. Cet aller-retour est nécessaire puisque les "données" (on devrait dire les "construits") sont élaborées par un observateur qui ne peut être producteur de sens que dans la mesure où il est lui-même impliqué dans les pratiques sociales dont il vise à rendre compte.

On commencera par proposer quelques dimensions pour une typologie des données :

– Un **premier axe** est celui de l'**endolingue/exolingue** pour marquer le degré de familiarité spontanée entre l'analyste et les faits qu'il constitue en données. Plus une langue m'est inconnue, plus je dois re-construire une compétence par des procédures explicites, et plus il est facile de constituer des données en nature ; par contre, moins alors j'ai de garanties de la validité de mes interprétations. La compétence chomskienne et le travail sur la langue maternelle du linguiste est une saine réaction contre les excès d'objectivisme du structuralisme. Mais l'axe de familiarité a aussi son aspect discursif.

– Le **second axe** à envisager est le **caractère "spontané" ou "sollicité"** des données. C'est ce dont s'occupe le paradoxe de l'observateur de Labov, qui, travaillant en linguiste, tend à réduire cette dimension à celle de la vigilance. Cependant on ne saurait confondre les deux phénomènes, car si les

conditions de l'enquête induisent bien une certaine vigilance, et si le génie de Labov a été d'intégrer ce phénomène de vigilance à la description (au lieu de le traiter comme un "biais"), il n'en est pas moins vrai que certaines activités (susceptibles d'être considérées comme) naturelles comportent une certaine vigilance, et que des activités différentes entraînent des vigilances différentes, non réductibles à une simple dimension d'intensité.

– Le **troisième axe** à envisager concerne la **matérialité du signe**, dont l'archétype est la différence entre écrit et oral, mais qui doit aussi poser le problème de l'iconique ou du sémiotique conventionnel, et qui permet ou impose des contraintes, mais qui a aussi une histoire et des places différentes selon les lieux sociaux. La place de l'écrit n'est pas la même à Babylone et à Athènes (cf. JM Bertrand), ou avant et après l'imprimerie (celle-ci affectant profondément les rapports quantitatifs entre la lecture et l'écriture). De même le cinéma et la télévision "sémiotisent" des images animées qui n'ont pas de statut sans cela.

– Le **quatrième axe** à envisager est celui des liens plus ou moins directs ou médiatisés à des **objets pratiques**. C'est la dimension sur laquelle insiste J. Boutet au sujet du langage au travail. L'AD s'intéresse toujours plus à ce que les paroles font qu'à ce qu'elles disent, mais ce "faire" implique plus ou moins des référents pratiques. Ainsi un discours argumentatif qui vise par définition à convaincre trouve son faire à l'intérieur des discours eux-mêmes, à condition d'y intégrer les placements sociaux des participants, alors qu'un discours qui accompagne une collaboration dans l'exécution d'une tâche impliquant des objets (mécanique, cuisine, monter une tente etc.) ne peut fonctionner que par une constante actualisation des référents.

– Un **cinquième axe** concerne le degré d'**institutionnalisation** des discours (des "pratiques", des "faire"), c'est à dire la plus ou moins grande dépendance de l'activité locale à l'égard d'interdiscours stabilisés. Cela peut aller de l'extrême ritualisation de la messe à la grande labilité de la conversation de bistrot entre deux inconnus.

Ces axes ne prétendent pas constituer une liste exhaustive, mais sont ceux que je vois, dans l'état actuel de nos disciplines, comme les plus saillants. Le plus intéressant est d'insister sur leur indépendance.

2/ Un inventaire des sources discursives courantes de la sociologie et/ou de l'analyse de discours : (du plus sollicité au plus "naturel")

- les exemples artificiels
- questionnaires fermés
 - passation écrite (auto-administrée)
 - passation orale en face à face
 - passation téléphonique (papier, ordinateur)
- entretiens
 - plus ou moins libres
 - oraux (notés) (enregistrés) transcodés
- "accounts"
(en général oraux)
 - récits de vie
 - accounts ethnométhodologiques classiques (demande d'explications)
 - présence d'objets
- terrains, journaux de terrain, account par le chercheur
- "documents", traitables soit comme événements naturels soit comme substituts d'entretien ou d'account
- "accounts naturels" (par ex. rapports d'activité, art. scientifiques, relation d'événements
- observation d'actes effectifs avec participation de l'enquêteur
- actes discursifs effectifs (clos ?) produits en l'absence de l'enquêteur et documents
- traces matérielles ouvertes participant à des actes sans en constituer la totalité (par ex. écrits au travail, circulaires, lettres, graphiques distribués lors de conférences etc.)

3/1996

Paul WALD

Catégories d'acteurs et objets dans deux traitements lexicométriques (Alceste)

Par la discussion des premiers résultats de deux applications d'*Alceste*, on a cherché à poser le problème du rapport entre l'émergence de catégories sociales dans le discours (en l'occurrence en situation d'entretien) et le statut des données. *Alceste* a été appliqué d'une part à des entretiens libres, visant le statut des médicaments psychotropes, à propos de pharmacies familiales ("objet transactionnel" à l'entretien : cf. Achard, séminaire de février 96). D'un autre côté on a utilisé *Alceste* pour l'analyse secondaire de réponses en situation standardisée où les sujets avaient à décrire les nationalités européennes. La constitution de catégories sociales était directement liée à celle de l'objet et les actes qui s'y attachent dans le discours des entretiens libres, tandis que dans la situation quasi expérimentale où l'objet social de réponses était précatégorisé, le traitement de catégories relevait de la manipulation des attributs. Les "mondes lexicaux" d'*Alceste* se distribuent alors, dans le premier cas comme un champ d'activités où la catégorisation est organisée par l'activité, dans la deuxième analyse, il révèle plutôt la régularisation de la convergence des attributs.

4/1996

Jean Marie BERTRAND

À propos de l'écriture, de la parole et du geste servant à fonder le droit (Grèce ancienne)

[Compte-rendu par l'auteur de son article paru dans *Langage et Société* N°77, septembre 1996, pp. 55-81 : « **Langage juridique et discours politique dans les cités grecques de l'Antiquité. Réflexions sur les Lois de Platon** »]

Platon dans les *Lois* montre comment doit fonctionner le langage de la cité qu'il prétend construire de telle sorte qu'elle atteigne à la perfection dont il rêve. Il croit que la loi ne peut s'exprimer selon une autre modalité que l'ordre, il sait que l'usage de la persuasion ne peut suffire à procurer au législateur l'obéissance du justiciable. Le discours législatif semble donc servir à manifester l'existence du mal dans le groupe social et non pas conduire à la vertu. Pour que les paroles prononcées par les citoyens puissent par leur efficace produire à chaque moment de leur énonciation la cité parfaite, le philosophe indique comment doit fonctionner la censure, le contrôle du vocabulaire, les réseaux diffusant rumeurs et mensonges, quelle doit être par ailleurs la théâtralisation du discours politique.

5/1996

Irène FENOGLIO

La notion d'événement d'énonciation, le lapsus comme une "donnée" d'articulation entre discours et parole

De nombreux travaux s'attachent à faire apparaître la difficulté de travailler l'énonciation en discours oral. Un secteur, cependant, demeure encore peu abordé, celui concerné par l'étude des phénomènes de paroles tels lapsus, construction de malentendu, silences, ruptures diverses du trajet énonciatif que nous désignons par l'expression *événement d'énonciation*.

Dans la suite de travaux précédents (récit oral, malentendu, contexte d'un événement énonciatif...), où on s'attachait à distinguer l'éventail des *significations* possibles du *sens* produit au cours d'une énonciation particulière, la communication s'est efforcé de définir cette notion et de circonscrire sa place comme objet possible de travail pour le linguiste.

Du point de vue théorique, ce travail, qui se situe dans le champ vaste de l'Analyse de Discours, s'appuie essentiellement sur les travaux du champ de l'énonciation, depuis Benveniste jusqu'aux travaux les plus récents de J. Authier.

Pour ce qui est du terrain, les réflexions se sont articulées sur un corpus de 25 phénomènes désignés comme "lapsus" recueillis dans une série d'entretiens enregistrés (dans deux familles sur trois générations) portant sur l'usage des langues. Un tableau de classification a été tenté.

Ce fait de parole qu'il est convenu d'appeler "lapsus" tire une pertinence de sa spécificité, qui elle, repose essentiellement sur sa visibilité :

- par rapport au silence, à l'arrêt brusque du trajet énonciatif, aux reprises etc., il est le plus visible sur la scène linguistique dont plusieurs domaines peuvent être convoqués (sémantique, morphologie, phonétique, phonologie...)

- focalisant au mieux l'instabilité du *sens/événement* sur fond de stabilité discursive, son analyse reste indéfectiblement liée à la question de l'interprétation

- enfin, signalant, comme nous avons essayé de le montrer, *une infraction de la parole dans le discours* avec ou sans "effraction" syntaxique, le lapsus est une donnée de travail essentielle à notre hypothèse de recherche selon laquelle il serait nécessaire, en énonciation, d'établir une articulation entre le *discours* et la *parole*, et de renvoyer l'usage de ces termes à deux instances différentes.

Dans son statut instable du point de vue linguistique, *l'événement d'énonciation* désignable comme lapsus est une donnée qui superpose à l'instance du discours, l'instance de la parole, au cours d'une énonciation en acte.

6/1996

Anne Cécile BÉGOT, Françoise LAUTMAN, Ioura PETROVA

Analyse d'entretiens auprès d'Antoinistes, réflexion sur la reformulation des questions de questionnaires par sondage (sociologie religieuse), et usage de la lexicométrie (Lexico).

L'analyse du contenu des entretiens auprès d'Antoinistes (centrés sur le culte de "la guérison") permet de montrer comment ils construisent les rapports entre croyances et pratiques, et en particulier les changements et les transformations des catégories dans leurs discours (sur la maladie, la mort, le chômage, décrits comme "fausses croyances").

Les sondages d'opinions dans les grandes enquêtes sur les croyances des Français supposent que les religions sont des opinions, ce qui est réducteur du statut de la religion comme pratique et comme discours (attentes, habitudes, participations). De plus, il n'y a pas de manière simple de catégoriser le "croyant" et le "non croyant", particulièrement pour le "magma" situé entre les deux pôles des "très engagés" et des "sans religion". Des entretiens effectués à Paris et en province ont été soumis au logiciel *Lexico*, ce qui a permis de montrer qu'il y a des vocabulaires spécifiques des groupes "pratiquants" et "sans religion" (par exemple la tolérance n'est jamais évoquée comme telle par les pratiquants, qui utilisent "Dieu", "Jésus", "Église", "prêtre", là où les non croyants parlent de "religion" et "curés"). Il y a par contre un certain "contenu" de valeurs chrétiennes qui sont des traits culturels partagés par l'ensemble des groupes interrogés, et inversement les croyants participent comme les non-croyants d'une culture commune qui privilégie les catégories de l'expérience individuelle de la recherche du bonheur.

10/1996

Irina POUSTOVAÏA

Plurilinguisme et politique en Moldavie, essai d'analyse de discours sur un corpus de presse

La Moldavie se caractérise par une situation plurilingue avec une dominance quantitative et idéologique de deux langues, le roumain (désigné comme moldave en Moldavie) et le russe, langue de communication transnationale en ex-URSS. Le problème se complique encore plus du fait des désaccords sur le nom de la langue d'État en Moldavie : moldave ou roumain, dont les fondements renvoient à deux conceptions différentes de la construction de l'État moldave, la première étant celle d'une Moldavie indépendante et la seconde suppose l'attachement de celle-ci à la Roumaine voisine.

L'analyse d'un corpus de presse bilingue permet d'identifier trois principales positions politiques : pro-moldave (nationalisme moldave), pro-roumaine (nationalisme roumain), pro-russe (nationalisme russe, post-communiste).

L'analyse de discours de textes officiellement bilingues pose certains problèmes spécifiques : autonomie des systèmes linguistiques, traductibilité et ses conditions de possibilité ; cohabitation de deux communautés discursives et leur influence dans la construction du malentendu, de l'ambiguïté, de la pluralité d'interprétations qu'on relève en opposant des textes

traduits (signalons aussi l'impossibilité de désigner la langue de départ et la direction de la traduction : roumain vers le russe ou russe vers le roumain.

Les textes bilingues roumain/moldave présentent la position pro-moldave (dans une moindre mesure celle pro-russe) contre la position pro-roumaine. Le discours "pro-moldave" se rapproche du discours politique soviétique (nombreuses nominalisations, "langue de bois") et la comparaison des deux versions permet d'observer que les textes en roumain sont plus "secs" que les textes en russe qui sont écrits plutôt dans une langue standard, voire littéraire.

La position pro-roumaine est défendue par la plupart des membres de "l'intelligentsia locale" et par l'État roumain. Le "style" des articles de presse pro-roumains est en quelque sorte "agressif", mais très imagé et métaphorisé.

11/1996

Irina POUSTOVAÏA, Irène FENOGLIO, Paul WALD

*Légitimité de la désambiguïsation par la traduction ;
statuts désignés d'une langue et statuts d'usage : le cas du français en Égypte ;
choix de codes et situations d'alternance*

Cette intervention en trio pouvait s'intituler :

"La question de la métalangue du chercheur-passeur"

Elle s'est inscrite dans le cadre du débat méthodologique du groupe A D des deux dernières années (1995-1997) concernant le statut des données, la légitimité de l'analyse et l'engagement de l'analyste.

Le point de départ était d'ouvrir un débat, dans le champ constitué par la mise en présence de plusieurs langues, sur des questions relatives à l'exercice d'une métalangue, chacun d'entre nous ayant un terrain privilégié. Ce travail met l'accent sur le rôle de la langue d'analyse et le fait qu'elle figure ou non dans le répertoire de la situation analysée ; car la place qu'elle occupe impose un mode de travail d'analyse particulier.

Trois situations distinctes ont été abordées :

- 1 - Des textes bilingues : roumain-moldave/ russe en Moldavie (Irène Poustovaïa),
- 2 - Des entretiens oraux avec un groupe d'immigrés espagnols en France (Paul Wald),
- 3 - Le français en Égypte (Irène Fenoglio)

Pour rendre compte des terrains respectifs sur le plan métalinguistique, chacun des intervenants a privilégié une notion qui lui a servi d'angle d'approche : traduction (I.P.), dynamique des codes (P.W.), interlangue (I.F.).³³ (résumé Irène Fenoglio)

Irène FENOGLIO

Quelle langue pour parler de l'usage d'une langue ?

En évoquant la place du français en Égypte pour la période allant de 1850 à 1960, l'objectif était de faire apparaître, à partir d'un discours sur ce terrain, le processus de fonctionnement de la *métalangue* du chercheur et ses espaces interlinguistiques privilégiés.

Terrain

Le français en Égypte représente un cas privilégié (adoption d'une langue "étrangère" hors des conditions sociolinguistiques habituelles) permettant de faire apparaître l'inadéquation possible, et peut-être fréquente, entre les statuts "officiels" d'une langue (construits juridiques ou sociolinguistiques) et ce que nous appelons son "statut d'usage" ; autrement dit, faire la part entre un statut désigné en discours et l'usage réel, qui, avec les effets de ces discours élabore un statut de fait.

Pour matérialiser l'étude métalinguistique de ce processus, j'ai proposé des exemples tirés de deux auteurs *égyptiens ayant écrit en français en Égypte*. Il s'agit d'Albert Cossery, romancier

³³ Un article sur le thème de cette communication est actuellement en cours d'écriture par les trois intervenants.

relativement connu en France et d'Ahmed Rassim, poète inconnu en France, n'ayant quitté l'Égypte que pour la représenter à l'étranger en tant qu'ambassadeur.

Pour ce qui est de ce terrain, *l'interlangue* est représentée par l'arabe égyptien, à la fois vernaculaire social et rite langagier d'appartenance à la communauté francophone égyptienne. Chez Cossery, elle *s'ouvre* aux "tournures" balisant le français d'Égypte, chez Rassim, elle se *ferme* sur la transcription de l'égyptien (transcription non scientifique). On pourrait, ainsi, avancer l'hypothèse selon laquelle capacité de transmission et champ de diffusion sont inversement proportionnels à la nécessité de traduction.

La (les) langue(s) pour parler de l'usage d'une langue.

Par delà cette tentative de clarification quant aux opérations nécessaires pour exposer "le français en Égypte" j'ai éprouvé le besoin de comprendre ce qu'il y avait de commun, et ce qu'il y avait de variable concernant nos trois interventions. Autrement dit, je me suis demandé par quelles voies parvenions-nous -alors que nos terrains étaient si différents- à un même usage métalinguistique (en l'occurrence, français codé sociolinguistique à l'intérieur d'un groupe d'analyse de discours en France).

J'ai ainsi tenté un tableau ordonnant les variables suivantes pour chacun des protagonistes :

- la *situation linguistique individuelle* de chacun
- l'espace de la communication scientifique que j'ai qualifié de *lieu de la métalangue*, autrement dit de métalangue localisée : le français (codé linguistique et sociolinguistique) en France.
- l'*objet scientifique*, objet de toute façon sociolinguistique.

J'ai proposé une définition de l'interlangue :

L'interlangue c'est de l'"autre langue" mise en œuvre dans la langue actuellement mise en commun. L'interlangue est ainsi une fonction qui ajoute sa propre dynamique au procès métalinguistique en modulant de son hétérogénéité tout usage d'une langue.

Irina POUSTOVAÏA

Légitimité de la désambiguïsation par la traduction

Il y a deux aspects du problème :

- le changement dans l'inventaire des variables possibles (et parfois impossibles), relevant de la compétence et de la performance du locuteur-traducteur ;
- la désambiguïsation proprement dite, relevant, grosso modo, de son savoir indexical.

Le travail sur des textes traduits nous a permis de soulever une problématique particulièrement intéressante par rapport à des textes bilingues (plurilingues en général) et notamment la légitimité de la désambiguïsation par la traduction.

Mais le problème se complique au moment où il faut confronter des notions telles que "indexicalité", "compétence linguistique" et "performance linguistique".

On distingue :

- "Compétence linguistique" comme savoir (connaissance, intuition) du locuteur sur sa langue ;
- "Performance linguistique" comme production langagière du locuteur, actualisant sa compétence ;
- "Indexicalité" comme savoir (et comme renvoi) à son environnement social ("naturel").

On a plutôt tendance à opposer la C et la P à l'I, surtout quand il s'agit de traduire. Mais l'analyse des exemples concrets nous permet de voir qu'il est parfois pratiquement impossible de les séparer. Ainsi dans certains cas la traduction est plus engagée que l'original. On a l'impression qu'il s'agit d'une "création collective". On parlera alors plutôt de correction et non pas de désambiguïsation.

La traduction touche à une problématique chère à l'analyse de discours et notamment celle de la prise en charge. Les deux versions sont signées par le même auteur, les textes ne coïncident parfois pas. Dès lors, comment faut-il considérer les textes et les signatures ? Faut-il traiter la signature comme "certificat de membre de parti" ou comme "nom du Père" ? Pour nous la question reste ouverte.

Paul WALD

Choix de codes et situations d'alternance

La métalangue est une clôture sémiotique qui durcit en catégories la diversité linguistique. De plus, la catégorisation de langues et celle de locuteurs sont liés (Wald, 1990). Le discours est vu comme plurilingue lorsqu'il est vu comme mettant en jeu ces opérations. Or, cette métalinguistique qui fonctionne chez le locuteur n'est pas substantiellement différente de celle qui donne lieu à la métalangue ("interlangue") de l'observateur, sauf, évidemment, dans la construction de leurs points de vues respectifs. Le locuteur (en l'occurrence l'Espagnol immigré bilingue, ayant élaboré de longue date des accommodements linguistiques avec un environnement français) est en mesure d'organiser dans son discours tant l'aller-retour de l'alternance que l'homogénéité discursive d'une parole, là où l'observateur pourra voir un discours mixte : dans les faits de contact comme l'emprunt spontané, l'accent, l'interférence, et la fossilisation des formes intermédiaires etc. Par exemple, dans la "convention" négociée ou implicite d'un entretien collectif entre Français et Espagnols immigrés, toute prise de parole non marquée comme de l' "espagnol" sera vue comme du "français", quelque soit sa qualité linguistique. C'est dire que le locuteur gère l'opération d'irruption du code exclu, et occulte (du point de vue de l'observateur) l'effacement de cette opération. L'observateur se construit par contre dans un point de vue d'où ce n'est pas seulement l'irruption du code exclu qui sera considérée comme opération marquée, mais aussi son effacement : en tant qu'élément positif de la construction locale du code discursif.

Situation linguistique individuelle	Espace de la communication scientifique Localisation de la métalangue <i>français en France + code (sociolinguistique)</i>	Objet scientifique (= un objet de nature sociolinguistique)
Irène POUSTOVAIA 1- Bilingue roumain-moldave + russe 2- français appris	- français scientifique (code) dans français courant <i>appris</i> - <i>Interlangue nécessaire</i>	- <i>bilinguisme</i> moldave/russe en Moldavie - + <i>traduction</i> de ces deux langues en français - pas de français
<i>Interlangue</i> : entre l'objet et la localisation de la métalangue : sa "version" <i>française par traduction</i>		
Irène FENOGLIO 1- monolingue français 2- arabe appris	- français scientifique dans français courant " <i>naturel</i> "	- français en Égypte
<i>Interlangue</i> : entre la localisation de l'objet et la localisation de la métalangue : <i>connaissance de l'égyptien : glose ou traduction</i>		
Paul WALD 1- bilingue hongrois + français 2- notions d'espagnol	- français scientifique dans français courant appris depuis longtemps et plus ou moins complètement intégré	-Interférences et alternances entre l'espagnol et le français en France
<i>Interlangue</i> : entre la complexité plurilingue de l'objet et la métalangue : <i>technicité du repérage des codes</i>		

12/1996

Emmanuelle CAMBON

Constitution du corpus et objectivation des données : quelle construction d'objet dans le monde pour le discours de connaissance ? le cas de l'extrême droite

Cette intervention dans le cadre du séminaire a été l'occasion de faire un retour critique sur un travail proposé pour la validation du DEA (*Approche pour un étude de la personnalisation et de la personnification dans le discours politique de l'extrême droite*) où la question de l'articulation entre l'engagement de l'analyste dans le monde et sa position d'analyste de discours a été, et reste problématique.

(*Propos du DEA*. Les deux phénomènes de personnalisation et de personnification sont abordés par le biais de la forme que prennent les noms propres des représentants politique. Dans le travail de DEA, il n'est question que de Le Pen et on n'a analysé que deux formes de son nom : « Le Pen » (LP ; personnification) et « Jean-Marie Le Pen » (JMLP ; personnalisation). LP est appréhendé comme la désignation du représentant du parti pour l'extérieur au parti (« nous » versus « la classe politique »), et JMLP, comme représentant du parti pour les partisans (« nous » versus « les Français ») ; les deux positions d'énonciation se renforçant et se délitant l'une l'autre.)

Ce travail n'a pas donné lieu à une constitution de corpus à proprement parler (pas de mise en série). Les énoncés analysés l'ont donc été en tant qu'« exemples ». Le but n'était pas de mener une analyse de discours mais d'établir un certain nombre d'hypothèses argumentées concernant le rôle des noms propres des représentants politiques dans le discours de l'extrême droite, du Front national (FN) en particulier.

Le fait qu'il s'agit bel et bien de « discours » a donc été présupposé, puisqu'il n'y a pas de mise en comparaison susceptible de « délimiter » ce qui est, par exemple, de l'ordre du discours politique et de l'ordre du discours de l'extrême droite, dans les formes que prennent les noms propres.

Le collègue fait retour dans le corpus

La difficulté tourne donc autour de l'intrication entre *corpus* et *collègue* dans une position adversative revendiquée, qui ne fait pas, en outre, l'objet d'une neutralisation (même illusoire) par sérialisation des données :

- position adversative, où l'objet analysé est alors « collègue » (dans la sphère des idées politiques), qui revient dans l'interprétation, c'est-à-dire à un niveau « corpus », amenant des commentaires qui touchent davantage au contenu plutôt qu'aux traces attestées.

- position adversative dont on a supposé qu'elle était partagée dans le courant d'analyse de discours ce qui a fait que, par manque de rigueur, mais plus largement, en écho avec l'interdiscours de l'analyste, des exemples ont été recueillis et analysés pour la stigmatisation qu'ils représentent ; et il s'agit d'une stigmatisation non tant du phénomène de personnalisation par le nom propre, que celle du FN comme parti antisémite.

Le corpus problématique pour le collègue

La question « déontologique » du discours savant sur un parti politique tel que le FN touche également à la place qu'on lui fait prendre quand on le considère comme objet d'analyse. Là, ce qui est problématique, c'est que ce discours soit à analyser comme n'importe quel autre discours ; c'est-à-dire que c'est le regard en « corpus » qui est problématique pour la position adversative, « collègue ». L'analyse, c'est encore du discours, et en tant que focalisée sur l'extrême droite, elle s'inscrit dans la longue série des analyses (politiques, sémiologiques, de contenu, de discours ...) menées sur l'extrême droite et le FN ; elle s'inscrit donc dans un discours qui, à sa frontière, porte la possibilité du « il y a le FN et les autres » qui entre en correspondance avec le « nous et les autres (la classe politique) » du FN.

Monique SASSIER

La relation à un corpus du Parti Communiste Français : la Nouvelle Critique (1965-1966)

Le problème du rapport de l'analyste à ses données peut être vu comme s'inscrivant dans une opposition binaire *corpus/collègue* (selon la distinction adoptée et discutée au cours de la séance du groupe de travail de septembre 1997). Des données vues en *corpus* le sont d'un

point de vue extérieur, alors qu'un regard en *collègue* s'inscrit dans une certaine intériorité et induit un biais, qu'il s'agisse d'une position adjuvante ou opposante. La simple constitution d'un texte en corpus ne suffit pas à protéger l'analyste du piège du regard en "*collègue*"; c'est l'expérience d'un va et vient entre ces deux positions qu'il s'agit d'évoquer ici.

Le corpus, composé de treize articles publiés par la *Nouvelle Critique* de mars 1965 à février 1966, sous la forme d'un débat intitulé "Marxisme et humanisme" — à la suite de l'article de Louis Althusser qui en fut à l'origine — m'avait été proposé par Claudine Normand en vue de la rédaction d'un mémoire de maîtrise. Le débat et ses enjeux m'étant alors totalement étrangers, la position initiale s'inscrivit naturellement dans l'extériorité des données vues en corpus. Une première analyse ayant semblé montrer une opposition entre la rigueur d'un côté et les arguments d'autorité de l'autre, le basculement du regard vers le pôle *collègue* fut radical, bien qu'inconscient. Ce phénomène, ayant construit une position adjuvante vis à vis d'Althusser et opposante vis à vis de ses détracteurs, fut cause non d'un aveuglement total, mais d'un malaise à la découverte de ce que le texte d'Althusser n'était peut-être pas aussi "pur" qu'il m'avait semblé au premier abord. Le retour à un point de vue en *corpus* ne put se faire qu'au prix d'un oubli du texte passant par l'étude de fragments très courts ; il m'était alors indispensable de voir l'arbre cacher la forêt.

La nécessité d'une attention de chaque instant au positionnement du regard est l'enseignement que je tire de cette petite aventure. L'émergence toujours possible d'un regard en *collègue*, qui ne me semble pouvoir être niée qu'au prix d'une idéalisation de l'analyste — d'une dénégation de son humanité — n'est pas, en soi, condamnable ; elle me semble simplement devoir être repérée et signalée en tant que telle.

1/1997

Annette LANGEVIN

Sexuation des effets de mémoire dans les entretiens croisés entre frère et sœur

Le travail de la mémoire à l'œuvre dans les récits de vie est étroitement soumis à des règles narratives complexes. Ce qui unifie la structuration de l'énoncé, sa tonalité et les formulations choisies, participe des usages sociaux du langage.

Au moment où la remémoration livre un "récit singulier", une histoire unique, celle de celui qui parle et de nul autre, chaque parcours singulier se place toujours en "rapport avec" un ensemble de contingences collectives. Le croisement des entretiens entre frère et sœur restitue une double approche mémorielle de l'histoire familiale qui illustre le mode social dominant d'encadrement du discours.

Sans préjuger du contenu de ce qui se dit et des opinions émises, les seules modalités de l'organisation de la prise de parole se constituent en action de reconduction, de régulation ou en instrument de subversion de normes sexuées. La différence de mobilisation mémorielle et langagière du frère et de la sœur parlant d'événements familiaux communs à l'un et à l'autre renvoie à des remarques plus générales sur les mécanismes à partir desquels se transmettent ou se déconstruisent les clichés et les stéréotypes. On voit se réintroduire subrepticement dans la narration ce qui en a été exclu par dénégation collective, par occultation ou par dérision socialement élaborées et en l'occurrence les récits restituent les effets de la sexuation de la position du frère ou/et de la sœur dans le cercle familial.

2/1997

Jean Marie MARCONOT

Le statut des récits de vie (le cas du revenu minimum d'insertion)

Le Récit de vie n'a pas été mis au point par les linguistes, mais par des sociologues. Il reçoit aussi une expansion indéfinie dans des formes plus ou moins populaires de la littérature. Il est devenu un bien commun et un outil commun dans diverses disciplines ou pratiques du Social.

À l'inverse de l'autobiographie où le témoin est lui-même son propre écrivain, assumant l'initiative et le contrôle de son écriture, le Récit de vie est pour une large part hétérobiographique : un autre, intermédiaire ou interprète, sociologue ou historien, linguiste ou journaliste, choisit et suscite le témoignage, le recueille et le transcrit.

Mais c'est aussi le statut de la parole, selon Michel Bréal : toute parole est un œuvre à deux, où celui qui écoute entre à part égale.

Le Récit de vie a beaucoup à voir avec son corollaire, le Mode de vie. La haute culture ne manque jamais de littérateurs, mais on saurait peu de choses sur le mode de vie des pauvres, sans les Récits de vie. C'est pour décrire "la culture de la pauvreté" que Oscar Lewis utilisa à longue durée le magnétophone, dans son livre "Les enfants de Sanchez".

3/1997

Jacques GUILHAUMOU

Les figures de la raison constituante : le langage de la loi et le discours politique pendant la Révolution française

Une fois positionnée la loi au centre du discours d'assemblée en 1789, il s'agit d'étudier la loi en acte des premiers "porte-parole de la république" qui "font parler la loi", aux "surveillants de la loi" qui assurent, au sein des comités de surveillance de l'an II, "le suivi de la loi" au quotidien.

Avec l'avènement de la radicalité de 1789 (François Furet), la loi est énoncée d'emblée dans un espace interlocutif d'assemblée où se côtoient les demandes des citoyens, exprimées sous forme de pétitions et d'adresses d'une part, l'activité législative des députés d'autre part. Elle est donc codéterminée par le citoyen et le législateur ; elle répond à une attente, s'énonce et se fait dans un tel co-partage. Inscrite à l'horizon de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la loi révolutionnaire procède aussi d'une raison constituante. En fin de compte, elle est bien au centre d'un tout, la nation, constamment légitimé par le pouvoir constituant des individus libres, ou citoyens.

Nous avons d'abord détaillé la manière dont Sieyès définit la nation, avec la loi en son centre, comme une forme juridique subjective associée au caractère irréductible de l'individu, donc distincte de la forme constitutionnelle positive. Puis nous avons résumé les travaux récents, en analyse de discours, sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen autour du principe légitimant de la loi révolutionnaire, la raison constituante.

D'un tel point de vue à la fois constituant et "totalitaire", il devient possible de caractériser les diverses figures de médiateurs des lois qui mettent en acte les nouvelles lois énoncées par les législateurs. La première figure qui s'impose est celle du "missionnaire-patriote" distincte du notable jacobin, voire même du sans-culotte père de famille : homme jeune, il multiplie en 1792-1793 les "cours civiques" dans le but de "dire le droit", de "faire parler la loi". Pendant la terreur où s'impose à la Convention la "centralité législative", la mise en acte de la loi relève plutôt d'une institution nouvelle propre au gouvernement révolutionnaire, les comités de surveillance. Non réductibles à la chasse aux suspects, ces comités révolutionnaires ont essentiellement pour tâche l'application de la loi, c'est à dire son exécution par sa prise de connaissance, sa lecture, son explication et son observation.

Ainsi, du centre à la périphérie, du discours d'assemblée aux langages politiques de la citoyenneté agissante, la mise en conformité de la loi, une fois inscrite à l'horizon du droit naturel déclaré, avec l'agir révolutionnaire s'avère, tout au long de la Révolution française, une opération discursive complexe portée par des sujets différenciés.

4/1997

Évelyne DESBOIS

L'occupant parle à l'occupé. Affiches des autorités allemandes en zone occupée pendant la guerre de 14-18

Le quotidien de l'occupation allemande de 1914 à 1918 dans le Nord de la France pour deux millions de Français avec l'ordinaire des réquisitions de nourriture, d'objets, de travail, d'argent, faites par voie d'affiches placardées dans les rues des villes ou lues par le garde-champêtre dans les campagnes.

À Lille, une religieuse de 68 ans qui travaille à l'hôpital tient un journal de bord pendant ces quatre années. Elle avait déjà tenu un journal, pendant l'occupation prussienne de 1870, lorsqu'elle travaillait à l'hôpital de St-Germain-en-Laye.

Dans un hameau de la Thiérache, deux sœurs tiennent successivement leur journal de bord.

Ces notes quotidiennes rendent compte des exigences des autorités allemandes, de la sévérité des conditions de vie, de la faim et de la peur.

Des extraits nombreux ont été cités sans commentaire. Quelques exemples :

En Thiérache :

- "2 décembre 1914. Le garde annonce : "ordre du Commandement allemand. Tous les hommes nés dans les années de 1867 à 1894 doivent se rendre à Origny le 4 décembre à 9 h pour une revue d'appel. Ceux qui ne se présenteront pas seront considérés comme insoumis et punis d'après les lois de la guerre."
- "10 juin 1915. La commune est taxée pour 600 œufs à fournir ce soir. Interdiction d'en vendre. Il sera pris 10 poules pour cent œufs manquant"
- "3 septembre 1915. L'herbe pousse sur la route"
- "27 septembre 1915. Le garde annonce : tous les appareils photographiques seront saisis ; interdit de tuer les poulets ; la population civile et tenue de saluer les officiers allemands."
- "24 octobre 1915. Coup de cloche du garde. "Les civils doivent saluer les officiers allemands non pas en faisant le salut militaire mais en se décoiffant, les dames doivent s'incliner."
- "7 juillet 1918. Convocation par le garde à une revue d'appel. Tout le monde doit être sur la place à 2 h avec une mine convenable et les mains propres."
- "7 octobre 1918. Les Allemands viennent démonter les grilles. Ils réquisitionnent les abeilles."
- "7 novembre 1918. Les Français arrivent."

À Lille :

- "8 février 1916. Les visites domiciliaires sont terribles par leurs conséquences. Pour une lettre, on est taxé d'espionnage et emmené en prison. S'ils trouvent ces pages, je serais fusillée."
- "8 juillet 1917. Affiche réclamant les cuillères et porte-manteaux et cafetières."
- "13 août 1917. Ils s'attaquent aux boutons de porte et aux sonnettes."
- "10 octobre 1917. Plus de choux. On a faim. Affiche. Saisie des matelas."

Pierre Achard à la fin de la séance a dit qu'il ne pouvait dire s'il s'agissait d'analyse de discours. Il a parlé de passion de la littéralité.

5/1997

René GUITART

La notion de "spéculation" et ses applications au discours

La Logique spéculaire ajoute à la Logique Classique deux opérateurs, "dièse" et "bémol", qui permettent de traiter, dans l'étude de la tenue des énoncés, de la question des points de vue locaux qui interviennent pour altérer le sens. Dans ce cadre, les antilogies peuvent être analysées autrement que comme purement et simplement impossibles. On a discuté de la signification de ces nouveaux opérateurs pour l'analyse de discours, en particulier pour traiter de l'ouverture et de la fermeture, et on a expliqué comment la logique ainsi élaborée explique la logique intuitionniste et la logique co-intuitionniste, ainsi que les modalités.

6/1997

Max REINERT

Quelques interrogations autour de la méthode Alceste : des mondes lexicaux aux topoi

Introduction : Si Harris a nettement orienté l'approche distributionnelle vers l'analyse de discours, la notion d'équivalence distributionnelle reste dépendante d'une approche syntaxique et transformationnelle. Dès 1962, Benzécri propose une autre interprétation de cette notion, une interprétation statistique. Sa métrique du Khi² est définie de manière à satisfaire au principe « *d'équivalence distributionnelle* » spécifiquement pour l'étude de « *données linguistiques* ».

Ce courant benzécriste s'est mêlé à celui de la lexicométrie et du traitement des enquêtes et les enjeux de la « statistique textuelle » (Lebart, Salem) sont encore très ouverts et discutés. Nos recherches sur la méthode "Alceste" renouent d'une certaine manière avec les premiers objectifs de Harris en analyse de discours, en ce sens que nous cherchons à analyser les distributions dans les limites d'un seul discours mais avec une opérationnalisation statistique particulière.

Au niveau méthodologique, notre notion de distribution se résume donc à l'étude des présences de lexèmes dans des unités de contextes dont les frontières ne peuvent être que floues. Aussi notre méthodologie consiste à prendre plusieurs découpages du texte en unités de contexte et à chercher les distributions stables, c'est à dire, indépendantes de l'arbitraire de chaque découpage : ceci permet de ne définir les unités de contexte que par leur ordre de grandeur (souvent de l'ordre du paragraphe).

Thèse : De même que, selon Bourdieu, les activités humaines sont structurées par des habitus, les discours, qui ne sont que les traces langagières de ces activités, sont structurés par des systèmes de lieux ou topoi agissant comme des attracteurs pour le locuteur. Un "lieu" ne peut véritablement être défini en soi. Un lieu se définit par l'existence même d'autres lieux auxquels il s'oppose et sans lesquels il perd son identité. Dans le cadre de son discours, un locuteur doit gérer au fil du processus énonciatif ce passage d'un lieu à l'autre qui est aussi le passage d'une identité à l'autre. Cela est le propre même de l'argumentation rhétorique et dialectique. En conséquence, la mise en place d'un système de lieux ou « *topoi* » n'a pas qu'une visée référentielle, elle vise également à gérer l'activité d'un « *locuteur* » dans la manière de définir ces positions d'énonciation. Dans un corpus particulier, les "lieux habituels" peuvent être indexés par leurs « *mondes lexicaux* ». Cela, une analyse statistique peut le montrer de manière relativement automatique. C'est l'objectif même de la méthodologie "Alceste" (pour « *Analyse des Lexèmes Cooccurrents dans les Énoncés Simples d'un Texte* »).

11/1997

François LEIMDORFER

Travailler sur une liste : les noms de quartiers d'Abidjan

(à partir d'un article collectif en cours de : François Leimdorfer, Dominique Couret, Jérémie Kouadio N'Guessan, Christelle Soumahoro, Christine Terrier)

Abidjan, comme d'autres villes ouest-africaines, est d'origine récente et est marquée à la fois par une urbanisation rapide, par la colonisation, par de grandes opérations d'aménagement et un certain développement "spontané" de l'occupation de l'espace. La ville est un lieu d'aboutissement de migrations importantes, ivoiriennes et étrangères, et le pluriethnisme et le plurilinguisme y sont généralisés, bien que le français (et le "français populaire ivoirien") soit la langue de communication urbaine la plus courante.

Dans un contexte où, comme dans d'autres villes africaines, il n'y a pas de système d'adressage de rues, l'organisme de planification urbaine a établi, au début des années 90 pour les 10 communes d'Abidjan, une liste de 357 noms de quartiers et de 114 secteurs, à partir d'une enquête sur le terrain – donc de recueil de nominations présumées "populaires" – et à partir de leurs propres choix urbanistiques.

La nomination est un *acte de parole* majeur, qui dans ce cas précis implique, pour qu'il soit "réussi", la reprise et l'usage de ces noms dans diverses sphères de la vie sociale, dans divers *registres discursifs*. La nomination est aussi un enjeu du pouvoir d'énonciation, mais dont

l'origine est ici centralisée ou diffuse, et pour lequel l'opposition entre "étatique" et "populaire" doit être nuancée dans certains cas, abandonnée dans d'autres. L'étude de la liste officielle des quartiers montre en effet la diversité des sources de la nomination : origines "traditionnelles" ébrié (occupants originaires), origines "institutionnelles" (actuelles et coloniales), "populaires", ou combinées, parfois indéterminables. On trouve par exemple de très nombreux cas de *double nomination*.

L'étude lexicale de la liste atteste la diversité des langues (langues africaines, français, et mixte franco-ivoirien) et leur légitimité, et le rôle de la structuration "traditionnelle" ébrié de l'espace. Si l'on considère la liste comme discours, on peut faire apparaître des postures d'énonciation à l'origine de la nomination. Ainsi se dégagent une position "topo-centrique" et centrifuge (qui caractérise l'espace à partir du lieu même), "panoramique" (qui découpe l'espace, au dessus des lieux), positions qui peuvent se combiner avec une "mise en série" (qui énumère les espaces en les numérotant, au dessus des lieux en les découpant, ou à partir du lieu en l'élargissant). Enfin, la comparaison de la liste et de la carte nous apprend l'histoire de la ville, et particulièrement l'importance de l'histoire coloniale, puis des grandes opérations immobilières. Mais elle nous apprend aussi l'histoire des migrations intra-urbaines des populations, et notamment des *Ébrié*, premiers occupants du site, par les déplacements des noms de leurs "villages" à l'intérieur de la ville.

Si ces noms de quartiers sont aujourd'hui d'un usage courant, l'organisme planificateur s'est cependant refusé à donner un statut officiel à de nombreuses nominations populaires, notamment celles des quartiers ethniques et celles des quartiers dits "précaires".

12/1997

Danièle COMBES

"Hommes, femmes, le dire, le voir, l'entendre". (article d'Irène Fenoglio : un bon exemple de sociologie du langage)

"Hommes, femmes, le dire, le voir, l'entendre" (article d'Irène Fenoglio) : un bon exemple de sociologie du langage. Si, comme le propose Pierre Achard, la sociologie du langage est : l' "étude du rôle des productions langagières dans les processus sociaux", l'article d'Irène en est un bon exemple, qui montre "comment le discours élabore, transporte, transmet, propose (...) une représentation des relations entre les hommes et les femmes. Je partage son point de vue selon lequel que ce n'est pas langue mais le discours qui véhicule, promeut ou consolide les rapports sociaux.

Dans cet article, Irène va de l'intuition à la démonstration du sexisme de l'énoncé publicitaire de Suchard : "quand vous dites non on entend oui" par "une analyse d'énonciation lente et progressive afin d'objectiver scientifiquement les effets de discours généralement perçus de façon intuitive". Ce qui me semble le plus important dans sa démarche, c'est qu'au cours de cette analyse d'énonciation lente et progressive, elle ne quitte jamais de vue le point de vue ou l'approche sociologique des rapports de sexe, qu'elle enrichit. Ainsi prend-elle réellement en charge la liaison entre langage et rapports sociaux – liaison qui se trouve trop souvent évacuée quand le regard se porte alternativement sur le fonctionnement du langage et sur celui des rapports sociaux. Plus généralement, il me semble que choisir un corpus en fonction du ou des processus sociaux que l'on veut étudier – et au fonctionnement desquels concourt effectivement le langage – s'avère heuristique. L'affiche que Suchard donne à voir ne se réduit pas à l'énoncé. C'est aussi, et autant, la photographie d'une femme – noire, (peu) emballée dans du papier doré dont elle sort, prête à être dégustée. Le dire et le voir s'épaulent ici mutuellement et ce serait intéressant de prendre ça en compte dans l'analyse. (N. B. on retrouvera matière à réflexion sur le dire (du médecin) et le voir (des parents) dans la recherche sur les échographies fœtales).

1/1998

Sonia BRANCA

La pratique des genres discursifs comme lieu où se créent de nouvelles normes linguistiques.

Après avoir présenté les principales approches du phénomène du genre en analyse de discours j'ai envisagé la place des genres dans une approche sociolinguistique de l'histoire de la langue. À titre d'exemple, j'ai examiné d'abord l'emploi de locutions prépositives comme suite à que les rédacteurs de rapports administratifs utilisent comme des ressources leur permettant de passer du récit des administrés à l'argumentation pour l'administration. Puis j'ai abordé des phénomènes de décalage entre définition externe du genre et marques formelles : (d'abord l'emploi de formes grossières et le refus des formulaires dans des lettres de requêtes envoyées à l'administration ; ensuite des tournures familières dans des corrections de rédaction publiées dans des journaux scolaires) dans ce cas, les récepteurs peuvent considérer qu'ils ont affaire à de la variation stylistique à l'intérieur d'un genre ou ils peuvent considérer que le texte appartient à un genre différent (lettres d'insultes ou requêtes à l'administration ? rédactions scolaires ou littérature à effets enfantins).

2/1998

Monique SASSIER

Sémantique discursive (I)

Cette séance était consacrée à la présentation de certains aspects du modèle VOIR élaboré par Pierre Achard. Pour plus de détails, on pourra se reporter à l'article intitulé "VOIR quelques ON chez Louis Althusser ou l'arbre dévoilant la forêt", dans *Langage et Société* N° 86. La première partie expose succinctement ce modèle ainsi que d'autres outils théoriques utilisés dans l'étude ultérieure de trois exemples. Dans les deux premiers, dont l'interprétation est contrainte, la lecture décèle un effet de persuasion, avec, dans le cas du second, un mouvement argumentatif dont nous proposons une analyse. Le dernier exemple présente une opacification du point de vue du locuteur sur un fait qu'il relate. Cette opacification est liée à l'absence de marques formelles contraignant l'interprétation. L'analyse montre qu'un lecteur peut prêter à l'auteur (L. Althusser) de cet énoncé des jugements de valeur diamétralement opposés.

3/1998

Groupe ÉCHO

Analyse de paroles énoncées autour d'images échographiques de fœtus

Le groupe ÉCHO, groupe interdisciplinaire de réflexion sur les relations entre le langage et les représentations fœtales en cours d'échographie est composé de :

- Françoise Cahen, psychologue-psychanalyste, attachée aux Maternités de Port-Royal et des Bleuets.
- François Farges, gynécologue-obstétricien échographiste.
- Irène Fenoglio, linguiste, chargée de recherches au CNRS
- Nadine Ninin, orthophoniste-psychologue
- Jean-Louis Sarradet, pédopsychiatre psychanalyste, praticien hospitalier.

Ce groupe de travail étudie, au cours de réunions mensuelles, les paroles énoncées durant des séances d'échographie en visionnant des cassettes vidéo avec enregistrement simultané du son. Un film *Paroles d'échographistes* (primé aux entretiens de Bichat et au Festival du film médical 94 d'Amiens) a été produit en 1992.

Ce travail est pionnier dans la mesure où il recueille, simultanément à l'image, un texte des paroles énoncées (parents, enfants, obstétricien), ainsi que le contexte retransmis par l'obstétricien. Les analyses du texte et des images enregistrées s'organisent en fonction de divers thèmes : par exemple, celui de la découverte du sexe, ou celui de l'annonce de pathologies.

Trois approches sont convoquées au cours de ce travail : la psycho-prophylaxie obstétricale, la recherche clinique étayée par la théorie psychanalytique et l'énonciation linguistique.

Pour cette communication, les apports, restreints par rapport à l'ensemble de la recherche ont été les suivants :

François FARGES sous le titre "*Une certaine pratique de l'échographie obstétricale*" a présenté le matériel et la situation d'échographie tout en faisant apparaître combien les paroles accompagnant les images échographiques au cours des séances est importante et comment l'analyse de discours transcrits - les siens et ceux des parents présents - avaient fait surgir des éléments qui n'étaient pas apparus en séance.

Françoise CAHEN a fait "*quelques rappels sur l'évolution psychique de la femme enceinte*" montrant que devenir mère est un processus qui s'inscrit dans un espace parlant transgénérationnel.

Nadine NININ a fait un parcours des dernières études sur la sensorialité foetale. En rendant compte des nombreuses questions que la connaissance de la vie intra-utérine laisse en suspens, sa communication tentait de poser ce que l'on sait du contexte dans lequel s'inscrit l'activité langagière.

Irène FENOGLIO sous le titre "*Le dire du voir et le dire du sexe dans le discours interlocutif en cours de séance d'échographie*" a analysé un corpus d'enregistrements pris dans une perspective longitudinale : 5 séances suivies pour une même femme enceinte. Pour analyser l'économie énonciative de ces interlocutions deux points de focalisation ont été marqués : l'expression du voir choisi en fonction du fait qu'il s'agit de séances d'échographie et donc d'analyse d'un discours portant sur le voir et la découverte du sexe associé à ce qui se dit de la filiation et du choix du prénom.

Cette analyse se proposait de contribuer à montrer combien, et la venue physique au monde et l'advenue progressive d'un psychisme sont très tôt investis *de* langage et très tôt pris en charge par des paroles qui observent, croient faire agir, originent...parlent à la place de. Il apparaissait clairement aussi que le matériau si riche et si "sensible" sur lequel porte ces analyses semble privilégié pour repérer les formes linguistiques de tous ordres intriqués (lexique, syntaxe, sémantique) qui, contribuent à fabriquer de la parole par delà le discours, disant ce que l'inconscient est en train de fabriquer, mais qui, dans le même temps, sont créés par cette activité souterraine inlassable de l'inconscient creusant la langue linguistique au plus profond de ses possibilités.

Jean-Louis SARRADET a cadré dans la théorie freudienne – qui fait l'hypothèse des conditions nécessaires et suffisantes à l'accès de "l'infans" à la structure symbolique, c'est-à-dire du langage et de la parole- un parcours du même corpus (4 enregistrements étalés sur le temps d'une grossesse) afin de montrer une évolution psychique des protagonistes enregistrés parallèle à l'évolution physiologique (et psychique par hypothèse) du fœtus.

4/1998

Patrick COUTON

Ironie et hétérogénéités discursives

Identifier "d'où ça parle" est une question récurrente en analyse du discours. On a commencé par aborder le problème à partir de l'ironie. La thèse de Sperber et Wilson des ironies comme faits de mentions remet en cause l'approche rhétorique. La distinction entre usage et mention a été développée par les travaux de Jacqueline Authier. Celle-ci a mis en évidence le phénomène de "modalisation autonymique", c'est-à-dire le fait qu'on puisse faire usage d'un énoncé en même temps qu'on le désigne comme objet du dire. Ces faits de dédoublement de l'énonciation nous intéressent du point de vue de la personne et de l'origine de l'énonciation, d'où la problématique du dédoublement d'énonciateur. Nous faisons l'hypothèse que, pour certains énoncés, l'idée de distinguer la notion de repère origine de l'énonciation de celle de prise en charge peut être explicative. Suivant cette hypothèse, notre préoccupation a été d'identifier les processus linguistiques et discursifs susceptibles de dissocier l'origine d'une énonciation, de la prise en charge de cette même énonciation. Nous avons identifié des phénomènes de discordances qui ont fait l'objet de discussions quant à leur description et leur dénomination :

- Les discordances argumentatives mises en évidence par le schéma d'argumentation de S. Toulmin.
- Les discordances référentielles et d'objet de discours identifiés par des oppositions lexicales.
- Les discordances syntagmatiques par des ruptures de constructions phrastiques.
- Les discordances inhérentes aux genres discursifs, mises en évidence à propos de l'interprétation du "je" dans les discours autobiographiques et philosophiques.

5/1998

René GUITART

Sémantique discursive (II)

Le groupe "sémantique Discursive" s'est donné pour but la lecture et la préparation pour publication du texte inachevé de Pierre Achard intitulé "Fondements de Sémantique Discursive" (56 p., février 1996). Ce texte prend l'idée qu'un ensemble X appelé "monde" est observé par les éléments d'un espace I, comme modèle pour l'analyse qualitative de discours. Le premier point est que Pierre Achard a donc utilisé a) la topologie, et b) les ensembles empiriques de Benabou, pour préciser formellement sa pensée. Au stade d'écriture du texte il demeure des "incohérences formelles" qu'on ne prendra pas pour une inconsistance de pensée, mais au contraire pour marques d'une forte insistance intentionnelle cohérente. Un enjeu est de procéder, entre autres choses, une réparation plus ou moins locale des insuffisances, et ce au titre de la dite insistance. Ainsi on est amené critiquer tant la limitation au topologique que celle aux ensembles empiriques (transitifs et réflexifs). Cette critique a amené proposer l'outil des "Régimes d'Assimilations". L'idée est de penser les éléments de I comme des "postures énonciatives", et de caractériser la fonctionnalité au sein du monde X de chaque posture i de façon "négative", c'est-à-dire non pas par ce que i discerne, mais au contraire par ce que i assimile. Ainsi la donnée initiale est celle, pour chaque x, des y assimilables à x du point de vue i. La topologie sur I est remplacée par un deuxième étage constitué d'un ensemble J d'observateurs de I. Dans ce contexte, on peut interpréter la Logique Spéculaire de Guitart, qu'Achard commençait introduire dans son modèle. La logique spéculaire est centrée sur l'idée d'écrire la "bifurcation" dans la langue, et consiste en une surcharge de la logique classique par des indications de spéculations suivant deux modes et depuis une multiplicité de points de vue. Dans le contexte des régimes on peut non seulement retrouver la logique spéculaire, mais aussi bien interpréter ce qui correspondait dans le cadre topologique aux ouverts et aux fermés, à savoir principalement la question de la stabilité (de l'assimilation) : il s'agit de l'Axiome de Passage. On s'est aussi penché plus explicitement sur la structure interne "borroméenne" proposé par Achard pour le monde X, ce qui a été développé par Monique Sassier dans ce cadre élargi des régimes. On peut en effet naturellement dans ce cadre écrire que l'on "voit" des liens (i.e. des assimilations), que l'on assimile des assimilations, etc., et considérer la structure interne de X comme une structure d'assimilations qui explicite la question de la langue dans le monde. C'est dans cette structure que l'assimilation des i vient ensuite jouer. Alors les dimensions les moins formalisées du texte d'Achard, comme par exemple la question du Réel/ Symbolique/ Imaginaire, et plus spécialement le rapport à Benveniste et à la lecture de Benveniste par Marc Derycke (avec la question du "va-et-vient entre sémiotique et sémantique), et spécialement aussi la question de l'Un (à la Milner-Lacan), commence à être situable dans le modèle modifié. Ainsi l'opération de distinction de l'Un de (Z) est rendue par l'assimilation de Z à l'Un.

6/1998

Max REINERT

Approche empirique de la notion de répétition et de catégorie à travers l'analyse statistique (Alceste) de différents corpus

En quoi une analyse des distributions statistiques des formes lexicales dans divers corpus dont des récits de rêves, peut contribuer à circonscrire des lieux de l'énonciation où s'élabore dans le discours, ce qu'on peut appeler des sujets et des mondes, à partir de lieux premiers, insistants, qu'on appellera "Topoi". Circonscrire ces lieux répétitifs à travers leurs traces lexicales - les "Mondes lexicaux" - les pister empiriquement dans plusieurs analyses statistiques, relever l'identité d'un même processus sémiotique - d'abord, à travers l'analyse de deux corpus littéraires et, ensuite, de trois corpus de récits de rêves -, s'interroger sur le sens de cette répétition, artefact ou trace d'un même processus catégorique, voilà en quelques mots l'objet de cet exposé.

Le point d'appui dans cette mise en relation passe par la notion de Répétition. Notons (non sans humour) que statisticiens et psychanalystes ont au moins ce point commun : celui de faire de cette notion une notion clé de leur domaine ! Pour le statisticien, elle lui semble familière puisqu'à l'origine de ses comptages. Cela dit, le chemin n'est pas vraiment immédiat entre la répétition statistique et la notion de répétition en psychanalyse ou en philosophie. Ce chemin mérite cependant d'être tenté même si nous ne ferons ici que l'esquisser à l'aide d'études empiriques.

Plan de l'exposé :

1. Répétition et sémiose
2. La méthode Alceste
3. Application à deux corpus littéraires
4. L'analyse des récits de rêves
5. Reformulation et conclusion

10/1998

Saadi LAHLOU

Interprétation et analyse lexicale, application au dictionnaire (à propos des termes de l'alimentation)

J'ai présenté dans le séminaire deux analyses de corpus (l'un sur le thème « manger », l'autre sur le thème « information », et j'ai essayé de démontrer, pas à pas et en m'appuyant sur les données empiriques, comment un analyste produit son interprétation en s'appuyant sur le corpus et sur le logiciel d'analyse. Cela met en lumière l'importance de la connaissance du monde de l'analyste, qui guide son exploration interprétative et détermine finalement ce qu'est pour lui (et pour son public) une « bonne » interprétation.

Les interprétations des mêmes analyses (du même corpus) par une douzaine d'analystes différents montrent par ailleurs que la part subjective est importante mais finalement limitée quand les analystes partagent à la fois le même corpus, le même logiciel, et la même culture.

Une version écrite de ce que j'ai raconté est disponible dans :

LAHLOU, S. (1996). La modélisation de représentations sociales à partir de l'analyse d'un corpus de définitions. In : Eveline Martin (éd.). *Informatique textuelle*. Coll. Études de Sémantique Lexicale. Institut National de la Langue Française. Paris : Didier Érudition. pp. 55-98.

Et l'analyse sur Manger est détaillée dans :

LAHLOU, S. (1998). *Penser manger. Alimentation et représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France, 1998. 239 p.

Pour ceux qui sont pressés, voici une description du processus interprétatif (extrait du papier de 1996 cité plus haut, et où manque le matériel empirique, pour des raisons de place). Le problème est le suivant : on a un corpus de textes qui parle de quelque chose, et on cherche à décrire de manière synthétique la représentation de ce quelque chose à travers le corpus, par

analyse de données textuelles. C'est donc une sorte d'analyse de contenu automatisée. Pratiquement, cela revient notamment à construire des « classes » à l'aide d'un logiciel (en l'occurrence Alceste, développé par Max Reinert), et à les « interpréter ». On obtient ainsi des noyaux de sens dont l'assemblage est réputé être le résultat de l'analyse.

« Pour déterminer de tels noyaux de sens, dont une combinaison forme la représentation, on repère par des méthodes statistiques ce qu'il y a de commun dans différentes "vues" de la chose, énoncées par une ou plusieurs sources de connaissances imprégnées de la culture dans laquelle existe l'objet (une population, un dictionnaire...). L'espoir de faire émerger les éléments de base du sens (de la représentation de l'objet) par une telle méthode vient de deux idées. D'une part celle qu'il existe effectivement *quelque chose de commun* dans les différentes vues de l'objet, quelque chose de stable qui fonde l'existence de l'objet en tant qu'il est relativement indépendant des vues qui peuvent en être obtenues. D'autre part que c'est par comparaison entre ces vues que l'on fera émerger le même par contraste avec le différent ; c'est-à-dire, en termes distributionnels, ce qui se répète dans un contexte variable.

Pratiquement, on récupère, sous forme de texte, un grand nombre de vues locales énoncées à propos de l'objet. Ces textes sont rassemblés dans un unique corpus, qui est ensuite scindé en énoncés, qui sont considérés comme des associations de traits. Ce sont ici les mots, les locutions, ou leurs racines, qui instancient localement les éléments que nous cherchons.

Les énoncés sont classés, par analogie et contraste, sur la base de leur contenu lexical. On obtient des classes qui contiennent des énoncés. Les énoncés classés sont similaires entre eux dans une même classe, et aussi différents que possible des énoncés des autres classes. Chaque classe possède des traits typiques lexicaux, ceux qui reviennent fréquemment dans les énoncés. Si ces traits renvoient tous à un même noyau de sens, celui-ci peut être considéré comme un des éléments constitutifs du sens du mot.

On a alors trouvé, par abduction, les éléments que nous cherchions, à travers l'interprétation des classes. Pourquoi par abduction ? Examinons cette phase obscure et rarement décrite qu'est l'opération d'interprétation, où l'opérateur introduit subrepticement sa connaissance du monde.

La méthode de classification [descendante utilisée ici] construit d'un même mouvement les traits caractéristiques et les classes, car la probabilité que le trait "a" (en l'occurrence, une forme graphique, le lexème) puisse être un trait pertinent provient précisément de ce que "a" est observé sur un certain nombre d'énoncés, mais pas sur tous. En d'autres termes, émergent comme traits classificatoires les traits *discriminants*, ceux qui sont effectivement susceptibles d'être productifs de classifications intéressantes. Ceux-ci permettent de caractériser un nombre suffisant d'expressions à classer, ils sont donc efficaces. Les traits trop répandus (non discriminants) ou les traits trop rares (hapax, traits aberrants) ne sont pas intéressants. C'est là une résolution empirique, idoine, du problème du choix des traits pertinents. Les traits non discriminants sont rendus inopérants par leur répartition homogène dans les énoncés, ils constituent le "fond". Certains traits qui pourraient être discriminants mais sont présents en trop petit nombre n'ont pas une fréquence assez élevée pour influencer l'analyse : ils sont également rendus inopérants par la classification descendante. Mais nous n'avons pour le moment que procédé à un classement, pas encore à une interprétation.

L'opération d'interprétation des classes réside dans la décision de considérer les traits typiques d'une classe comme représentant tous une "idée" unique, à laquelle et par laquelle cette classe est identifiée. Autrement dit, d'abord l'analyste remarque que la classe est caractérisée par un ensemble (a_j) de traits typiques. Il *suppose* que la classe correspond bien à une idée unique, c'est-à-dire que ces (a_j) sont des avatars d'un unique paradigme, à déterminer, qui serait un noyau de sens, l'idée. En examinant les traits (a_j) il cherche à inférer la nature de ce paradigme générateur. Par exemple, "viande" lui semble renvoyer à NOURRITURE. Il s'agit là d'une induction.

L'analyste pose alors que la classe réfère au paradigme "A" (ex : NOURRITURE"). Ce faisant, l'analyste décide que "A" est effectivement un noyau de sens acceptable comme signifié d'une classe paradigmatique. L'analyste vérifie alors que tous les traits (a_j) sont effectivement acceptables comme avatars lexicaux de A, aux artefacts de méthode près. Si c'est le cas, l'analyste reconnaît que la classe signifie bien "A", et il l'interprète comme telle. Ceci se fait progressivement, en essayant éventuellement plusieurs "A" candidats.

Par exemple, l'induction que "viande" et "poisson" renverraient à une classe ANIMAUX (signifié potentiel pour l'interprétation de la classe) se voit invalidée par la présence de "légume" et "pain" [dans les traits typiques]. Réciproquement, il semblerait peu intéressant d'interpréter la classe en question par le paradigme OBJETS MATERIELS, qui est trop large. L'analyste retient finalement un signifié tel que son paradigme soit quelque chose comme le plus petit commun paradigme (PPCP) rendant compte des traits observés.

Il s'agit donc d'une opération d'abduction, comme nous allons le voir en passant l'opération "au ralenti".

Lorsque l'analyste compare plusieurs expressions, il constate que :

(1) - plusieurs expressions (X_i) possèdent le trait " a_i "

Il en induit :

(2) - il existe *probablement* une "bonne classe" $C(A)$, dont " a_i " est un trait caractéristique soit : il est probable que (Il existe $C(A)$ tel que, si X_i contient a_i , alors X_i appartient à $C(A)$)

L'analyste examine alors la plausibilité de $C(A)$ en tant que classe, c'est-à-dire qu'il cherche dans sa connaissance du monde le A en question. S'il trouve un tel A acceptable et pertinent (PPCP), alors :

Il abduit de (1) et (2) :

(3) - alors X_i fait partie de la classe $C(A)$.

Dans cette opération d'abduction, ce qui caractérise une "bonne" classe, c'est qu'elle renvoie à "quelque chose" identifié par l'analyste, dans notre cas un signifié A , le PPCP, dont les (a_i) seraient des expressions, ou signes.

Dans la pratique, le logiciel, sourd au sens, constitue les classes sur la base de tests statistiques (partition optimale et stable). Ces classes peuvent être "bonnes" (interprétables : on reconnaît "A") ou pas "bonnes" (non interprétables : on ne reconnaît rien). L'analyste "vérifie" donc que ces classes correspondent effectivement à "quelque chose" d'interprétable, c'est-à-dire un objet du monde ou un concept connu. Mais cette opération de vérification est subreptice. Et la manière dont sont présentés les "résultats de l'analyse" la passe sous silence, ou plutôt, fait croire qu'elle est postérieure à la constitution des classes.

Car, une fois l'analyse terminée, l'analyste présente toujours les résultats de telle manière que, effectivement, les (a_i) sont "naturellement" interprétables comme "signes" de "A". Donc, il ne présente que des "bonnes" classes dans le contexte culturel de son public. Ceci occulte la façon dont le travail réel s'est fait. Puisque, en fait, souvent l'analyste a obtenu une, ou plusieurs classifications préalables, dans lesquelles certaines classes "ne faisaient pas sens" : certains des (a_i) n'étaient pas admissibles comme représentants de "A". C'est-à-dire, il n'a pas trouvé de bon "A" candidat à être le signifié dont tous les " a_i " seraient des représentants lexicaux. Il a alors, utilisant les facilités techniques de son dispositif de classification (ici, les paramètres du logiciel) réalisé une autre classification, modifiant par essais successifs la partition pour obtenir le résultat final, qui, lui, est acceptable. Il m'arrive souvent, personnellement, de réaliser plusieurs dizaines d'essais pour obtenir une "bonne" analyse. Un analyste prudent se doit d'ailleurs de réaliser systématiquement plusieurs essais en variant les paramètres, pour vérifier que les résultats obtenus sont solides (stables, c'est-à-dire rebelles à ses manipulations). C'est au cours de ces analyses successives que les contours de l'objet se précisent pour lui. Et, naturellement, il choisit de présenter "le meilleur", c'est-à-dire celui qui correspond le mieux à sa conception du monde.

La boîte noire qu'est l'analyste utilise sa connaissance du monde pour reconnaître l'objet "A" à travers ses traits manifestes. L'interprétation suppose donc, implicitement, que l'analyste connaisse déjà plus ou moins les objets qu'il cherche, et soit capable de les identifier à partir des combinaisons que son matériau lui présente comme pertinentes.

La seule différence entre une analyse appuyée sur du matériel empirique et la réflexion en chambre consiste donc en ce que la technique (par exemple, le logiciel ALCESTE) sélectionne certaines combinaisons particulières de traits candidates à être les "bons" noyaux de sens ("signifiés"), suivant un certain principe légitime (ici : la redondance dans les différents énoncés). Ce point crucial est rarement explicité par les praticiens. Or c'est la connaissance préalable de l'objet, et celle des limites de la technique utilisée, qui fait la différence entre les bonnes et les mauvaises analyses.

Résumons les opérations, dans ce que j'appelle pompeusement une théorie de l'interprétation :

1) Rassembler un corpus d'énoncés "à propos de" l'objet qui nous intéresse.

- 2) Classer ensemble les énoncés qui ont des traits linguistiques analogues
- 3) Interpréter les classes en termes sémantiques. Soit :
 - a) Repérer les combinaisons de traits lexicaux typiques de chaque classe ;
 - b) En induire, dans l'espace sémantique, des noyaux de sens, constitués de combinaisons de traits sémantiques correspondants ;
 - c) Formuler des lois d'expression de cette combinaison sémantique dans la langue. (Pratiquement, on considérera toutes les expressions linguistiquement "bien formées" du noyau sémantique sont des productions acceptables.)
- 4) Vérifier que les expressions effectivement classées dans chaque classe sont interprétables comme expression de ces noyaux sémantiques sous-jacents, (règles de langue, relations sémantiques sur le monde issues non seulement des associations attestées du corpus, mais de la connaissance du sens commun sur le monde). »

4/1999

Luz-Mery ZAPATA

L'analyse de discours peut-elle contribuer à la clinique différentielle des névroses ? essai d'application sur un corpus d'entretiens cliniques de recherche

Cette présentation condense les premiers résultats théoriques et cliniques obtenus dans le cadre de la réalisation d'une thèse en psychopathologie clinique ayant pour titre : *Clinique différentielle des névroses. Une approche psychanalytique du style subjectif à partir de l'étude des productions discursives*.³⁴ Ce travail est orienté par la question du lien entre structure clinique, position du sujet et productions discursives, et tout particulièrement centré sur la possibilité de dégager le style subjectif des dites productions dans le champ des névroses. Un paradoxe apparaît alors : comment mettre en rapport le plus singulier du sujet et le général de la structure ? A cela je répondrai que chaque sujet prend position dans la structure d'une manière qui lui est propre, néanmoins il rejoint quelque part un point de généralité sans pour autant s'y résorber.

Ce qui me permet de faire le lien entre la structure clinique, la position du sujet et ses productions discursives est la notion de *style subjectif*, car celui-ci touche ce qui du singulier s'oriente vers un lien social. Le style subjectif touche ainsi le passage du sujet du langage au sujet de la parole.

Une prise de position y est en jeu. Prise de position par rapport à l'Autre du langage et aux signifiants qu'il transmet. Les traces de la définition de la position du sujet par rapport à cet Autre doivent pouvoir être perçues non seulement dans l'appropriation que le sujet fait de la langue mais aussi dans la manière dont il subjective cette langue.

L'approche clinique de cette recherche a été faite à partir d'entretiens cliniques de recherche réalisés pendant deux ans en milieu psychiatrique et dans un centre médico-psychologique (CMP). Les personnes qui ont participé à la recherche ont été contactées par l'intermédiaire de leur médecin traitant et elles ont donné leur accord pour être enregistrées. De même je leur ai expliqué que je réalise une recherche sur la manière dont les personnes parlent d'elles-mêmes, de leur vie et de ce que le langage est pour elles dans le lien aux autres. Le dispositif de l'entretien prévoyait dix entretiens libres d'environ 30 minutes chacun.

³⁴ Thèse en psychopathologie en préparation depuis 1997 sous la direction du professeur Marie-Jean SAURET. Équipe des Recherches Cliniques en Psychologie et Psychanalyse (ERC), Centre d'Études et des Recherches en Psychopathologie (CERPP). Ecos-Nord. Université Toulouse II Le Mirail.

Mes entretiens avec M. G ont commencé en février 1998. Depuis 1995 il avait commencé au CMP un suivi psychiatrique qui s'est transformé en suivi psychanalytique. Les parents de M. G sont d'origine vietnamienne. M. G se dit méprisé par son père, isolé sur le plan affectif et de l'amitié, se plaint de timidité excessive, d'impulsivité intérieure sans passer à l'acte, de malaise en groupe, et se sent absorbé dans sa pensée. M. G a fait une tentative de suicide médicamenteuse en 1991.

Pour aborder dans un premier temps le corpus j'ai décidé d'utiliser une méthodologie d'analyse de discours informatisée : ALCESTE (Analyse des Lexèmes Cooccurrents dans les Énoncés simples d'un Texte).

Cette méthode m'a permis principalement de coordonner deux niveaux différents dans l'analyse des productions discursives : *un niveau général et formel* que l'on retrouve dans le découpage des énoncés en unités de contexte (u.c), c'est-à-dire par la construction artificielle des ruptures entre segments de texte, ce qui permet d'analyser pas à pas l'évolution de la logique du *sujet énonciateur* dans son discours. Et *un niveau particulier et situationnel* dans la possibilité de prendre en compte des indices de la situation d'énonciation tels que les silences, les répétitions, les interruptions, les rires, les hésitations, etc. Cet aspect permet d'apercevoir différentes positions du *sujet de l'énonciation* par rapport à la continuité de son discours, c'est-à-dire la manière dont il se montre et se dérobe dans le discours qu'il produit.

La lecture du corpus à partir de l'analyse avec ALCESTE s'est orientée vers trois registres : *les mondes lexicaux, les séquences narratives et l'énonciation elle-même.*

A partir des mondes lexicaux trois dimensions discursives prédominantes semblent se dessiner de par leur insistance, et dont le point en commun est l'existence du sujet : l'identité, le corps et les liens familiaux, dont le père est central. Chacun de ces trois pôles pose un problème existentiel à M. G, car ils se présentent comme trois formes d'impossible. *L'annulation* de la recherche d'identité, de son corps, de son rapport aux autres semble être le point commun des diverses évocations de son vécu. J'ai désigné comme *macrostructure* l'organisation d'ensemble de ces trois pôles dans le plan du *discours*.

Par ailleurs on retrouve cette *annulation* sur deux autres plans qui peuvent être saisis plus directement : celui de la *narration* et celui de l'*énonciation*. Sur le plan de la *narration* les différentes séquences narratives des événements montrent l'impossible à faire, car il s'agit d'actions qui n'aboutissent jamais. Sur le plan de l'*énonciation* plusieurs déclinaisons de l'*annulation* apparaissent dans la production de la phrase elle-même : dévalorisation, négation, opposition, coupure. J'ai désigné ce plan comme étant une *microstructure*.

En résumé, ce travail me permet de distinguer trois plans différents dans l'analyse de discours de M. G :

1. Plan de la *Macrostructure* : qui concerne l'organisation du *discours* à un niveau général, que l'on discerne à partir des dimensions discursives mises en relief par ALCESTE avec les mondes lexicaux.

2. Plan de l'*Événement narratif* : qui concerne l'*histoire du sujet* mise en paroles, le déroulement des événements, que l'on discerne à partir des séquences narratives et des différents enchaînements du discours.

3. Plan de l'*Énonciation* : qui concerne l'*acte de parole* vue à travers la production de la phrase même en tant que début de l'engagement du sujet avec son dire, et les différentes entraves à cet acte.

Arrivé à ce point du travail je constate que ces trois plans ont des airs de famille, il y a comme un même style dans l'annulation qui est commun aux différents plans et dont les

éléments mis en relief présentent une allure obsessionnelle. C'est ce que j'appellerai la *signature du sujet*. Ne constitue-t-elle pas une trace de la position du sujet dans la *structure clinique* comme telle ?

5/1999

Daniel VERONIQUE

Sens social et modes du sémantique : acteurs sociaux et énonciateurs (Résumé)

Après avoir posé l'existence - controversée - de significations associées à l'activité sociale (l'activité subjectivement significative orientée vers autrui de Weber) qui excèdent les dimensions langagière et linguistique qui y sont associées - bien que ces significations puissent toujours être " dites ", en dernière instance - objets d'une sociologie compréhensive, et des modes du sémantique en discours, l'exposé a tenté d'explorer certaines inter-relations entre les significations énonciatives intentées et la construction des activités sociales.

On est donc parti du postulat qu'il n'existe pas de coïncidence systématique entre les activités langagières et les activités sociales. La réflexion s'est alors organisée à partir de la façon dont les sociologies compréhensives rendent compte des activités sociales. Les valeurs qui construisent la socialité et qui émergent dans et informent les activités sociales, devraient permettre de « penser » d'un point de vue linguistique les rapports entre la faire social et le dire praxématique.

Dans un premier temps, on tente de reconstruire les constituants du sens social en s'appuyant sur Habermas et sa typologie des agirs sociaux (agirs dramaturgique, instrumental, téléologique (les fins), et communicationnel), et en reprenant une distinction proposée par Bazin (Enquête N° 6, 1998) entre la compréhension actuelle, immédiate, celle des acteurs et la compréhension interprétative, celle des analystes. L'articulation des démarches herméneutiques de mise à jour du sens des activités sociales et celles liées à la saisie des modes du sémantique en discours conduit à l'évocation des trois points suivants :

- la question de l'intentionnalité et le statut de l'acteur social, producteur de faire social (et de dire), dans ses interactions avec l'autre,
- ces interrelations peuvent être envisagées en termes de cadrage (*framing*) et de contextualisation,
- une perspective pragmatolinguistique (Bange) qui place les motifs, les cours d'action et les finalités au cœur de l'analyse des significations et des sens sociaux.

Ainsi ont été examinés l'apport de la sociologie américaine des interactions (les notions de cadrage, de tours de parole et le traitement de la communication verbale et non verbale), la notion de schéma d'interaction, bien analysée par P. Bange, Théorie de l'action et analyse conversationnelle, 1990, et les travaux de Gumperz sur la contextualisation.

Les questions soulevées ont conduit à aborder les phénomènes suivants :

- la mise en place des schémas d'action dans les interactions langagières
- le jeu entre énonciateurs et individualités empiriques
- la formulation et l'activité autonymique

qui permettent d'observer des rencontres et des coïncidences entre les valeurs du faire et celles du dire.

Trois types de texte ont été examinés. Un extrait de transaction commerciale a permis de dégager le schéma d'action partagé par les interactants et la polyphonie énonciative des partenaires de l'échange. Le corpus Leimdorfer (Interviews réalisés en Côte d'Ivoire) a fourni l'occasion de s'interroger sur les activités de nomination et de présentation de soi en interactions. Le corpus Mikolajczyk (entretiens expert-ouvriers en situation de travail) a illustré une lutte de « pouvoir » autour de la mise en discours (choix du genre textuel) et des positionnements sociaux.

Le linguiste peut déduire de ces cheminements que:

- le sens social, compris par les acteurs et interprété par l'analyste, ne se réduit pas aux mots accompagnants l'action, ni au dire « après coup »;
- les acteurs sociaux ne se confondent pas avec la polyphonie des énonciateurs mis en scène dans les énonciations;

- si le social « apparaît » avec le dicible, le sens social excède le discours explicite
- le sens qui se négocie dans les situations interactives dans sa double dimension de mise en œuvre d'actes de langage posés et de faire social n'est pas réductible à la seule analyse linguistique

Le courant praxématique et la question du réglage social du sens qu'il aborde a été évoqué à propos de l'articulation du sens du social et des significations linguistiques.

Questions / débats après exposé

- « Il n'y a pas d'activités sociales qui ne soient pré-formées discursivement
- On ne saurait opposer des activités sociales et des activités langagières car ces dernières sont aussi sociales
- il n'y ni décalage, ni opposition ni contradiction entre les sens sociaux et linguistiques
- Il y a complémentarité entre les regards sociologiques et linguistiques avec un problème d'échelle cependant : un même phénomène social peut être traité à des niveaux différents et avec des sens divergents

6/1999

Monique SASSIER

L'attribution de valeur de vérité syntaxique vue comme un repérage énonciatif

L'objet de mon travail est l'étude d'effets de sens rendus possibles, en discours, par les formes langagières mises en œuvre. Il ne s'agit en aucun cas de rechercher *le* sens d'un énoncé, mais d'en déployer des interprétations possibles. Pour ce faire, je ne me place ni dans le cadre d'une linguistique ne tenant pas compte de ce qu'il y a des êtres parlants, ni dans celui d'une analyse de discours – ce qui supposerait, en particulier, d'étudier la corrélation entre interprétations et registres discursifs (au sens de Pierre Achard) – mais dans celui d'une sémantique discursive, à comprendre comme "sémantique *en* discours". Il ne s'agit pas là d'un aveu d'impuissance, mais de l'affirmation d'un choix méthodico-épistémologique dans la constitution de mon objet d'étude. L'étude de la *langue* et celle de la *parole* ont été, d'un point de vue théorique, disjointes par le geste fondateur de Saussure. Cette disjonction, bien que division sans reste, ne nie pas le contact ; c'est en ce point, définissable plus par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il est, que réside le point de vue de sémantique discursive que j'adopte et dont je pense qu'il peut fournir des outils pour l'analyse de discours.

Au terme de cet exposé était proposée une étude partielle, centrée sur "se demander si", d'un énoncé extrait d'un article de Michel Simon, paru dans *La Nouvelle Critique* en avril 1965 : "En sorte qu'on peut se demander si une deuxième rupture n'intervient pas au début des années 50". Il s'agissait alors d'observer comment le sens vient au mot (en l'occurrence "demander"), en fonction de son environnement contextuel et de l'existence de présupposés interprétatifs que seule une vision mythique de la langue parfaite pourrait être tentée de nier.

"Se demander si" introduit une interrogation totale en position de discours rapporté. Cette constatation conduit à étudier deux formes langagières modélisables : (1) la catégorie de verbe introducteur de discours et (2) l'attribution (ou non) d'une valeur de vérité, par l'énonciateur, à son dit par le biais de la modalité phrastique (affirmative, négative, impérative, interrogative...). Le premier point s'appuie sur les notions de "verbe de dire modalisé" et de "verbe plein" que j'avais introduites dans "VOIR quelques ON chez Louis Althusser, ou l'arbre dévoilant la forêt", *Langage et société* n°86 (décembre 1998), p. 106. Le second, objet principal de l'exposé, repose sur une extension du champ d'application de la notion de repérage énonciatif au domaine de l'attribution syntaxique de valeur de vérité.

La place dévolue à un tel résumé ne me permet pas d'entrer dans le détail des aspects techniques et théoriques des points ainsi soulevés ; ceux-ci sont développés dans une thèse en cours de rédaction.

11/1999

Alice KRIEG

"Ethnie" et "ethnique" en langue et en discours : deux mots à problèmes (mais chacun les siens)

Dans un premier temps, nous montrons comment les mots "ethnie" et "ethnique" (ainsi que les préfixés "multi-ethnique", "inter-ethnique"...) fonctionnent dans l'univers discursif français contemporain comme des hétéro-désignants négatifs : ils nomment toujours les autres, et négativement, c'est-à-dire en tant qu'étrangers au système politique valorisé de la citoyenneté et du rapport à un État. Une exploration de la trajectoire du mot "ethnie" (qui remplace "race", sur un mode perçu comme euphémistique) et de ses origines grecque et latine (où l'ethnique est l'étranger à la Cité puis le païen) éclaire la constance historique de ce fonctionnement.

Dans un second temps, nous montrons en quoi l'adjectif "ethnique", en tant qu'adjectif dénominal (c'est-à-dire dérivé d'un nom), est particulièrement apte à supporter l'ambiguïté et la sous-détermination (relativement au substantif "ethnie", plus univoque). D'une part, l'adjectif "ethnique" est relationnellement ambigu, c'est-à-dire qu'il ne fait pas apparaître univoquement la relation qui s'établit entre le nom "ethnie" dont il dérive et le nom qui le régit (par exemple "conflit" dans "conflit ethnique"). D'autre part, l'adjectif "ethnique" est énonciativement sous-déterminé, c'est-à-dire qu'il laisse dans un état de sous-détermination la prise en charge énonciative du terme "ethnie" qui lui est sous-jacent (dit autrement, le terme "ethnique" est sous-déterminé dans la prise en charge du présupposé d'existence d'"ethnie(s)" comme catégorie du monde).

10/2001

François LEIMDORFER, Emmanuelle CAMBON

Lectures de la iv^e partie du CLG

C'est à partir de questions autour de Saussure que ces deux lectures ont été menées ; deux questions différentes, qui touchent toutes les deux à différentes remarques souvent faites au cours des exposés dans le GTAD. Qu'est-ce que la langue chez Saussure, dans quelle mesure est-il pris dans des *a priori* et / ou des théories de son temps en ce qui concerne le social et le sociologique et dans quelle mesure ces conceptions rendent-elles sa théorie linguistique, sur les langues, sur la langue (?), dépassée ou au contraire riche de perspectives de travail, en sociolinguistique comme en analyse de discours ?

Le cycle que nous avons voulu consacrer à Saussure, mais aussi à la linguistique générale — puisque l'exposé d'Isabelle Léglise ne concerne pas Saussure, mais davantage la linguistique en général — s'ouvre sur cette quatrième partie du CLG "Linguistique géographique". Nous n'avons pas répondu à aux questions exposées ci-dessus ; nous avons lu cette IV^e partie avec des motivations et sans doute avec des convictions différentes, mais avec en commun l'idée que les limites qui se tracent entre langues géographiquement proches sont davantage le fruit d'un esprit de clocher (*cf.* le chapitre IV de cette IV^e partie), dit autrement, d'une coupure imaginaire, que d'une limite qui se donne objectivement à voir.

La première partie de l'exposé a porté sur la coupure entre linguistique interne et linguistique externe ; la seconde, sur la question du sociologique chez Saussure.

1- La langue et la sémiologie

On a d'abord précisé que l'ordre de présentation du cours de Saussure à Genève a été modifié par les éditeurs du CLG. Saussure avait une démarche de généralisation à partir de la diversité des langues ; l'ordre adopté par les éditeurs donne à voir une abstraction, la langue, déliée de la diversité des langues et du phénomène de diversification, déliée de sa réalisation concrète, une

langue : les chapitres qui concernent cette diversité sont relégués dans l'avant-dernière partie du CLG.

D'après Johannes Fehr (*Saussure. Entre linguistique et sémiologie*. Paris, PUF. 2000) et Claudine Normand (*Saussure*. Paris, Belles Lettres. 2000), l'ordre adopté par Saussure est lié à la dissociation entre philosophie du langage et linguistique. Le langage est, dans la tradition logico-philosophique, une sorte de pure langue de la pensée ; or, il ne se manifeste jamais que dans une langue particulière. Ce qui peut être analysé à partir de langues particulières, et généralisé, n'est donc pas le langage, mais ce que Saussure appelle la langue. Il y a donc une séparation théorique importante entre d'un côté les langues, mais aussi bien une langue particulière (le javanais ou l'allemand), et la langue, généralisation dont la description est vraie pour toute langue.

On reconnaît là le point de vue interne sur la langue, qui permet de la définir en tant que système, en tant que mécanisme reposant sur l'opposition des signes (axe associatif) et sur leur succession (axe syntagmatique). Dans le CLG, le dégagement de ce point de vue interne repose sur les deux grandes dichotomies que sont la séparation entre la langue et la parole et la séparation entre point de vue diachronique et point de vue synchronique.

A côté de ce point de vue sur le fonctionnement interne de toute langue, Saussure pose un point de vue externe qui ne concerne pas ce mécanisme.

Les rapports réciproques entre une langue et une civilisation, ceux entre l'histoire politique et la langue du pays, les relations entre les institutions et la langue ainsi que ceux qui existent entre le développement littéraire d'une langue et les dialectes locaux, toutes ces relations – dont, pour certaines, on peut dire qu'elles relèvent de la sociologie des langues – sont du ressort de la linguistique externe.

Relève aussi de la linguistique externe, dans le CLG, l'extension géographique des langues et leur fractionnement dialectal. Dans la mesure où ces questions ne relèvent pas du mécanisme interne " de l'idiome ", elles renvoient, est-il dit, à la linguistique externe.

On voit cependant, dans le chapitre 3 de cette IV^e partie, qu'il n'est pas de limite naturelle aux langues et qu'elles ne sauraient former un tout homogène.

Cette "illimitation" des langues, le fractionnement indéfini en dialectes, ou plutôt en caractères dialectaux, ne serait donc, à l'aune de la lecture indiquée par l'ordre de présentation du CLG, pas susceptible d'être généralisés en une définition de *la langue*. Or il semble bien que se dégage ici un troisième point de vue, qu'à la suite de J. Fehr on reliera à la dimension sémiologique de la langue et qui permet de la définir en généralité.

Saussure, en effet, non seulement n'envisage pas les processus sociaux et langagiers qui ferment un groupe et un parler sur eux-mêmes, mais, d'une certaine manière, il les élimine. En suivant le déroulement des chapitres de cette IV^e partie, on voit qu'il met de côté ceux des facteurs qui, au plan externe, sont susceptibles d'intervenir dans la délimitation d'une langue.

Ceci l'amène à se centrer sur une situation où une langue parlée sur une île, sans contact avec d'autres langues donc, connaîtrait, de toute façon, des changements. Revenant sur un territoire moins isolé, il pose que s'il n'y a pas d'intervention «délimitante» externe, tout ce que l'on peut observer ce sont des changements progressifs et non pas un tout homogène à côté d'un autre tout homogène que seraient deux dialectes ou encore deux langues. Ni interne parce qu'il ne relève pas de la généralisation qui permet d'atteindre au fonctionnement linguistique à proprement parler, ni externe non plus, cette dimension sémiologique de la langue permet de la définir comme un *système ouvert* (cf. J. Fehr).

Le facteur essentiel qui explique ces changements progressifs n'est pas géographique, et c'est le temps que, de façon primordiale, il faut prendre en considération ; c'est le temps qui transforme les unités linguistiques, d'autant que le signe a un caractère arbitraire et est donc tributaire d'événements accidentels (" les éléments diachroniques ont toujours un caractère accidentel et particulier " CLG : 131).

Cette mutation des signes est cependant contrecarrée par l'inertie collective. La " vie de la langue ", vie sémiologique, est donc soutenue par deux forces qui agissent contradictoirement : " l'esprit de clocher ", qui différencie et particularise, et " la force d'intercourse " qui, par le jeu de la communication, tend à ramener la diversité des formes à une seule qui se propage.

Ces deux forces peuvent toutefois être ramenées au seul principe de l'intercourse : ce qui est, d'un point de vue extérieur (pour une «autre» communauté, mettons), clos et différent, est

aussi régi, à l'intérieur de l'espace en question, par le jeu de la communication, par la circulation de la langue, sa transmission, l'héritage que, toujours, elle constitue, bref, par sa vie sémiologique.

On peut remarquer, enfin, au niveau externe que constitue le point de vue sociologique cette fois, que Saussure se situe dans un espace social fait d'une somme de paroles individuelles et d'individus (" la masse parlante ", " [la parole] est la somme de ce que les gens disent " CLG : 38).

Il n'a pas considéré la question de la *constitution de groupes* en tant que telle et ses effets sur la répartition sociale, géographique et temporelle des langues, bien qu'il ait intégré la dimension du politique dans sa réflexion (le rôle de l'État dans la constitution des limites des langues, notamment la " langue littéraire ").

12/2001

Christian PUECH

Autour de l'affirmation du Cours de linguistique générale :

« *La nature sociale de la langue est un de ses caractères internes* ».

L'affirmation du caractère social de la langue ne fait pas l'objet d'un chapitre spécial du *Cours de linguistique générale (CLG)*, elle y est disséminée, accompagnant la présentation des concepts (principalement les deux dichotomies synchronie/diachronie et langue/parole) qui y occupent des places nodales. De même que les dichotomies, elle est obscurcie par un siècle de commentaires, prise dans un tourbillon d'interprétations.

- 1^{ère} réception du *CLG* : elle a lieu au moment de la publication du texte qui n'est alors pas considéré comme fondamental dans la communauté linguistique voyant dans le Saussure spéculatif du *CLG* édité par Bally et Séchehaye une perversion du Saussure « réel », celui de la thèse sur le système des voyelles en indo-européen.

- 2^{ème} réception : elle se développe à partir des années 20, notamment à l'occasion du 1^{er} congrès de linguistes à La Haye en 1928, où le *CLG* apparaît bien comme point d'appui, levier de l'innovation en linguistique. Ce que confirmeront les congrès des slavistes qui suivront. Le *CLG* est un texte stratégique pour la « périphérie » à la conquête des institutions centrales.

- 3^o réception : en même temps, ce mouvement se poursuit en dehors du strict cercle des linguistes. Surtout après la 2nde Guerre mondiale, le *CLG* devenant alors propriété commune des linguistes, sociologues, anthropologues, philosophes (Merleau-Ponty joue ici un rôle capital de médiateur entre Lévi-Strauss, Jakobson, Lacan). Après les écrits de Greimas (en particulier « Saussure aujourd'hui » dans *Le français moderne*, 1956), on observe une certaine rigidification des dichotomies saussuriennes qui deviennent des enjeux de grande généralité (en particulier synchronie/diachronie).

- 4^o réception : avec les travaux de R. Godel sur les sources manuscrites du *CLG* (1957), et avec l'édition critique du *CLG* par R. Engler (1968-1974), sont amorcées des recherches philologiques qui génèrent, actuellement, une dynamique de retour à ce qui serait la « vraie pensée » de Saussure, pensée qui affleurerait de façon privilégiée dans ses manuscrits (en particulier sur les légendes germaniques et sur les anagrammes dans la poésie latine). Ce retour aux sources manuscrites nuance une interprétation trop radicale des dichotomies, ce qui n'empêche pas que le *CLG* ait eu et ait toujours, indubitablement, un impact, une valeur incitative.

Pourtant, à la fin des années 70, si l'on observe un regain d'intérêt pour l'aspect du *CLG* qui insiste sur le caractère éminemment social des faits linguistiques, c'est pour affirmer que Saussure constitue un obstacle à la saisie des rapports entre langue et société.

Qu'est-ce qu'affirmer que « la langue est un fait social » à la fin du XIX^{ème} siècle ?

1/. Saussure n'étant pas en rupture radicale avec ce qui a précédé, mais homme de la fin du XIX^{ème} siècle pensant avec les outils dont il dispose, en avançant le caractère social de la langue il se positionne dans le débat qui a alors cours, à savoir : la linguistique appartient-elle aux sciences naturelles ou aux sciences historico-sociales ?

Affirmer que « la langue est un fait social », c'est donc aller contre ceux qui, naturalistes ou néogrammairiens, s'inscrivent dans une même tendance, sinon au darwinisme linguistique du moins à la « naturalisation » des lois phonétiques, et voient dans les langues des systèmes fermés sur eux-mêmes, vivant leur destin indépendamment des locuteurs. Ainsi, pour les premiers (A. Schleicher, M. Müller, par exemple), les langues, organismes vivants, naissent, vivent et meurent, ont une existence autonome. Quant aux néogrammairiens, ils posent que les langues évoluent selon des lois historiques (loi de Grimm, loi de Verner) tout aussi contraignantes et nécessaires que les lois de la nature (ils parlent de précision « astronomiques »), lois aveugles qui « traversent » les locuteurs hors de toute conscience.

Il s'agit, en posant le caractère social de la langue, d'adopter un autre type de positionnement théorique qui se met en place à la fin du XIX^{ème} siècle, arrimé notamment à une façon différente d'aborder l'évolution des langues, la pensant non plus seulement dans le temps, mais dans l'espace. Ce point de vue neuf est mis en œuvre en particulier dans des travaux de dialectologie (G. Paris, P. Meyer, par exemple). Désormais, c'est la répartition des langues, leur fractionnement dans l'espace, qui doit permettre de rendre compte de leur évolution dans le temps. Avec la « théorie ondulatoire de la diffusion linguistique » de J. Schmidt (1872), il n'est plus possible de considérer les langues comme des organismes fermés qui se développeraient sur un même territoire, animés par une finalité interne. Appréhender une langue revient à observer le croisement, hasardeux, d'« ondes » de traits dialectaux et, se poser la question de l'identité ou de l'unité d'une langue, c'est alors y répondre en disant qu'elle se fait non dans le temps mais dans l'espace dans lequel « on » parle. Les coordonnées de l'espace et du temps ne sont plus celles de phénomènes abstraits mais des sujets parlants dans leurs interactions réciproques.

2./ Au-delà de la dimension polémique qu'a, à la fin du XIX^{ème} siècle, l'affirmation selon laquelle « la langue est un fait social », la question de son contenu positif se pose. Dès lors en effet que la langue n'est plus vue comme un organisme, il devient nécessaire, pour rendre compte de son mode d'existence à l'intérieur des groupes et des individus, de faire appel à une théorie sociale ainsi qu'à une théorie du sujet (cf. Par ex. Bréal et Darmesteter).

Or, la psychologie de l'époque, dominée par Charcot et les théories associationnistes, n'offre pas à la linguistique la théorie du sujet dont elle a besoin, et c'est plutôt du côté de la sociologie que la linguistique va trouver des appuis. À la fin du XIX^{ème} siècle, la sociologie multiplie en effet les travaux traitant de la communication sous l'angle des interactions, cherchant à savoir ce qui se produit dans le cadre d'échanges. Ce centre d'intérêt répond à celui de la linguistique depuis qu'elle ne met plus l'accent sur la recherche de lois mais sur la recherche de ce qui se passe dans un espace, et notamment dans l'espace de l'interlocution.

G. Tarde³⁵ propose ainsi une théorie ondulatoire du social [voir notamment *Les lois de l'imitation* (1895) et *La logique sociale* (1896) *l'opinion et la foule* (1901)], donnant un rôle clef aux interactions quotidiennes. C'est là que se constituent des ondes imitatives grâce auxquelles l'hétérogène (/ / les traits dialectaux) devient homogène.

Quoi qu'il en soit, la question est posée d'une représentation du « social » qui soit acceptable pour le linguiste. Dire que la langue est un fait social est-ce dire :

- a) que la langue est une institution (Whitney)?
- b) que le *changement* linguistique a pour *cause* un fait social (Meillet) ?
- c) que la langue est une « institution sans analogue », parce que son caractère social ne renvoie pas à une causalité externe, mais lui est interne (Saussure) ?

« La langue est un fait social » : mise en rapport de trois auteurs.

• W. D. Whitney

³⁵ Adversaire d'E. Durkheim. Pour ce dernier, le fait social est une représentation collective extérieure à l'individu et coercitive.

W. Dorozewski, dans « Saussure et Durkheim » [*Journal de Psychologie*, (1933), repris dans *Essais sur le langage*, éd. de Minuit, 1968], avance la thèse selon laquelle, chez Saussure, la conception de la langue viendrait de Durkheim, tandis que celle de la parole s'appuierait sur Tarde.

En 1875, Whitney soutient, dans *The Life and Growth of Language*³⁶, que les langues sont des « institutions sociales ». Cette affirmation du caractère social de la langue a valeur d'affirmation de principe et ne joue pas le rôle d'un opérateur linguistique concret, Whitney étant en effet alors engagé dans un combat contre le paradigme naturaliste aux États-Unis. Ainsi, pour lui, poser que la langue est une institution, c'est revendiquer son caractère *conventionnel*, c'est dire qu'il ne s'agit pas d'un fait naturel, échappant à la conscience des locuteurs, mais d'un fait humain ne pouvant exister en dehors des groupes et des sujets qui les constituent. Saussure, lecteur de Whitney, considèrera que si ce dernier a gagné la partie contre les naturalistes, il reste cependant encore à examiner le mode social d'existence des langues, autrement dit, à questionner la consistance du concept de langue.

• A. Meillet

Le point d'antagonisme entre Meillet et Saussure repose sur l'absence de liens, dans le raisonnement de Meillet, entre social et linguistique. Ce dernier avance en effet que « si la réalité d'une langue n'est pas quelque chose de substantiel, elle n'en existe pas moins ». Il dit encore que la langue est un *système* et *par ailleurs* un fait social (Leçon inaugurale au Collège de France). Cette existence non substantielle des faits de langue se justifie pour lui par le caractère systématique de la langue. La réalité de la langue, quant à elle, « est de même sorte que les autres lois qui régissent notre vie sociale », la langue étant donc une institution parmi d'autres. Mais, si la langue est considérée comme institution (définie en termes durkheimiens) en même temps que comme système linguistique, rien n'est dit de la façon dont ces deux pôles s'articulent, la nature sociale des faits linguistiques intervenant uniquement comme complément de l'examen du système linguistique pur. L'affirmation du caractère social des faits de langue apparaît ainsi, pour Meillet, comme la revendication d'une sorte d'explication ultime des faits de langue, qui lui est extérieure. Or, pour Saussure, « la nature sociale de la langue est un de ses caractères internes ». C'est-à-dire ? (CLG, éd. T. de Mauro, Payot, 1974, p. 112).

• F. de Saussure

Le CLG est traversé par une réflexion éparse, mais réelle, sur le fait que le système de la langue n'est système, n'est linguistique, que parce qu'il est social. Cette réflexion sur le social comme caractère interne de la langue tourne autour de la question de l'« arbitraire ». La sémiologie, définie comme « science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale » (CLG, p. 33), a pour principal objet « l'ensemble des systèmes fondés sur l'arbitraire du signe » (CLG, p. 100). Le système de la langue, dans lequel le principe de l'arbitraire du signe a une « importance primordiale » relève donc de plein droit de la sémiologie. La manière de concevoir l'arbitraire acquiert de ce fait une place centrale. Ainsi, ce n'est pas en tant qu'il peut renvoyer à la question des origines du langage (notamment dans le cadre du débat nature/convention), que l'arbitraire intéresse Saussure, mais en tant qu'il entre en jeu dans la définition de l'unité minimale de la langue, le signe linguistique. Les deux faces du signe linguistique, signifiant et signifié, étant dans un rapport arbitraire, et entretenant ainsi un « non rapport » en même temps qu'elles sont indissociables l'une de l'autre, on peut se demander ce qui les fait « tenir » ensemble. Pour Saussure, ce « ciment » ne peut être ni un rapport iconique, ni un rapport de convenance naturelle, ni encore un rapport de convention. Sa réponse est donc d'avancer que le signe n'existe que dans sa coexistence avec les autres signes de la langue (voir le schéma du CLG, p.159), dans un système où chaque signe délimite l'autre, l'identité des unités étant le résultat d'un jeu de différences. Pour ensuite savoir ce qui fait « tenir » ce système de signes, on peut partir de l'observation d'un fait de communication entre deux locuteurs A et B. Ainsi, si la communication est

³⁶ New-York, Londres. Ouvrage traduit par Whitney sous le titre *La Vie du langage* (Paris, Librairie Germer-Baillière, 1876).

possible, c'est qu'il y a intercompréhension, ce qui oblige à supposer que le système d'oppositions sur lequel s'appuient A et B est sensiblement le même chez l'un et chez l'autre. Un tel système ne peut donc être individuel, il est forcément collectif. Il n'est psycho-physico-social que parce qu'il est d'abord –dans les termes de Saussure – « psychique » : le signifiant et le signifié des signes ne sont réductibles ni au psychologique ni au social entendus comme réalités empiriques directement observables.

L'arbitraire apparaît alors non comme obstacle à l'appropriation et à la transmission d'une « même » langue par une société, mais comme sa condition : la langue –le système– est à chaque moment instituée par ses utilisateurs sous sa forme antérieure ou légèrement modifiée. L'arbitraire est la condition de la mutabilité *et* de l'immutabilité du signe d'un même mouvement. L'arbitraire, c'est donc ce qui fait qu'une langue peut vivre de sa « vie sémiologique », qu'elle peut circuler synchroniquement et diachroniquement, étant transmise de manière ininterrompue dans le temps, qui n'est plus vu comme un *milieu* dans lequel la langue évolue, mais comme sa *matière même*, faisant qu'à la fois elle change et reste identique à elle-même (mutabilité *et* immutabilité du signe). De ce point de vue, les rapports entre synchronie et diachronie chez Saussure sont infiniment plus complexes que ce que l'on voudrait dire...C'est sans doute Merleau-ponty qui a été le plus sensible à cette complexité qui, par ailleurs, apparaît bien dans les manuscrits.

Affirmer que la langue est un fait social ne signifie donc pas qu'il s'agit d'une convention de tous les instants, mais tout le contraire : elle échappe à toute volonté, à toute conscience des groupes et des individus qui la mettent en acte, et en dehors desquels, pourtant, elle ne peut se développer, « vivre ». De ce point de vue, on ne peut continuer à soutenir que la langue est une institution qu'en précisant qu'il ne s'agit pas d'une institution comme les autres, vu qu'il n'est pas possible, que cela est dépourvu de sens, de discuter du lien du signifiant au signifié (aussi absurde que de penser –selon Milner – qu'Oedipe est libre de tuer son père et d'épouser sa mère...), cette relation n'ayant elle-même aucun « motif ».

De ce point de vue, les fragments sur les *Légendes germaniques* confirment le CLG et les sources manuscrites : le statut *sémiologique* de la langue est lié en même temps à son immersion dans « la masse parlante », aux aléas de la transmission de génération en génération, à la dissolution de toute origine identifiable dans le fonctionnement « actuel ». Ce que confirme –a contrario– selon Saussure les destins possibles d'une langue comme l'Espéranto : où bien elle demeure « artificielle » en conservant le lien avec le premier contrat qui la fait exister, et elle n'accède jamais à la « vie sémiologique », ou bien elle accède au statut sémiologique des langues « ordinaires », et son caractère de langue artificielle – son premier principe – s'efface I.E. elle se « naturalise », se « sémiologise » (se fractionne, se transforme...) sans contrôle possible.

La langue est un fait social car elle est une langue, donc un système de différences qui ne tient que parce qu'immergé dans une communauté qui la fait vivre et qu'elle fait vivre.

Jamais le principe du mode d'existence social des langues n'a sans doute été affirmé avec autant de force, jamais pourtant on a été aussi loin du principe de « co-variance » langue/société affirmé par Meillet et repris par de nombreux socio-linguistes dans sa postérité...

D'un point de vue heuristique, l'affirmation du caractère social (interne) de la langue chez Saussure invite aussi bien à interroger ce que l'on entend par société et socialité que ce que l'on entend par « linguistique » et « systématique ».

2/ 2004

François LEIMDORFER

La question du langage et du sens chez les sociologues (au sens large), de Marx à Malinowski

Considérer la prise en compte du langage et du sens en sociologie est un point de vue rétrospectif qui ne correspond pas aux thèmes sociologiques de la première moitié du XX^e siècle. Il n'en reste pas moins que l'on peut dessiner grossièrement deux grandes lignes de force en sociologie qui ont et auront des effets sur l'approche des faits langagiers. Il s'agit de deux *points de vue* qui peuvent, selon les auteurs, se combiner, et non une séparation irréductible

entre champs de pensée. Il s'agit d'une part d'un point de vue *globalisant*, marxiste, durkheimien ou fonctionnaliste et qui sera poursuivi par le courant structuraliste en anthropologie et, d'autre part, un point de vue *localisant*, interactionniste, où les actions réciproques entre individus sont considérées comme les lieux de la construction des rapports sociaux et qui sera poursuivi par l'école de Chicago et l'interactionnisme symbolique. Cette dernière approche, dont le fondateur est Simmel, s'inspirera par la suite de la philosophie phénoménologique, et sera largement portée par des sociologues nord-américains.

Le premier point de vue considère la société dans sa globalité, et celle-ci est à la source de la création-production du langage ainsi que de celle des idées et des représentations. Pour Marx, ce sont les conditions matérielles de la vie des hommes et les rapports de classes qui sont premiers. Il envisage, comme Durkheim plus tard, les idées dans des ensembles, des systèmes, mais pour lui ces ensembles sont inversés par rapport à une « réalité » des rapports sociaux. Il y a d'ailleurs chez Marx une conception de la « réalité » qui est toujours au delà des faits de langage. Le langage, comme pour Durkheim, est l'expression *d'autre chose* : « c'est la conscience pratique, réelle » ; de plus, « la production des idées est le langage de la vie réelle » dans laquelle « les idées de la classe dominante sont les idées dominantes ». Durkheim considère de son côté « toute l'étendue de la société » : la question des classes est effacée ou subordonnée à la place totalisante qu'il donne à la société. Mais parallèlement à Marx, la « langue exprime une organisation conceptuelle », elle-même produite par la longue durée des rapports sociaux (« les produits d'une immense coopération, une élaboration collective »). Les « catégories » sont des représentations collectives qui *traduisent* l'état de la collectivité ; ensuite, les relations sociales servent de prototypes aux classifications, aux relations logiques entre les choses.

Cependant, une sociologie « globaliste » se doit de résoudre la question des situations locales, effectives, concrètes des rapports entre individus ; à l'inverse, une sociologie « interactionniste » se doit d'élaborer une conception des ensembles sociaux. Durkheim se situe dans une opposition individu-société (qui sera critiquée plus tard par Norbert Elias, pour qui la notion d'« individu » est un produit socio-historique), où le rapport entre individus se trouve dans l'idée *d'échange*, de « commerce intellectuel des hommes », la *conversation*, thème d'ailleurs souligné et partagé par Tarde (« rapport social par excellence ») et par Simmel. Marx partage également cette idée de « commerce intellectuel » et il s'appuie sur une vision de « l'individu », même si chez ce dernier cela doit se déduire de positions plus générales. Quant à Mauss, s'il se situe bien évidemment dans la ligne de Durkheim, il introduit des déplacements qui seront soulignés et repris par Lévi-Strauss, en insistant sur la notion de « symbole », lien social fondamental : « on ne peut communiquer et communier que par symboles ». Chez tous ces auteurs langage et société sont deux instances séparées dont la première est dépendante et produite par la seconde. Bien plus, le langage est l'expression de la conscience pratique, d'idées, de concepts, de représentations collectives, expression dépendante de la société. Il s'agit bien d'une conception du *reflet* (de la société par la langue), dans sa version marxiste ou durkheimienne, dont Pierre Achard soulignait déjà la parenté, mais inversée, avec l'hypothèse dite de « Sapir-Whorf ».

Le second point de vue se centre sur les actions entre individus et leurs effets : pour Simmel, « la société est l'ensemble des actions réciproques des individus », et ce sont « les actions réciproques durables » qui constituent des *formes*, « des configurations cristallisées » d'interaction entre individus, et des *contenus*, c'est-à-dire les motivations, les intérêts, les finalités de ces individus. Ce sont donc ces « formes » qui vont constituer, dans la sociologie simmélienne, le lieu des institutions et des groupes. Mais la position de Simmel sur la langue est, au fond, peu différente de celle des auteurs précédents : on peut rapporter les « contenus » aux « représentations » et « idées » évoquées ci-dessus, et pour lui « la langue commune est le vecteur principal des contenus intellectuels objectifs qui constituent la matière des relations entre hommes ». Mais en se centrant sur l'idée d'interaction, il permet à Weber d'effectuer un pas décisif vers un changement de posture, par la place centrale que ce dernier donne au *sens*, en tant que lien entre les individus et nœud des actions réciproques. Pour Weber, « la sociologie est une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets ». Or, « l'activité sociale » est l'activité qui a un sens subjectif pour l'agent, rapporté au comportement d'autrui par rapport auquel s'oriente son déroulement. Le « sens » n'est pas vraiment défini, mais désigné comme ce

qui est visé subjectivement localement ou en moyenne par un "agent", ou dans un pur "type" construit par l'agent(s). Ce dernier point peut alors se rapprocher de la notion de « catégorisation sociale ». L'idée des interactions attendues par les agents et régulées par le sens accordé au comportement d'autrui lui permet également de définir des « structures sociales » : la relation sociale consiste dans la probabilité qu'il a existé, existe ou existera une activité réciproque des uns sur les autres, selon son contenu significatif.

Dans ce champ, Malinowski occupe une place particulière. Certes, il conçoit la société comme un tout et son fonctionnalisme lui a été bien souvent reproché. Mais en même temps, il s'intéresse au langage et aux langues en tant que telles et il est le premier à insister fortement sur le rôle pragmatique du langage et des significations. C'est d'ailleurs lui qui a introduit la notion d'acte de langage « phatique » (destiné à établir un contact entre locuteurs), repris plus tard par Jakobson. Le langage est une activité qui joue un rôle pragmatique dans le comportement humain, les paroles sont des actes. S'il y a un rapport fort entre langue et culture, le langage n'en est pas pour autant un reflet de la réalité.

4/2005

Jacques GUILHAUMOU

La notion de formation discursive, individuation et transvaluation

Le texte a été publié sur texto sous le titre:

« Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive. »

http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html#2.